

RENCONTRE PÉRIODIQUE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Tebboune : «La diplomatie algérienne, une vitrine des efforts consentis à tous les niveaux»

P. 15

ALGÉRIE-FMI

Conseil de la nation : Goudjil salue les performances de l'économie nationale

P. 24

ALGÉRIE-TUNISIE

La visite du Président Tebboune en Tunisie interviendra «en temps voulu» (Lamamra)

P. 24

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

Président Tebboune : «Les élections locales, dernière étape pour l'édification d'un Etat moderne»



«Nous bâtissons un Etat économiquement fort au sein de la démocratie et de la liberté du citoyen». Le président de la République a également mis en avant l'importance de cette échéance nationale qui connaîtra, selon lui, une «forte» participation des citoyens, étant «concernés de façon directe». Il a, en outre, appelé les partis et la société civile à contribuer à la diffusion des valeurs de «citoyenneté», à travers la sensibilisation à l'importance du vote pour «choisir les élus qui seront chargés de la gestion des affaires des citoyens au niveau local», ajoutant que «le vote est un droit et un devoir mais non obligatoire».

Pages 3 à 5

LOI DE FINANCES 2022

Le Parlement approuve un changement radical dans la politique de subvention sociale

P. 6

GRIPPE SAISONNIÈRE

La campagne de vaccination débutera le 29 novembre (Institut Pasteur)

P. 10

REPORTAGE

ARTS PLASTIQUES

«Rencontre» : un beau florilège d'œuvres d'art

P. 16

SANTÉ

LE FROID

Est-il bon ou mauvais pour l'organisme ?

P. p 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF - 2^e TOUR PRÉLIMINAIRE ADDITIONNEL (ALLER)

La JSK et la JSS pour prendre option en déplacement

P. 22



COVID-19

Omicron, le nouveau variant, se répand, le monde isole l'Afrique australe

P. 11

BATNA

Les premières neiges perturbent le trafic sur certains axes montagneux

P. 2

BATNA

Les premières neiges perturbent le trafic sur certains axes montagneux (Protection civile)



Les premières neiges qui sont tombées, dans la nuit de vendredi à samedi, sur les hauteurs de la wilaya de Batna ont perturbé le trafic automobile sur certains axes montagneux, a indiqué samedi la cellule de communication de la Protection civile.

Il s'agit des hauteurs de Theniet Baali sur la route entre Ichemoul et Arris et de Theniet R'ssasse sur la RN 87 entre les villes de Batna et Theniet El Abed, a précisé la même source ajoutant que les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'Arris sont intervenus sur ces deux axes pour assister des véhicules bloqués par la neige et les verglas.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour intervenir en cas de besoin, a indiqué la même source qui a invité les citoyens, notamment les usagers des routes de ces régions, à la vigilance face aux risques de constitution de verglas.

Les premières neiges ont été accueillies avec joie et espoir par les habitants de la région après la récente période de sécheresse.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Ahmed Slimani, nouveau DG de l'ONPO, et M'hamed Bouziane, nouveau Directeur Général de l'Office National des Wakfs et de la Zakat



M. Ahmed Slimani, a été nommé jeudi Directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), et M. M'hamed Bouziane Directeur général de l'Office national des Wakfs et de la Zakat, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

«Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé ce matin une réunion au siège du ministère, en présence de tous les cadres centraux du ministère.

Le ministre a adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tabboune, pour avoir donné son aval à la proposition de nomination de M. Ahmed Slimani, au poste de Directeur général de l'ONPO, et M. M'hamed Bouziane, au poste de Directeur général de l'Office national des Wakfs et de la Zakat», a ajouté la même source.

Au cours de la même réunion, «M. Belmehdi a annoncé l'approbation des hautes autorités du pays concernant les propositions de nomination à des hautes fonctions, selon la nouvelle structure du ministère». Le ministre a donné des orientations aux cadres pour qu'ils accordent davantage d'intérêt et d'efforts pour réaliser les nobles objectifs confiés au ministère.

MÉTÉO

Des pluies parfois orageuses dans le Sud, l'Ouest et le Centre du pays depuis hier (BMS)



Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses affecteront plusieurs wilayas de Sud, de l'Ouest et du Centre du pays depuis hier après-midi, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Les wilayas concernées par ces perturbations atmosphériques d'un niveau de vigilance orange, sont Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Mascara, Sidi Bel Abbes, Relizane, Chlef, Ain Defla, Tipaza, Blida, Alger et Boumerdes, précise la même source.

Quant à la validité du BMS, elle s'étend du samedi 27 novembre 2021 à 21h00 jusqu'au dimanche 28 novembre 2021 à 06h00, ajoute le communiqué de l'Office national de la météorologie, signalant que les quantités de pluie attendues sont estimées entre 20 et 40 mm.

Le même communiqué informe que pour les wilayas de Beni Abbes, Adrar et Timimoun, la validité du BMS s'étend du samedi 27 novembre 2021 à 15h00 au dimanche 28 novembre 2021 à 03h00, avec un apport de pluviométrie entre 20 et 30 mm.

Concernant les wilayas d'El Menia, Ouargla, le Sud de Touggourt et le Sud d'El Oued, la même source indique que la validité des précipitations accompagnées de rafales de vent sous orages, commence samedi à partir de 21h00 jusqu'au dimanche 28 novembre 2021 à 09h00 avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm.

ENERGIE

M. Hakkar, nouveau président de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (Sonatrach)



Le PDG de Sonatrach, Taoufik Hakkar, a été élu jeudi à Alger, président de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG), lors de l'assemblée générale ordinaire de l'Association, selon un communiqué du groupe.

L'AIG a organisé son assemblée générale ordinaire, en présence de ses représentants pour présenter le bilan des travaux de l'association pour les trois dernières années 2019-2021 et pour discuter et approuver son plan d'action pour les trois prochaines années 2021-2023, ajoute la même source.

L'AIG est une plateforme d'échange d'expériences entre les acteurs de ce domaine, ainsi qu'un forum de dialogue sur les évolutions et les raisons de cette industrie en Algérie.

Cette association regroupe toutes les entreprises algériennes spécialisées dans l'industrie du gaz, et elle est membre légal de l'Union Internationale du Gaz.

MOSTAGANEM

Décès de la moudjahida Hattab Khrofa

La moudjahida Hattab Khrofa décédée mercredi à Mostaganem à l'âge de 87 ans a été inhumée jeudi au cimetière de la commune de Sayada, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de wilaya des Moudjahidine et Ayants droit.

Née à Mostaganem, la regrettée moudjahida rejoignit l'organisation civile du Front de libération nationale en 1957, alors que son mari, le martyr Cheikh Abdelkader dit «Ammar», et son frère, chahid Hattab Tahar, rejoignirent la lutte armée en 1956.

L'administration coloniale française a mis en détermination la défunte moudjahida le 24 juin 1959 à Relizane puis à Sig (wilaya de Mascara) avant de la libérer au début de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu en mars 1962, a rappelé le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), Hadj Ammar, dans une déclaration à l'APS.

La moudjahida Hattab Khrofa a été inhumée jeudi après la prière du Dohr au cimetière «Sidi Allal Kessouri», dans la commune de Sayada.

SKIKDA

Un poisson-lapin toxique découvert dans le port d'El Marsa (direction)



Un poisson-lapin, une espèce de poisson toxique, a été découvert par un pêcheur dans le port d'El Marsa (Est de la wilaya de Skikda), a indiqué jeudi la direction locale de la pêche et des ressources halieutiques.

Ce poisson pèse 3,2 kg et mesure 70 centimètres, a-t-on précisé, faisant savoir que les mesures nécessaires ont été prises en coordination avec les services vétérinaires dans un souci de protection de la santé du consommateur. Présentant une denture semblable à celle du lapin, ce poisson vit dans la Mer Rouge et en Méditerranée, selon la même source qui a affirmé que certaines parties de ce poisson comportent une substance toxique dont l'ingestion par l'homme provoque un relâchement musculaire, des nausées et une migraine.

La consommation de ce poisson peut même induire un état comateux et conduire à la mort si la personne n'est pas secourue à temps, a-t-on ajouté.

TRANSPORT

Ouverture d'une nouvelle desserte aérienne Touggourt-Constantine

La compagnie nationale de transport aérien Air-Algérie a programmé une nouvelle desserte reliant Touggourt à Constantine, a annoncé jeudi la direction locale des transports.

La nouvelle desserte au départ de l'aéroport de «Sidi-Mehdi» (Touggourt) à destination de celui de «Mohamed Boudiaf» (Constantine), est programmée chaque samedi, dès le 4 décembre prochain, a-t-on précisé.

Elle vient s'ajouter à d'autres liaisons aériennes déjà programmées par Air-Algérie en desservant des wilayas du Sud et de l'extrême Sud du pays, en application du programme national de développement du trafic aérien intérieur visant à satisfaire la demande croissante en vols réguliers entre le Sud et le Nord du pays, ont estimé des cadres du secteur.

ELECTIONS LOCALES

Président Tebboune : les élections locales, dernière étape pour l'édification d'un Etat moderne avec la participation de ses enfants

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, hier à Alger, que les élections locales sont «la dernière étape pour l'édification d'un Etat moderne» avec la participation de ses enfants.



Dans une déclaration à la presse en marge de l'accomplissement de son devoir électoral, en compagnie de sa famille, à l'école Ahmed Aroua de Staouéli, M. Tebboune a précisé que ce rendez-vous électoral «est la dernière étape pour l'édification d'un Etat moderne avec la participation de ses enfants qui choisiront leurs responsables et élus».

«Nous bâtissons un Etat économiquement fort au sein de la démocratie et de la liberté du citoyen», a-t-il ajouté. Le président de la République a également mis en avant l'importance de cette échéance nationale qui connaîtra, selon lui, une «forte» participation des citoyens, étant «concernés de façon directe».

Il a, en outre, appelé les partis et la société civile à contribuer à la diffusion des valeurs de «citoyenneté», à travers la sensibilisation à l'importance du vote pour «choisir les élus qui seront chargés de la gestion des affaires des citoyens au niveau local», ajoutant que «le vote est un droit et un devoir mais non obligatoire». «Ce rendez-vous électoral s'inscrit dans le cadre du parachèvement de l'édification des institutions de l'Etat élues», a précisé M. Tebboune, soulignant que les APC et APW sont «les institutions étatiques de base auxquelles il faut conférer de larges prérogatives».

Réaffirmant que ces prérogatives «devront permettre aux assemblées élues de gérer leurs affaires», le président de la République a indiqué qu'il «y aura une révision radicale des modes de gestion des collectivités locales au cours de l'année 2022», en révisant les codes communal et de wilaya.

M. Tebboune a souligné que

l'organisation de différentes échéances nationales vise «la mise en place d'institutions légitimes», saluant à ce propos la régularité des précédentes élections législatives dont «la transparence ne peut être remise en cause par quiconque». S'agissant des communes où aucun candidat ne s'est présenté, le chef de l'Etat a précisé que le nombre de ces cas est «très rare», affirmant que «la loi est claire dans ce cadre», d'autant qu'elle prévoit la création d'une commission de gestion des affaires de la commune, en attendant l'organisation d'autres élections. Pour ce qui est du rôle et de la place des jeunes dans ces élections, le président de la République a indiqué que cette catégorie est «une majorité» dans le pays, soulignant la nécessité de «leur donner l'occasion de faire leurs preuves, au vu de leurs qualifications en matière d'assimilation des lois de gestion et d'organisation». Répondant à une question sur les garanties de préservation des voix des électeurs et de protection des assemblées élues, le président Tebboune a annoncé «une loi au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), qui sera promulguée prochainement et qui portera sur la protection des institutions et interdira le détournement des voix des électeurs». Il a affirmé que quiconque appelle à entraver l'opération électorale, «marche à contre-courant» et contre «la majorité du peuple», ajoutant que l'Algérie avance sur la bonne voie pour la construction d'une économie forte et d'une véritable démocratie.

Pour M. Tebboune, «l'opinion de l'opposition politique est respectée et autorisée, pour peu

qu'elle ne mène pas à la violence et à des faits lourds de conséquences». Evoquant les zones d'ombre, le Président de la République dira que l'Etat s'emploie à réaliser le développement dans ces zones, et ce, à travers la concrétisation du développement dans les communes, étant des institutions de base de l'Etat.

Le Président Tebboune a fait état, à ce propos, de «1541 communes dont plus de 900 sont très pauvres et incapables de gérer leurs affaires et d'autres communes très riches», annonçant, par la même occasion, que la révision des codes communal et de wilaya offrira aux communes, des moyens adaptés à leurs politiques locales, estimant que «l'autonomie des communes cadre avec leurs moyens financiers et nous tentons de créer des nouvelles sources financières pour les communes». Dans le même contexte, le Chef de l'Etat a indiqué que «les prérogatives des communes demeurent liées à leurs moyens matériels et financiers», soulignant «l'importance de durcir le contrôle des dépenses publiques, conformément aux règles générales de gestion». «Revenir sur des prérogatives allant jusqu'à la liberté absolue pour les communes, est une chose qui n'arrivera pas, car nous sommes un Etat unifié», a-t-il soutenu. Par ailleurs et répondant à une question sur la visite de travail effectuée par la cheffe du Gouvernement tunisien Najla Boudan, jeudi dernier en Algérie, M. Tebboune a indiqué que cette visite entraine dans le cadre de «l'échange de visites et d'expériences entre les deux pays», réaffirmant qu'il effectuera «une visite d'Etat en Tunisie, pays frère».

Le Président Tebboune accomplit son devoir électoral

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accompli samedi au niveau de l'Ecole Ahmed Ouroua à Staouéli (Alger-ouest), son devoir électoral, en compagnie de sa famille, dans le cadre de l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW).

Le président du Conseil de la nation accomplit son devoir électoral

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a accompli samedi son devoir électoral dans le cadre des élections des assemblées locales du 27 novembre. Dans une déclaration à la presse au sortir du bureau de vote à l'Ecole primaire «Parc de la liberté» (Alger centre), M. Goudjil a affirmé que les locales du 27 novembre «viennent parachèver le processus d'édification des institutions de l'Etat». Il s'agit de la troisième phase du processus engagé, après le référendum sur la Constitution, initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, puis les élections législatives, a-t-il ajouté. Les déclarations du Président Tebboune, vendredi à la presse nationale, ont redonné de l'espoir au pays et au peuple, a affirmé M. Goudjil, soulignant l'attachement impératif au slogan du 1er Novembre «par le peuple et pour le peuple» et à ses principes.

Le président de l'APN Brahim Boughali accomplit son devoir électoral

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a accompli samedi son devoir électoral au bureau de vote de l'école «Abi-Ishak Brahim Tfyèche», à Béni-Isguen, dans la wilaya de Ghardaïa. Après avoir exprimé son double choix électoral pour le renouvellement des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), le président de l'APN a déclaré à la presse: «J'ai accompli, dans ma région natale, mon devoir électoral comme l'ensemble des citoyens pour l'élection d'une nouvelle élite locale qui sera en mesure de renforcer l'édification d'une démocratie participative». «Ces élections locales constituent l'un des 54 engagements du Président de la République Abdelmadjid Tebboune, et le parachèvement de la construction de l'édifice institutionnel du pays, tel que prévu dans le cadre de la construction de l'Algérie nouvelle», a-t-il indiqué. «Nous apportons également à travers ces élections une réponse à tous ceux qui ont douté de leur tenue et de leur organisation dans de bonnes conditions», a souligné M. Boughali, en ajoutant, dans le même sillage, que l'Algérie a les moyens de relever les défis et de revenir en force sur la scène internationale, au double plan diplomatique et économique.

Le président de la Cour constitutionnelle accomplit son devoir électoral

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a accompli samedi son devoir électoral à l'école «Frères Oubade» à Hydra (Alger), dans le cadre de l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW). Les bureaux de vote ont été ouverts à 08h00 à travers tout le territoire national pour permettre à près de 24 millions d'électeurs et d'électrices de choisir les membres des APC et des APW. Pour le bon déroulement du scrutin, 61.696 bureaux et 13.326 centres de vote ont été mis en place.

Le Premier ministre accomplit son devoir électoral

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a accompli, samedi, son devoir électoral, dans le cadre des élections communales et de wilayas (APC-APW) à l'école Mohamed Aftouche de Birkhadem (Alger).

Lamamra accomplit son devoir électoral

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a accompli, samedi, son devoir électoral à l'école Ahmed Aroua de Staouéli (Alger Ouest), et ce dans le cadre des élections des assemblées populaires communales et de wilayas (APC-APW). Dans une déclaration à la presse au sortir du bureau de vote, M. Lamamra a indiqué que cette échéance marque «un grand jour dans l'histoire de l'Algérie moderne», estimant que «ces élections locales s'inscrivent dans le cadre du parachèvement de l'édification des institutions démocratiques élues», qui sera sanctionnée par le renouvellement des membres du Conseil de la nation. Le ministre a, en outre, mis en avant l'importance des assemblées élues ayant un lien étroit avec le citoyen, appelant à une participation massive des citoyens à ces élections. Pour M. Lamamra, les assemblées élues interviennent directement dans la vie quotidienne du citoyen, d'autant qu'elles symbolisent la décentralisation et l'implication des citoyens dans la gestion de leurs affaires».

Le Général de corps d'Armée Saïd Chanegriha accomplit son devoir électoral

Le Général de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a accompli samedi son devoir électoral dans le cadre des Locales du 27 novembre, au CEM Ahmed Bey, dans la commune de Oued Koréich à Alger.

TAUX DE PARTICIPATION À 16H00 : APC : 24,27%, APW : 23,30 %

Le taux de participation national au scrutin de l'élection des membres des Assemblées populaires communales s'est élevé à 24,27% et à 23,30% pour les Assemblées populaires de wilaya (APW) à 16h00, a annoncé samedi le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Lors d'une conférence de presse sur les résultats préliminaires du déroulement de l'opération de vote, M. Charfi a indiqué que le nombre d'électeurs pour les APC a atteint 5.757.346 votants à 16h00, soit un taux de participation de 24,27%. Quant aux Assemblées populaires de wilaya (APW), précise M. Charfi, le nombre de votants s'est élevé à 5.526.642, soit un taux de participation de 23,30%, rappelant que le taux de participation aux législatives de juin 2021 avait atteint 14,47 à la même heure (16h00). A 13h00, le taux de participation national à l'élection des membres des APC était de 13,30% et de 12,70% pour les membres de l'APW.

ELECTIONS LOCALES

BENABDERRAHMANE: "Dernier jalon dans l'édification des institutions démocratiques"

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a souligné, samedi à Alger, que les locales du 27 novembre constituaient le dernier jalon dans l'édification des institutions démocratiques du pays, souhaitant que cette échéance permette d'élire des élus capables de donner un nouveau souffle à la gestion des collectivités locales. Aujourd'hui, « nous assistons à la mise en place de l'ultime jalon de l'édifice institutionnel, tel que promis par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et conformément à la Constitution de 2020 », a déclaré M. Benabderrahmane à la presse, au terme de l'accomplissement de son devoir électoral à l'école Mohamed Affouche de Birkhadem dans le cadre des élections communales et de wilayas (APC-APW). Cela « constitue un acquis pour tous les Algériens », a ajouté M. Benabderrahmane, souhaitant que ces élections permettent d'élire les personnes capables de donner un nouveau souffle à la gestion des collectivités locales et d'atteindre des niveaux de croissance escomptés par tous, en vue de rompre avec « la gestion irrationnelle qui était répandue par le passé ». « Cette différence passe par l'élection d'un cadre humain qui puisse opérer le développement escompté par tous », a-t-il dit, appelant les citoyens à « se rendre en masse aux urnes pour réaliser l'objectif attendu de ces élections ».

BOUSLIMANI: "L'occasion d'un véritable changement pour l'édification de l'Algérie nouvelle"

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a souligné, samedi, que les élections des assemblées communales et de wilayas (APC-APW) constituaient l'occasion du « véritable changement » escompté par les citoyens pour l'édification d'une Algérie nouvelle. Dans une déclaration à la presse au terme de l'accomplissement de son devoir électoral au groupe scolaire 2 à la cité Sebala d'El Achour (Alger ouest), le ministre a déclaré que ce changement « est amorcé au niveau de la cité que gère la commune, que chaque citoyen doit prendre conscience qu'un tel changement est opéré à partir de la commune et qu'il est de son devoir d'assumer ses responsabilités et de voter en faveur de la personne en qui il a confiance ».

Le ministre a qualifié d'« extrêmement importantes » ces élections locales, étant « une occasion pour les citoyens de contribuer au changement prôné ». M. Bouslimani a réaffirmé que la commune est « la base de tout changement pour l'édification d'une Algérie nouvelle ».

M. Bengrina souligne l'importance du rendez-vous électoral pour le parachèvement de l'édification des institutions de l'Etat

Le président du Mouvement national El Bina, Abdelkader Bengrina a mis en avant, samedi à Alger, l'importance d'élire les Assemblées populaires communales et de wilaya (APC-APW), pour le « parachèvement de l'édification des institutions de l'Etat ». Dans une déclaration à la presse, en marge de l'accomplissement de son devoir électoral à l'école Ahmed Aroua de Staouéli, M.

Bengrina a indiqué que l'Algérie « parachèvera, avec ces élections, l'édification de ses institutions ». Soulignant que le Mouvement El Bina « a défendu cet enjeu, au moment où il y a une grande polarisation sur la scène nationale, entre partisans de l'étape de transition et partisans du parachèvement de l'édification des institutions de l'Etat », M. Bengrina a rappelé que le Mouvement « est engagé sur le processus d'édification des institutions de l'Etat, étant la solution la plus sûre ».

Le président du mouvement a fait, en outre, part de la « satisfaction » de sa formation politique quant « au changement en cours dans le pays et la réussite de l'Algérie dans l'organisation de plusieurs échéances électorales successives ».

Charfi : "La démocratie participative implique pour le citoyen un devoir de vigilance et de suivi de ses affaires quotidiennes"

La démocratie participative implique pour le citoyen un devoir de vigilance et de suivi de ses affaires quotidiennes, a affirmé samedi le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

Dans une déclaration à la presse au terme de l'accomplissement de son devoir électoral au niveau de l'école des frères Hachemi à El Biar (Alger), M. Charfi a révélé que le taux de participation aux élections des Assemblées populaires communales et de wilayas enregistré jusqu'à l'heure « est de bon augure et traduit une prise de

conscience des citoyens à l'importance de la gestion de leurs affaires », relevant l'importance pour le citoyen de jouer son rôle et exercer son droit à réclamer des comptes à ses élus.

Dans le même sillage, il a estimé que « la démocratie participative accordée au citoyen des droits, mais l'interpelle à être vigilant et suivre ses affaires

quotidiennes ». Concernant le taux de participation depuis le début du scrutin, M. Charfi a estimé que ce taux « reflète la démocratie participative » qui sera parachevée, a-t-il dit, par ce scrutin, relevant que « le taux de participation ne constitue pas un facteur essentiel pour l'Algérie démocratique. » Ce qui est important est la participa-

tion consciente et suffisante pour donner la légitimité aux élus », a-t-il dit.

Le taux de participation national à l'élection des membres des Assemblées populaires communales s'est élevé à 13,30 % et à 12,70% pour les Assemblées populaires de wilaya (APW), à 13h00, a annoncé M. Charfi.

"Un seul cas de dépassement enregistré, l'auteur entre les mains de la justice"

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a fait samedi d'un seul cas de dépassement enregistré jusqu'à l'heure dans lequel est impliqué un chef de bureau de vote qui a tenté « de faire sortir les procès-verbaux hors bureau », précisant que le concerné se trouvait entre les mains de la Justice.

En réponse à une question de la presse sur les dépassements enregistrés depuis le début des élections locales, en marge de l'accomplissement de son devoir électoral au niveau de l'école des frères Hachemi à El Biar (Alger), M. Charfi a indiqué que « l'ANIE a enregistré un seul dépassement commis par un chef de bureau à

Oran qui a été surpris en train de faire sortir les PV hors bureau », ajoutant que l'auteur de cet acte est entre les mains de la Justice.

« Dans l'Algérie nouvelle, la loi est au dessus de tous et la Justice sera à l'affût de quiconque tente de transgresser la loi », soulignant que l'ANIE « intervient dans les cas de transgression mineurs, et dans les cas tel que celui du chef de bureau, l'ANIE soumet son rapport directement à la Justice ».

Le corps électoral s'élève à 23.717.479 électeurs, tandis que le nombre des candidats aux Assemblées communales s'est établi à 115.230 candidats et 18.993 candidats pour les Assemblées de wilayas.

Charfi : "la présence des observateurs dans les bureaux de vote, un indicateur positif"

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a estimé, samedi à Alger, que la présence des observateurs dans les bureaux de vote était « un indicateur positif ».

S'exprimant lors d'une conférence de presse sur les résultats préliminaires des élections des membres des APC et APW, M. Charfi a fait savoir que « la présence d'un nombre d'observateurs au niveau des bureaux de vote était très logique et un indi-

cateur positif ». C'est un indicateur qui témoigne d'une volonté des candidats à assurer de l'intégrité du scrutin et préserver la voix des électeurs, a indiqué le président de l'ANIE. « Il s'agit pour l'ANIE d'un indicateur positif permettant aux cadres de l'autorité et aux observateurs de protéger la voix de l'électeur », a-t-il ajouté.

Le même responsable a rappelé, dans ce sens, que le nombre des observateurs des partis et des listes indépendantes dans les

centres et les bureaux de vote ainsi que les commissions électorales des communes et des wilayas s'élève à l'heure actuelle à 182.981 observateurs dont 145.255 observateurs au niveau de 53.158 bureaux de vote, 36.349 observateurs au niveau de 11.483 centres de vote et 1.332 observateurs au niveau des commissions électorales des communes ». M. Charfi a également fait état de 45 observateurs au niveau des commissions électorales de wilayas.

Baadji appelle à un vote massif pour conforter la stabilité politique du pays

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baadji a appelé, samedi à Alger, les citoyens à un vote massif pour élire leurs représentants aux assemblées communales et de wilayas (APC-APW), et ce au service de la stabilité politique du pays. Au terme de l'accomplissement de son devoir électoral à l'école Hocine El Ouartilani dans la commune de Bab Ezzouar, dans le cadre des locales du 27 novembre, M. Baadji a appelé les citoyens à « se rendre aux urnes pour faire réussir cette échéance, étroitement liée à la stabilité politique du pays qui garantit, à son tour, la stabilité économique et de développement ».

Les assemblées locales revêtent « une grande importance » pour la stimulation du développement, à la faveur de l'investissement local, a-t-il

dit, considérant que cela constitue le meilleur moyen pour répondre aux préoccupations des citoyens.

Le parti du FLN a présenté des cadres compétents et populaires, étant « convaincu que la base du succès des collectivités locales est l'élément humain qui doit servir le peuple avec dévouement et sérieux ». Pour M. Baadji, le parti du FLN a de « grandes » chances de remporter ces élections qui permettront au parti de préserver sa place de « leader », rappelant que le parti a animé une campagne électorale « forte qui s'est déroulée dans la sérénité et le respect des candidats des autres partis ».

Les fruits que récoltera le parti après cette échéance « traduisent un travail constant qui s'est étalé sur une année et demie et constituera le prolongement du processus de renouvellement du parti », a-t-il conclu.

Le FFS a atteint son objectif «stratégique et politique»

Le Front des forces socialistes (FFS) a atteint son objectif « stratégique et politique », lors de ces élections locales, a déclaré samedi à Alger, le membre de l'instance présidentielle du parti, Hakim Belahcel. M. Belahcel a indiqué dans une déclaration à l'APS après avoir voté à l'école El Kawakibi à Bir Mourad Raïd dans le cadre de l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW), que le FFS avait atteint son objectif « stratégique et politique », lors de ce scrutin, ajou-

tant que son parti avait pu convaincre la population, notamment la jeunesse d'aller voter.

Près de 24 millions d'électeurs sont appelés aux urnes ce samedi, pour élire leurs représentants aux Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW), un scrutin qui constitue le couronnement du processus d'édification institutionnelle et devant marquer le passage à une nouvelle gouvernance des collectivités pour imprimer une forte impulsion au développement local.

Belaid optimiste quant aux missions de la commune à l'avenir

Le président du parti Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid s'est dit, samedi, optimiste quant au « saut qualitatif » que verront les missions de la commune à l'avenir.

« Nous sommes optimistes qu'il y aura un saut qualitatif dans les missions de la commune dont la gestion ne sera pas comme avant à la lumière de l'amendement prévu du code communal », a déclaré M. Belaid

à l'APS à l'issue de l'accomplissement de son devoir électoral à l'école « Frères Mokhtar » à Alger. Pour lui, la commune constitue « la cellule principale pour l'édification des institutions de la République et la redynamisation du développement local ».

« Nous accordons une grande attention à la commune qui sera le pilier fondamental notamment au niveau social », a-t-il dit.

OSMANI : "Une participation massive au vote permettra d'améliorer la gestion du service public"

Le président du parti Voix du peuple (PVP), Lamine Osmani a déclaré, samedi à Alger, qu'une participation massive aux élections locales permettra d'améliorer la gestion du service public.

« Le changement est une revendication du peuple algérien. Nous sommes passés du Hirak populaire au Hirak institutionnel, dernière étape du parachèvement de l'édification des institutions de l'Etat pour améliorer le service public, à savoir les communes », a déclaré M. Osmani à la

presse au terme de l'accomplissement de son devoir électoral dans le cadre des locales du 27 novembre à l'école Charef Saïd à Birkhadem (Alger).

« Le parti a choisi de se présenter aux élections locales avec une ressource humaine qualifiée pour le changement. Les Algériens et Algériennes, quelles que soient leurs orientations, sont appelés à opérer ce changement en se rendant massivement aux urnes, la politique de la chaise vide étant vaine ».

ELECTIONS LOCALES

Affluence croissante des électeurs durant l'après-midi à travers les wilayas du centre

Le nombre des citoyens qui ont exprimé, samedi, leur voix à l'occasion des élections des assemblées populaires communales et de wilayas, a connu une augmentation notable durant l'après-midi, à travers les wilayas du centre du pays, où le scrutin se déroule dans de "bonnes conditions", selon l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et le constat fait sur place par les journalistes de l'APS.

A Djelfa, les centres de vote ont connu une affluence considérable des électeurs durant l'après-midi, animant les bureaux de vote.

De nombreux citoyens ont choisi, en effet, l'après-midi pour accomplir leur devoir électoral.

Une participation croissante au scrutin a été également enregistrée durant l'après-midi, dans la wilaya de Blida, où les taux de participation ont sensiblement augmenté à travers plusieurs bureaux de vote, notamment avec l'arrivée de femmes qui, habituellement, votent durant la deuxième partie de la journée.

Les femmes de la wilaya de Tipasa ont aussi choisi cette partie de la journée pour aller voter, après avoir terminé les tâches ménagères, se libérant pour l'acte politique en choisissant leurs représentants aux assemblées locales.

Même constat dans la wilaya de Boumerdes, où l'affluence des citoyens vers les bureaux de vote a augmenté dans l'après-midi notamment au niveau des communes rurales.

Les électeurs ont expliqué à l'APS avoir exprimé leur choix dans l'espoir d'améliorer leur cadre de vie en optant pour des can-



didats qu'ils jugent aptes pour réaliser le développement local auquel ils aspirent.

Dans les grands centres urbains, par contre, l'affluence reste moyenne.

A Bouira une importante affluence des électeurs vers les bureaux de vote a été constatée, dans l'après-midi, par l'APS, notamment à Rafour, Bechloul, El Adjiba, Ain Bessam, avec des files de citoyens qui se sont formées pour l'accomplissement du devoir électoral.

Le scrutin se déroule dans de "bonnes conditions", a indiqué le chargé de communication de la délégation de wilaya de l'ANIE, Khaled Selami, selon lequel "aucun incident n'a été signalé".

A Médéa, une affluence "remarquable" des électeurs a

été enregistrée, en début d'après-midi, dans des bureaux de vote des communes rurales où des taux de participation "appréciables" sont signalés, notamment, à Maghraoua, Meudjbeur, Saneg et El-Omaria.

Dans ces localités, les taux "les plus élevés" sont enregistrés au niveau des bureaux réservés aux femmes. Le flux de votants dans les grandes agglomérations urbaines de cette wilaya, telles que Médéa, Ksar-el-Boukhari, Berrouaghia, Beni-Slimane et Tablat, n'a, quant à lui, pas connu d'évolution notable, par rapport à ce qui est signalé dans les communes rurales.

A Ain Defla, le scrutin se poursuivait dans une atmosphère marquée par une bonne organisation, mais

avec un afflux quelque peu "timide" des citoyens vers les centres de vote.

A Tizi-Ouzou, le déroulement du scrutin a été marqué par une affluence modeste depuis le début de l'opération.

L'opération de vote était également fluctuante, en fonction du nombre de listes en lice au niveau de chaque commune, durant la journée.

A Bejaia, le calme et la sérénité marque le déroulement du scrutin, mais comme il est de tradition, l'afflux n'était pas au rendez-vous, selon des observateurs dans divers bureaux de vote qui restent néanmoins optimistes pour voir le "décliv" se produire durant les dernières heures du scrutin.

Il est à noter que dans cette wilaya, 108 listes sont proposées pour les communales et 6 autres pour l'APW, mêlant à la fois les candidatures partisanes et les indépendants.

Pour la wilaya de Chlef, les bureaux de vote ont enregistré une affluence moyenne des électeurs.

Ceux-ci ont exprimé par ce geste citoyen, l'espoir de contribuer à l'édification des institutions de l'Etat et l'élection d'assemblées légitimes, dirigées par des élus compétents et impartiaux.

ZITOUNI : "La participation massive, un rempart contre toute tentative d'atteinte à la sécurité de l'Algérie"

Le Secrétaire général (SG) du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni a appelé, samedi à Alger, les citoyens à participer «massivement» à cette échéance électorale et à contrecarrer «toutes les tentatives d'atteinte à la sécurité de l'Algérie». Dans une déclaration à la presse au sortir du bureau de vote au CEM Pasteur, M. Zitouni a affirmé que ces élections revêtaient «une extrême importance», étant la dernière étape dans le processus de parachèvement de l'édification institutionnelle, appelant les citoyens à y participer massivement et à choisir «les meilleurs» pour les servir.

Considérant que l'opération électorale était «un élément clé» dans la construction économique du pays et la satisfaction des aspirations des citoyens liées notamment à l'emploi, le SG du RND a fait remarquer que les défis à relever à l'avenir étaient «importants» en matière d'édification institutionnelle, de préservation de l'unité nationale ou encore de riposte aux conspirations qui se trament contre l'Algérie.

CONSTANTINE A 99 ans, il n'a jamais raté un scrutin

Agé de 99 ans, Bouchelouche Boumendjel alias "Smaïn", a défié samedi le poids de ses 99 ans et sa mobilité réduite pour aller voter au niveau du centre Allag-Fouhildj dans la commune de Hamma Bouziane (Constantine). "Je n'ai jamais raté une élection organisée en Algérie depuis l'indépendance à ce jour", a affirmé à l'APS ce moudjahid, né en 1922 à El Khroub, en s'aidant de deux béquilles pour pouvoir marcher. Et d'ajouter : "Aujourd'hui, à presque 100 ans, j'ai décidé de voter et donner ma voix à ceux que je considère les plus aptes à assumer la responsabilité".

En dépit du fait qu'il s'exprime peu, l'arrivée au centre de vote de Bouchelouche Boumendjel, appelé également par ses proches "Nouioura", a soulevé la curiosité des autres électeurs venus accomplir leur devoir électoral dans ce même centre.

En quittant le centre de vote, le nonagénaire a souhaité que les candidats qui seront élus à l'assemblée communale de Hamma-Bouziane et à l'assemblée de wilaya sauront écouter les citoyens et améliorer leurs conditions de vie, notamment les jeunes qui attendent beaucoup des responsables locaux.

Malgré le poids des ans, Ammi Aoued de Relizane tenait à accomplir le devoir électoral

Ammi Aoued, du haut de ses 81 printemps, tient à voter. Le poids des ans ne l'a pas empêché d'accomplir son devoir électoral samedi à Relizane, avec l'espoir que le renouvellement des assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) répondent aux aspirations des citoyens de la région et contribuent à améliorer leurs conditions de vie.

Animé d'une fervente volonté de voter, Aoued a pris la peine de se rendre au centre de vote de l'école primaire Mohamed-Said Zemmouchi à hai «Toub» en compagnie de son petit fils, histoire de véhiculer un message aux jeunes sur l'importance d'user du droit de vote et choisir les candidats de leur choix.

Cet «inépuisable» électeur a déclaré qu'il n'a raté aucun rendez-vous électoral, avec des motivations diverses (voter utile, voter pour l'Algérie, contrecarrer les abstentionnistes, ...), appelant les jeunes à «se rendre massivement aux urnes pour contribuer à l'achèvement de l'édification des institutions de l'Etat et choisir des élus capables d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de prendre en charge leurs préoccupations quotidiennes». Son espoir, cette fois-ci, est de voir les futures assemblées élues jouir de larges prérogatives pour traiter des préoccupations des citoyens, surtout en ce qui concerne l'aménagement urbain et l'éclairage dont souffrent de nombreux quartiers du chef-lieu de wilaya.

La présence d'un grand nombre de jeunes et de cadres universitaires dans les listes des candidats, est de bon augure pour Ammi Aoued, qui espère voir de jeunes compétences gérer les municipalités et injecter un sang nouveau au développement local. «Je souhaite voir nos enfants profiter d'une Algérie nouvelle et forte, construite par ses jeunes qui œuvrent à sa prospérité et à sa croissance à tous les niveaux et domaines», a-t-il lancé. La wilaya de Relizane compte un corps électoral de 446.590 électeurs répartis à travers 1.231 bureaux et 364 centres de vote, pour choisir entre 174 listes en lice pour les élections d'assemblées populaires communales et 13 pour les assemblées populaires de wilaya.

Les responsables des centres de vote dans la wilaya veillent au respect du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de Covid-19, a-t-on constaté au niveau des bureaux de vote.

Légère hausse de l'affluence des électeurs dans l'Est du pays

Le scrutin pour les élections locales a enregistré en début d'après-midi "une légère hausse" de l'affluence des électeurs dans les wilayas de l'Est dans les centres de vote, comparativement à la matinée, dans le respect des mesures préventives de lutte contre la Covid-19, ont constaté les journalistes de l'APS.

Une augmentation légère de l'affluence a été constatée par l'APS dans les centres "Youm El Ilm" et "Mohamed El Ghazali" de la ville de Constantine ainsi que dans les centres "Saâd Guellil" et "Lakhdar Miroud" des unités de voisinage 2 et 16 de la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Timide voire moyenne dans la matinée, l'affluence des électeurs dans les centres de vote de Batna s'est ranimée dans l'après-midi comme cela a été observé dans les centres "Zitari Mohamed" de la ville de Tazoult et "chahida Fatima-Zahra Guidoumi" du chef-lieu de wilaya où des files d'attente se sont formées devant les bureaux de vote pour hommes.

Dans une déclaration à l'APS, Karim Adel Amraoui qui venait d'accomplir dans ce dernier centre son devoir électoral en compagnie de son épouse Abla Saïghi et de leur enfant de 11 ans, a affirmé nourrir "un grand espoir dans la nouvelle Algérie", confiant avoir amené sciemment son fils pour "enraciner en lui l'esprit nationaliste". A Annaba, le scrutin a

connu un regain d'affluence des électeurs à travers les centres de vote dont celui d'"Ibn Badis" du centre-ville et ceux d'El Bouni et El Hadjar, où l'afflux notamment des électrices a été perceptible.

Dans la wilaya de M'sila, l'affluence des femmes a été manifeste durant l'après-midi même si le vote des électeurs dans les grandes villes à l'instar de M'sila, Boussaâda, Sidi Aïssa et Magra demeure "timide" contrairement aux villages et dechras où la participation des électeurs est acceptable.

A Mila qui a connu également une augmentation de l'affluence des électeurs, Amar Chirouf qui a voté ainsi que les membres de sa famille dans le centre de "Midoukall Boukhemiss" de la commune de Sidi Khelifa, a déclaré à l'APS être venu "soutenir les candidats dont les programmes ont été convaincants", souhaitant que ces derniers sauront "honorer leurs promesses dans le cas où ils sont élus" et contribuer au développement de cette commune aux faibles ressources et insuffisamment dotée en équipements publics.

Dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, l'affluence des électeurs a été dispersée d'une région à une autre, comme au chef-lieu de wilaya qui a enregistré une affluence "moyenne" des citoyens dans les centres de vote, tandis que dans les villages voisins dont celui de Sidi R'ghiss, la participation des femmes a été "notable".

Une même tendance a été relevée à Jijel, où 11 bus ont été réservés au transport des citoyens résidant dans les zones montagneuses et reculées vers les centres de vote des communes de Chekfa, Sidi Abdelaziz et El Aouana, a-t-on appris auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

L'affluence des citoyens vers les urnes reste à cette heure "moyenne" également dans la wilaya de Skikda comme cela a été observé au niveau des centres "Seddik Benyahia" et "Abdelhamid Ibn Badis" du chef-lieu de wilaya.

Dans les centres de vote de Guelma, le taux de participation aux élections des assemblées communales est passé de 4,69 % à 10h30 à 14,67 % à 13h00 et, pour l'assemblée de wilaya, de 4,63 % à 14,34 % pour un corps électoral composé de 377.884 inscrits, selon les données recueillies par l'APS auprès de la délégation de wilaya de l'ANIE.

Dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Tébéssa, Biskra, Sétif, Souk Ahras, El Tarf et Khenchela, le scrutin se poursuit normalement empruntant également une courbe légèrement ascendante comparativement à la matinée.

Plusieurs électeurs ont exprimé à l'APS leurs espoirs en "un avenir meilleur pour l'Algérie" considérant que le vote "est un devoir national avant d'être un droit".

LEVÉE DES SUBVENTIONS SOCIALES

Seules les personnes «aux revenus élevés» concernées (Président Tebboune)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi, que la révision de l'aide sociale passera par un débat national élargi, assurant que la levée des subventions sociales concernera seulement un tiers des citoyens parmi ceux ayant des «revenus très élevés».

«La révision de l'aide sociale doit passer par un débat national», a déclaré le Président Tebboune lors de sa rencontre périodique avec des médias nationaux diffusée sur plusieurs chaînes télévisées et radiophoniques nationales. Et d'ajouter : «les mécanismes de cette révision ne sont pas encore arrêtés, ni encore ses modalités, ses objectifs et les concernés». «La levée des subventions sociales concernera seulement un tiers des citoyens parmi ceux ayant des revenus très élevés», a souligné le Président Tebboune.

Et de faire remarquer que cette réforme nécessite un certain niveau de numérisation et des statistiques précises sur les revenus en vue de classer les catégories pauvres, moyennes et

riches, or ces statistiques actuellement ne sont pas «minutieuses» à ce sujet. Les syndicats seront associés à ce débat national sur la révision de l'aide sociale consacrée par la loi de finances 2022, a fait savoir le président Tebboune. Sur cette base, la révision de la politique de subvention sociale ne signifie d'aucune manière une levée des subventions pour ceux qui y sont éligibles, a soutenu le Chef de l'Etat qui a assuré que «les aides sociales en Algérie se poursuivront à jamais».

«L'édification d'un Etat social démocratique répond à un devoir de fidélité au serment des vaillants chouchadas et à la Proclamation du 1er Novembre 1954», a-t-il ajouté. Le président de la République a égale-

ment précisé que la réforme de la politique des subventions s'inscrit dans le cadre des réformes structurelles socio-économiques globales qui seront concrétisées l'année prochaine afin de bâtir un Etat moderne. Interrogé sur l'échec des précédentes tentatives de réforme de la politique de subvention, M. Tebboune a imputé cet échec à «la grande improvisation» qui marquait cette démarche dans le passé. Il a déploré les débats dominant la scène médiatique au sujet de la révision de la politique sociale du pays, qui, a-t-il dit, «ont peut-être exploité un dérapage verbal d'un ou plusieurs responsables», affirmant qu'il était encore tôt de débattre de ce sujet.



Economie : la priorité aux investisseurs locaux (Président Tebboune)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi, que la politique d'investissement en Algérie tenait compte des besoins du pays, soulignant que la priorité est accordée aux investisseurs locaux. «L'investissement en Algérie doit être fait selon le besoin du pays et la priorité est accordée aux opérateurs locaux», a précisé le Président Tebboune lors de sa rencontre périodique avec des représentants de la presse nationale. Il a fait état, dans ce sens, d'investisseurs algériens qui possèdent des capitaux importants qui ont préféré investir dans d'autres pays où ils créent de la valeur ajoutée et des emplois avec des fonds provenant de l'Algérie. Interrogé sur le suivi des projets de développement confiés au directeur de cabinet de la Présidence de la République, le Chef de l'Etat a rappelé que le dossier économique faisait partie de son programme, ajoutant que «la majorité des citoyens conviennent de la justesse des décisions qui hélas ne sont pas appliquées». «Des parties entravent la mise en oeuvre de ces décisions», a-t-il fait remarquer. Relevant que la non application des décisions qu'il a prises a entraîné la révocation de walis et de ministres, le chef de l'Etat a indiqué que le dernier remaniement ministériel est intervenu dans ce sens (non application des décisions). Il a souligné, par ailleurs, que l'objectif de la pluralité des institutions de contrôle, à l'instar de la médiation de la République, est de renforcer le contrôle sur la gestion de l'argent public.

«Révision de l'accord d'association Algérie-UE, une occasion pour développer l'économie du pays et renforcer ses exportations»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a indiqué que la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) permettrait à l'Algérie de bénéficier des exonérations douanières qu'il prévoit, de façon à conforter son économie et renforcer sa production et ses exportations. «Je pense que l'accord d'association avec l'UE est le résultat d'une faiblesse de l'Etat algérien. L'UE est inévitable et l'accord d'association avec cette communauté est

nécessaire pour de nombreuses raisons. Néanmoins, tout accord économique doit être mutuellement bénéfique», a déclaré le Président Tebboune lors d'une entrevue avec des représentants de la presse nationale diffusée vendredi. «A titre d'exemple, l'augmentation des taxes douanières imposées sur certains produits profite au pays producteur afin de pouvoir exporter, mais un pays principalement importateur doit revoir ces dispositions en vue de conforter son

économie et lancer la production», a-t-il expliqué. Lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 31 octobre dernier, M. Tebboune avait donné des instructions à l'effet de revoir les dispositions de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), «clause par clause», en fonction d'une vision souveraine et d'une approche «gagnant-gagnant», en tenant compte de l'intérêt du produit national en vue de créer un tissu industriel et des emplois.

Président Tebboune : «l'allocation chômage proche du SNMG et garantie jusqu'au pourvoi d'un emploi»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi, que l'allocation chômage, prévue dans la Loi de finances 2022, était proche du Salaire national minimum garanti (SNMG) et assurée au chômeur jusqu'à l'obtention d'un

poste de travail. «Il faudra prendre en charge les chômeurs», a souligné le Président lors de sa rencontre périodique avec des représentants de la presse nationale, précisant que l'Etat avait institué, pour ce faire, l'allocation chômage, d'ailleurs

proche du SNMG et «garantie aux chômeurs jusqu'à l'obtention d'un poste de travail».

Le versement de cette allocation requiert une mise en place de mécanismes et de contrôle pour qu'elle soit versée aux véritables chômeurs, a-t-il fait savoir. Ré-

cemment approuvée par les deux chambres du Parlement, la Loi de finances 2022 prévoit une allocation chômage aux chômeurs pré-demandeurs d'emploi inscrits auprès des services de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM).

ALGEST 2021

Dix protocoles d'accords signés entre des groupes publics et la Bourse de la sous-traitance

Dix protocoles d'accord entre des groupes publics et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP) ont été signés jeudi à Alger, dans le cadre du développement de la collaboration entre les industriels et les sous-traitants.

Il s'agit de la compagnie aérienne nationale «Air Algérie», le groupe public de transport des marchandises et de logistique «Logitrans», le groupe Madar, actif notamment dans l'agroalimentaire, l'emballage, le gardiennage et la surveillance, ainsi que dans l'investissement financier, le groupe Gica spécialisé dans le ciment, le groupe Divindus spécialisé dans le préfabriqué et la gestion des zones industrielles et le groupe Elec El Djazair, actif dans le domaine des industries électroniques, électriques et électroménagères. Les protocoles d'accord ont été signés également par le groupe public des industries mécanique «AGM», le groupe ACS spécialisés dans la chimie et la fabrication de produits d'emballage, le groupe Ferovial opérant dans les constructions de matériels et équipements ferroviaires et le groupe agroalimentaire Ag rodiv. La cérémonie de signature de ces protocoles d'accord

s'est déroulée en marge de la clôture de la 6ème édition du Salon international de la sous-traitance ALGEST 2021 en présence des ministres de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et des Transports, Aïssa Bekkai. Lors de son intervention, M. Zeghdar s'est dit «certain» que la conclusion de tels accords contribuera à la promotion de la sous-traitance industrielle conformément à la stratégie nationale visant à créer l'environnement approprié pour exploiter les innovations des TPE et PME et densifier le tissu industriel dans diverses régions du pays et dans diverses filières industrielles. Le ministre a insisté sur la concrétisation de ces accords dans le cadre d'un partenariat «fort et profitable à toutes les parties». Il a interpellé en particulier les sous-traitants qui doivent être «stricts dans l'application des normes techniques nécessaires dans la fourniture du service ou du produit commandé, avec le respect des délais de livraison, afin de promouvoir le produit national au rang du leadership mondial», a-t-il souligné. M. Zeghdar a affirmé, également, que son département procédera à des évaluations

périodiques de l'état d'exécution de ces accords. Pour sa part, le président de la BASTP, Kamel A ksous, a mis l'accent sur la participation «record» à cette édition ce qui dénote, selon lui, de l'intérêt que portent les différentes parties au secteur de la sous-traitance. M. A ksous a estimé que les conventions cadres sont le mécanisme

«idone» pour permettre la «fluidité» des échanges entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants et aussi d'envisager des partenariats «sur le long terme» qui permettent un retour sur investissement. Ces conventions permettront de créer «un climat de confiance» indispensable, selon lui, dans la relation industrielle.

Clôture de la 6ème édition du salon ALGEST

La 6ème édition du Salon international de la sous-traitance «ALGEST 2021» a été clôturée jeudi au Palais des expositions d'Alger, en présence des ministres de l'Industrie, Mohamed Zeghdar, des Energies et des Mines, Mohamed Arkab, et des Transports, Aïssa Bekkai. Lors de son discours de clôture, M. Zeghdar a estimé que ce salon marque un «nouveau départ» pour le partenariat entre les grands groupes industriels et les entreprises de sous-traitance. Ce partenariat devra être «couronné du succès qu'il mérite», avec l'accompagnement et le soutien «permanents» du ministère, a-t-il précisé. Organisé par le ministère de l'Industrie, en collaboration avec World Trade Center-Algiers et la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP), cet événement a regroupé près de 80 entreprises, entre opérateurs économiques, donneurs d'ordres et sous-traitants. Cette manifestation visait à mettre en relation les grands groupes industriels publics avec les petites et moyennes entreprises afin de densifier le tissu industriel national et développer la substitution à l'importation. ALGEST 2021 a réuni des professionnels de la sous-traitance dans plusieurs secteurs d'activités, notamment les industries mécanique, métallique, métallurgique, électrotechnique, du plastique, et du caoutchouc, ainsi que celles des pièces et composants automobiles et les services liés à l'industrie. Ce salon a été ponctué par la tenue de plusieurs conférences animées par des responsables et des experts sur la politique industrielle, la sous-traitance et l'innovation.

LOI DE FINANCES 2022

Le Parlement approuve un changement radical dans la politique de subvention sociale

Le Parlement vient d'approuver un changement radical dans la politique de subvention sociale, à travers l'adoption d'une mesure contenue dans la nouvelle loi de Finance relative à la création d'un dispositif national de compensation au profit des ménages qui y sont éligibles.

Selon l'article 187 de la nouvelle loi, adoptée jeudi à l'unanimité par les membres du Conseil de la nation après son adoption la semaine passée par l'Assemblée nationale populaire (ANP), «il est mis en place un dispositif national de compensation monétaire au profit des ménages qui y sont éligibles, constitué, notamment, de représentants des départements ministériels concernés, de parlementaires des deux chambres et d'experts économiques concernés ainsi que de représentants d'organisations professionnelles».

Selon le même texte, la révision et l'ajustement des prix des produits subventionnés interviendra après la mise en place, par ledit dispositif, de mécanismes et mesures relatifs à la détermination de la compensation au profit des ménages qui y sont éligibles, à travers un programme de transfert monétaire direct. «Les modalités d'application seront fixées par voie réglementaire notamment, la liste des produits subventionnés concernés par la révision des prix, les catégories de ménages ciblés, les critères d'éligibilité à cette compensation et les modalités de transfert monétaire», est-il noté dans la LF 2022. De ce fait, la politique de subvention sociale doit connaître à partir de 2022 un passage de la subvention généralisée à celle

ciblée, dirigées en faveur des ménages nécessaires à travers un programme de transfert monétaire direct.

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a fait remarquer, à l'issue de l'adoption du texte de loi par les membres de la chambre haute du Parlement, qu'il y avait «malentendu» sur le passage des subventions généralisées aux subventions ciblées prévu dans le projet de loi de finances, soulignant que «l'Etat n'abandonnera jamais son caractère social». Les subventions de l'Etat destinées aux couches vulnérables s'élèvent à 17 milliards de dollars, a-t-il souligné, ajoutant que qu'une grande partie de ces subventions profite aux indus bénéficiaires et autres intermédiaires qui ont saigné l'économie nationale en bénéficiant de ces transferts.

Le Premier ministre a rassuré que «les fonds récupérés sur le surplus des subventions sociales de l'Etat, après le ciblage des véritables bénéficiaires, seront affectés à d'autres secteurs comme la Santé et l'Education et serviront à la revalorisation des salaires». Selon les estimations du ministère des Finances, les subventions implicites, constituées notamment de subventions aux produits énergétiques et des subventions de nature fiscale, représentent environ



80% du total des subventions et que les subventions explicites représentent un cinquième du total des subventions. Elles sont dominées par le soutien aux prix des produits alimentaires et aux logements. Au plan budgétaire, ce dispositif permet également de maîtriser les crédits mobilisés annuellement au titre des différentes formes de subventions et de compensation (farine, semoule, pain, lait, huile, électricité, gaz, eau) et de participer à la réduction des phénomènes de gaspillage et de surconsommation qui se répercutent sur l'augmentation des dépenses publiques en la matière et qui pèsent lourdement sur le budget de l'Etat. Il est à rappeler que l'Algérie avait recouru à l'aide technique de la Banque mondiale (BM) pour définir les meilleurs mécanismes à adopter dans cette réforme «à court terme».

Répartition du budget de fonctionnement par département ministériel

Départements ministériels	Montants
- Présidence de la République	15.201.224.000
- Services du Premier ministre	4.551.272.000
- Défense nationale	1.300.000.000.000
- Finances	92.928.896.000
- Affaires étrangères	42.716.898.000
- Intérieur, collectivités locales et aménagement du territoire	585.370.059.000
- Justice	92.259.049.000
- Energie et mines	86.329.388.000
- Transition énergétique et énergies renouvelables	263.950.000
- Moudjahidines et ayants droit	232.474.088.000
- Affaires religieuses et wakfs	30.079.668.000
- Education nationale	825.004.074.000
- Enseignement supérieur et recherche scientifique	400.051.187.000
- Formation et enseignement professionnel	60.564.109.000
- Culture et arts	16.097.228.000
- Jeunesse et sports	45.094.954.000
- Numérisation et statistiques	819.770.000
- Poste et télécommunications	2.723.347.000
- Solidarité nationale, famille et condition de la femme	138.641.392.000
- Industrie	4.891.391.000
- Agriculture et développement rural	341.449.616.000
- Habitat, urbanisme et ville	19.612.605.000
- Commerce et promotion des exportations	20.874.651.000
- Communication	18.515.988.000
- Travaux publics	16.551.330.000
- Transports	11.238.541.000
- Ressources en eau et Sécurité hydrique	21.267.065.000
- Tourisme et industrie artisanale	3.952.273.000
- Santé	439.422.008.000
- Travail, emploi et sécurité sociale	176.128.307.000
- Relations avec le Parlement	233.453.000
- Environnement	2.752.149.000
- Pêche et productions halieutiques	2.749.210.000
- Industrie pharmaceutique	527.000.000
- Sous-Total	5.050.969.695.000
- Charges communes	1.260.562.742.000
- TOTAL GENERAL	6.311.532.437.000

Répartition du budget d'équipement par secteur

Secteur	Montant A.P	Montant C.P
- Industrie	3.210.827	4.797.017
- Mines et Energie	1.755.000	1.755.000
- Agriculture et développement rural	83.026.548	253.446.227
- Soutien aux services productifs	5.249.200	36.536.643
- Infrastructures éco. et admin.	497.429.806	736.118.670
- Education-formation	175.979.141	228.105.205
- Infrastructures socio-culturelles	43.758.179	156.962.428
- Soutien à l'accès à l'habitat	56.492.500	196.139.325
- Divers	100.000.000	100.000.000
- PCD	100.000.000	100.000.000
- Sous-Total investissements	2.048.901.201	2.713.860.515
- Soutien à l'activité économique (Dotation aux comptes d'affectation spéciale et bonification du taux d'intérêt)	433.039.657	433.039.657
- Attributions des Fonds d'investissement pour les nouvelles wilayas	10.000.000	10.000.000
- Provisions pour dépenses imprévues	400.000.000	390.000.000
- Sous-Total opérations en capital	400.000.000	833.039.657
- TOTAL BUDGET D'EQUIPEMENT	2.488.901.201	3.546.900.172

Indicateurs de cadrage macroéconomique et financier

Le Conseil de la nation a approuvé à l'unanimité, jeudi, le texte de la loi de Finances 2022. Voici les principaux indicateurs du cadrage macroéconomique et financier pour la période 2022-2024.

- Le prix de référence du baril de pétrole brut a été fixé à 45 dollars pour la période 2022-2024.

- Le prix de marché du baril de pétrole brut a été fixé à 50 dollars pour la période 2022-2024.

- Le taux d'inflation est estimé à 3,7 % en 2022 et 2023 et à 3,8 % en 2024.

- Il est prévu que la croissance économique atteigne 3,3 % en 2022 avant de se stabiliser en 2023 et 2024 à près de 3 %.

- Cette performance est liée à la croissance annuelle moyenne des secteurs hors hydrocarbures à hauteur de 3,7 % entre 2022 et 2024 (+ 4,0 % en 2022, + 3,4 % en 2023 et + 3,8 % en 2024) contre + 3,2 % dans la loi de Finance complémentaire (LFC) 2021.

- Au niveau sectoriel, la croissance annuelle moyenne du secteur des hydrocarbures devrait se stabiliser à +0,6 % durant la période 2022-2024, résultat du développement des ventes au niveau des marchés extérieurs et intérieurs qui passent de 0,6% en 2022 à 0,8% en 2023 puis à 0,5 % en 2024 (+0,2 en 2023 et +0,1 % dans la LFC 2021).

- Il est prévu que le secteur de l'agriculture enregistre une croissance moyenne de +4,7 % durant la période 2022-2024 (4,5 % en 2022, 4,3 % en 2023 et 5,2 % en 2024 contre +3,4 % dans la LFC 2021).

- Concernant le secteur de l'industrie, la croissance moyenne annuelle de la valeur ajoutée atteindra +4,3 % durant la période 2022-2024 passant de +4,1 % en 2022 à +4,3 % en 2023 puis à +4,4 % en 2024 (contre +5,9 % dans la LFC 2021).

- La valeur ajoutée du secteur du BTPH connaîtra une croissance de +4,7 % en 2022 contre +3,8 % dans la LFC 2021, alors que la croissance moyenne du secteur atteindra +4,4 % en 2023 et 2024.

- Concernant les services commerciaux et les services non commerciaux, il est prévu que la valeur ajoutée des deux secteurs atteigne en 2022 une croissance de, respectivement, +4,6 % et de +3,6, alors que ces deux secteurs enregistreront durant la période 2023-2024 une croissance annuelle moyenne de, respectivement, +4,5 % et de +1,8 %.

- Il est prévu que les recettes hydrocarbures reculent en 2022 à 779 milliards de dollars (Mds USD) (contre 32,4 Mds USD en 2021) tandis qu'il est prévu qu'elles se stabilisent à hauteur de 28,1

Mds USD en 2023 et 28,2 Mds USD en 2024 sur la base d'un prix du marché de 50 dollars/baril de pétrole brut «Sahara Blend» durant la période de prévision, et ce, comparativement aux prévisions de clôture de 2021 basées sur un prix moyen du baril à 65 dollars.

- Il est prévu que les importations de marchandises enregistrent en 2022 une baisse de 5,4 % atteignant 31,8 Mds USD et 31,2 Mds USD (-1,9 %) en 2023 et 30,8 Mds USD (-1,3 %) en 2024.

- La balance commerciale, sur la base du prix de référence du baril de brut algérien de 50 dollars, sera équilibrée en 2022 avant de réaliser un excédent, selon les prévisions, en 2023 (de 1,3 Mds USD) et en 2024 (de 0,7 Mds USD).

- Les recettes budgétaires globales prévues pour la période 2022-2024 enregistrent une hausse moyenne de 1,3 % (-2,98 % en 2022, +3,2 % en 2023 et +3,7 % en 2024), résultat de la hausse de la fiscalité pétrolière de 6 % en moyenne et de 3 % en moyenne par rapport aux revenus de la fiscalité.

- Il est prévu que les recettes ordinaires enregistrent un recul important (-8,95 %) en 2022 réalisant en 2023 et 2024 une hausse de +2,9 % en moyenne annuelle (+2,2 % en 2023 et +3,7 % en 2024).

- Les dépenses budgétaires enregistrent une hausse de +14,1 % en 2022 comparativement à 2021 atteignant 9,858,4 Mds de dinars (DZD) en 2022 et 9,682,04 Mds DZD en 2023 et près de 9,822 Mds DZD en 2024.

- Par rapport au Produit intérieur brut (PIB), les dépenses publiques s'élèveront de 3,3 %, passant de 39,5 % dans les prévisions de clôture de 2021 à 42,8 % en 2022. En 2023 et 2024, les dépenses publiques atteindront respectivement 39,9 % et 38,4 % du PIB.

- Les dépenses de fonctionnement connaîtront une hausse de +4,6 % durant la période 2022-2024 atteignant 6,311,5 Mds DZD en 2022, 6,273,7 Mds DZD en 2023 et 6,451,2 Mds DZD en 2024.

- Par rapport au PIB, la moyenne du budget de fonctionnement représentera 26,2 % contre 25,9 % en 2021 (prévisions de clôture).

- Il est prévu que les dépenses d'équipement enregistrent une hausse en 2022 de +19,1 % comparativement à 2021 (prévisions de clôture) atteignant 3,546,9 Mds DZD avant de reculer de 3,9 % en 2023 et de 1,1 % en 2024 (3,408,3 Mds DZD et 3,370,7 Mds DZD respectivement).

- Le déficit du budget représentera, par rapport au PIB, -18,1 % en 2022, -15,7 % en 2023 et -14,6 % en 2024 contre -12,7 % dans les prévisions de clôture de 2021.

Prévisions budgétaires de la Loi de Finances 2022

Voici les prévisions budgétaires de la Loi de Finances (LF) pour l'année 2022, adoptée jeudi par le Conseil de la Nation. (Unité : milliards de dinars)

	2021 (clôture)	2022 (PLF)	2023 (estimations)	2024 (estimations)
Recettes budgétaires	5858,03	5683,22	5867,01	6084,08
Fiscalité pétrolière	1927,05	2103,91	2209,68	2292,80
Recettes fiscales liées	2769,66	2857,86	2939,64	3071,65
Impôt sur le salaire global / salaires	796,67	652,44	680,88	707,13
Impôt sur le salaire global / autres catégories	83,55	93,59	101,16	106,27
Impôt sur les bénéfices des sociétés	307,66	426,36	404,63	425,09
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée aux importations	443,51	453,11	468,64	488,09
TVA appliquée aux produits locaux	358,40	389,30	401,88	429,12
Taxe intérieure de consommation / cigarettes et boissons alcoolisées	111,32	118,48	123,86	129,91
Taxe sur les produits pétroliers	204,10	207,97	221,16	227,33
Contributions indirectes	4,80	20,04	22,77	23,17
Recettes douanières	328,62	343,95	354,22	367,23
Droits d'enregistrement et de timbre	86,40	95,36	99,98	104,74
Recettes parafiscales	196,27	231,10	232,64	234,58
Rendement des revenus des domaines	39,47	39,88	40,29	40,70
Rendements divers du budget	156,80	191,22	192,35	193,88
Recettes exceptionnelles	965,00	490,30	485,00	485,00
Recettes organisationnelles	0,05	0,05	0,05	0,05
Dépenses du budget	8,642,68	9,858,43	9,682,04	9,821,06
Fonctionnement	5,664,51	6,311,53	6,273,73	6,451,23
Equipement	2,978,18	3,546,90	3,408,30	3,370,73
Solde du budget	-2,784,65	-4,175,21	-3,815,02	-3,737,88
Solde total du Trésor	-3,614,23	-4,929,27	-4,541,73	-4,359,63
Solde total du Trésor/ PIB (%)	-16,51	-21,40	-18,70	-17,86

ORAN

La pandémie du Covid-19 a impacté le dépistage du VIH (spécialiste)

Le dépistage du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) à Oran a été significativement impacté par la pandémie du Covid-19, a indiqué jeudi la chef de service des maladies infectieuses du CHU d'Oran, Pr Nadjet Mouffok.

«Depuis la déclaration de l'épidémie à Oran en mars 2020, nous n'organisons plus de campagnes de dépistage du sida», a-t-elle déclaré en marge du 6e congrès des médecins spécialistes libéraux, ouvert jeudi à Oran, sur le thème «le Covid et les pathologies cardio-métaboliques».

Le service des maladies infectieuses du CHU d'Oran, classé comme un centre de référence régional de la prise en charge du sida, accueille les malades de toute la région Ouest et du Sud-ouest du pays. Il avait l'habitude d'organiser plusieurs campagnes de dépistage annuel.

Le dépistage du sida n'est pas le seul à être impacté, mais la prise en charge de cette partie des malades l'a été aussi pendant un bon bout de temps, «dans la période du confinement notamment», a affirmé la Pr Mouffok, signalant qu'une grande partie des malades qui habitent hors wilaya ne pouvait pas se déplacer pour faire le suivi et s'approvisionner en médicaments.

La prise en charge s'est améliorée en 2021 par rapport au 2020, avec l'allègement puis la levée des restrictions d'une part, et l'ouverture de structures dédiées au Covid-19 (hôpital d'El Kerma), ce qui a permis au service des maladies infectieuses de reprendre son rythme habituel, d'une autre part, s'est toutefois réjoui la même responsable.

KHENCHELA

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication d'armes et de munitions (sûreté de wilaya)

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Khenchela ont démantelé un atelier clandestin de fabrication d'armes et de munitions sans autorisation de l'autorité légalement compétente, a indiqué jeudi la cellule de communication de ce corps de sûreté.

Selon la même source, l'opération fait suite à des informations parvenues à cette brigade relatives à l'activité d'un sexagénaire ayant transformé le garage de son domicile, au centre-ville de Khenchela, en atelier de fabrication de munitions et d'armes de catégorie cinq.

Agissant en coordination avec les autorités judiciaires, et après obtention du mandat de perquisition du procureur de la République près le tribunal de Khenchela, les enquêteurs ont interpellé le suspect à l'intérieur de son garage et saisi 3 fusils à double canon de catégorie 5, deux crosses en bois pour armes à feu, trois tubes ronds et des percuteurs, selon la même source.

Des outils pour le nettoyage des armes, 300 grammes de poudre à canon, 1 kg de soufre, 4,5 kg de plomb, 7 cartouches pleines, des munitions de catégorie 4, une paire de jumelles de vision nocturne et une tenue militaire de l'ANP ont été également saisis, a ajouté la même source.

Le mis en cause a été emmené au siège de la brigade pour le parachèvement de l'enquête, avant l'élaboration d'un dossier pénal à son encontre et sa présentation devant les instances judiciaires compétentes.

LES DANGERS DU GAZ

La Direction de distribution d'électricité et de gaz de Bologhine poursuit ses campagnes de sensibilisation

La direction de distribution de l'électricité et du gaz (DD) de Bologhine, relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG), filiale du Groupe Sonelgaz poursuit ses campagnes de sensibilisation sur les dangers de la mauvaise utilisation du gaz, lancée à la mi-novembre au profit des élèves des trois cycles. «La DD de Bologhine a animé des activités de sensibilisation au niveau des écoles primaires Kenza Cherif sahraoui et Rabie Bouchama (com-

mune de Bologhine) ainsi qu'au primaire Samrouni 1 et le CEM Samrouni 2 (Commune de Ouled Fayet), a précisé jeudi un communiqué de la direction. Ces campagnes, qui s'étaleront jusqu'au mars 2022, ont été supervisées par des cadres de la direction spécialisés dans le domaine du gaz et de la prévention qui ont donné des explications sur les dangers de la mauvaise utilisation du gaz de ville et du gaz Butane. Ces activités s'inscrivent dans le cadre du programme annuel arrêté par la direction

qui prévoit également des portes ouvertes au niveau des agences commerciales pour le grand public, a ajouté la même source.

Une journée de sensibilisation a été organisée dans ce sens à l'agence de Ouled Fayet, en sus d'une autre ciblant les familles de la cité 500 logements. Qualifiées de trait d'union entre le client et les services de distribution, les campagnes visent à renforcer la communication préventive et de proximité à travers la distribution de guides et de dépliants por-

tant des conseils et des orientations sur la bonne manière à suivre pour éviter l'asphyxie au monoxyde de carbone, a mis en avant la DD de Bologhine dans son communiqué.

La DD a fait savoir qu'un plan d'action a été mis en place ciblant toutes les tranches d'âges au niveau de son territoire de compétence, notamment les nouvelles cités récemment raccordées par le gaz, a conclu le communiqué.

APS

AÏN DEFLA

Démantèlement d'une bande de cinq individus versée dans le trafic de drogue (Sûreté de wilaya)

Les services de sûreté de Aïn Defla ont mis fin aux agissements d'une bande de cinq individus s'adonnant au trafic illégal de kif traité au niveau du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya.

Suite à des informations faisant état d'un groupe d'individus ayant reçu une quantité de kif traité dans le but de l'écouler à des petits dealers à Aïn Defla, les éléments de la section de la Police Judiciaire relevant de la première sûreté urbaine ont mis en place un plan minutieux visant leur neutralisation, a-t-on indiqué.

Après avoir identifié l'un des membres de la bande, les policiers l'ont surveillé de très près, l'arrétant à la fin de la semaine dernière à hauteur de la rue Khiaï Mohamed du chef-lieu de wilaya, en possession d'une quantité de kif traité, a-t-on fait savoir,



signalant que la fouille de son domicile leur a permis de mettre la main sur 13 grammes de la même substance hallucinogène. Acculé,

l'individu en question a fait état de quatre de ses acolytes impliqués dans ce type d'activité répréhensible, lesquels ont été arrêtés tour à tour à la

suite des investigations poussées menées par l'instance sécuritaire susmentionnée, en coordination avec le parquet de Aïn Defla, a-t-on signalé. Un PV a été dressé à l'encontre des mis en cause portant sur les griefs de «détention, stockage et vente illégale de drogue dans le cadre d'une organisation criminelle». Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, les 5 individus, dont l'âge varie entre 27 et 40 ans, ont été présentés jeudi devant les instances judiciaires de Aïn Defla, lesquelles les ont placés sous mandat de dépôt, a-t-on conclu.

BISKRA

Arrestation du directeur d'une banque et de 3 employés pour détournement d'argent (sûreté)

La brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Biskra a procédé à l'arrestation du directeur d'une banque et de trois employés suspects d'être impliqués dans une affaire de détournement de deniers privés, a indiqué jeudi un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sûreté. Cette affaire a été traitée suite à l'ouverture par cette brigade d'une enquête concernant «un trou financier de près de

10 millions DA du compte bancaire d'un client», a précisé la même source.

L'enquête a révélé l'implication du directeur de la banque dans le transfert de ce montant dans un autre compte pour l'encaisser et lorsque la victime s'en est aperçue le suspect a restitué le montant détourné en puisant dans le compte interne de la banque, générant ainsi deux trous, l'un dans le compte du client et le second dans celui de la

banque, a ajouté la même source. L'approfondissement de l'enquête a conduit à l'arrestation du directeur de la banque et de trois employés suspects d'être impliqués dans cette affaire, est-il indiqué.

Présentés devant la justice, le directeur de la banque a été placé sous mandat de dépôt, tandis que les trois employés ont été relaxés, selon la même source.

TISSEMSILT

Quatre blessés graves dans un accident de la circulation à Youssoufia (protection civile)

Quatre (4) personnes ont été grièvement blessées suite à un accident de la route survenu dans la commune de Youssoufia (wilaya de Tissemsilt), a-t-on appris, vendredi auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit au niveau de la RN 14, sur l'axe reliant la commune de Youssoufia et la wilaya de Aïn Defla, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule, faisant 4 blessés

graves, âgés entre 28 et 73 ans, a précisé la même source. Les victimes ont été évacuées vers le service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Theniet El Had. Une source médicale de la même structure de santé a indiqué qu'elles ont été placées en soins intensifs. Par ailleurs, une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de cet accident.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 décès et 237 blessés en 48 heures (Protection Civile)

Cinq (5) personnes sont décédées et 237 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers plusieurs wilayas durant ces dernières 48 heures, indique samedi un communiqué de la Protection civile (DGPC).

Les éléments de la protection civile sont également intervenus durant la même période, pour prodiguer des soins à 07 personnes, dont une est décédée, suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dans les wilayas de Constantine, Chlef, M'Sila et Bordj Bou Arreridj selon la même source. Par ailleurs, les secours

sont intervenus pour l'extinction de 04 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Mila et Khenchela, ayant causé le décès d'un homme âgé de 75 ans.

Dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la protection civile ont effectué 22 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du port de la bavette et le respect des règles de la distanciation physique.

Les mêmes unités ont aussi effectué 47

opérations de désinfection générale à travers le territoire national, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, note la même source.

Pour ce qui est des interventions liées aux intempéries, les secours de la wilaya de Mostaganem sont intervenus pour effectuer des opérations d'épuisement des pluviométriques dans quelques habitations et édifice public à travers les communes de Mostaganem et Khadra, précise le communiqué de la Protection Civile.

BRANDE-BRETAGNE

La tempête Arwen fait deux morts dans le nord du pays

Le nord du Royaume-Uni est frappé de plein fouet samedi par la tempête Arwen, qui a privé des dizaines de milliers de personnes d'électricité et entraîné la mort de deux hommes.

Le Met Office, agence météorologique britannique, a prévenu attendre dans la journée de samedi de «très fortes rafales», après une nuit passée en niveau d'alerte rouge pour le vent et qui a vu «une grande partie du Royaume-Uni» frappée par des rafales «dommageables».

Le pays est désormais placé en alerte orange ou jaune selon les régions, mais l'agence météorologique conseille toujours de ne se déplacer qu'en cas d'absolue nécessité.

En Irlande du nord, un homme est décédé vendredi lorsque sa voiture a été heurtée par la chute d'un arbre, a indiqué la police.

Un autre a perdu la vie dans le nord-est de l'Angleterre, lorsqu'un arbre lui est tombé dessus. En



Écosse, plusieurs lignes ferroviaires ont été interrompues entre Edimbourg, Glasgow et d'autres villes majeures après qu'une grange soufflée par les vents a atterri sur les rails.

De nombreuses routes des

régions écossaises les plus touchées sont par ailleurs fermées à cause de débris sur les voies.

Environ 120 camions se sont fait surprendre par la météo et sont désormais «coincés dans la neige» sur

une autoroute du nord de l'Angleterre, a annoncé samedi la police routière, qui a déployé un chasse-neige pour essayer de résoudre la situation. Le fournisseur d'énergie Northern Powergrid estime que de violentes rafales ont privé d'électricité 55.000 de leurs clients dans le nord de l'Angleterre et notamment dans le comté de Northumberland, où la ville de Brizlee Wood a subi des vents à près de 160km/h, selon les relevés du Met office.

De nombreuses vidéos publiées sur les réseaux sociaux montrent des vents hurlant et une mer déchainée à travers le pays.

«Les gens doivent rester loin de la côte car les vagues représentent un danger pour la vie», a averti samedi le Met office

DÉMOGRAPHIE

L'Italie pourrait perdre plus de 20% de sa population d'ici 2070 (ISTAT)

L'Italie pourrait perdre plus de 20% de sa population d'ici 2070, en passant de 60 à près de 48 millions d'habitants, a indiqué un rapport de l'Institut italien des statistiques (Istat).

«Les prévisions sur l'avenir démographique de l'Italie donnent potentiellement un cadre de crise», a signalé le rapport, relevant que la population résidente est en baisse.

«De 59,6 millions habitants au 1er jan-

vier 2020, la péninsule passera à 58 millions en 2030, 54,1 millions en 2050 et en suite à 47,6 millions en 2070, soit la perte de 12 millions d'habitants», prévoit l'Istat, notant que les migrants venant de l'étranger peuvent ralentir la baisse de la population.

Cette baisse de la population s'accompagne par un vieillissement généralisé, en cours depuis de nombreuses années en raison de la baisse du nombre de nais-

sances et de la hausse de l'espérance de vie. Aujourd'hui, les personnes de plus de 65 représentent 23,2% de l'ensemble de la population, un pourcentage qui pourrait facilement atteindre 35% en 2070, selon l'Institut.

Ces changements démographiques produisent «des conséquences sur le marché du travail et sur la programmation économique future» qu'il faudra soigneusement étudier, a averti l'Istat.

BIÉLORUSSIE

Le président biélorusse souligne le devoir d'aider les réfugiés en difficulté

La Biélorussie souhaite aider les gens en difficulté, a déclaré vendredi le président biélorusse

Alexander Loukachenko en discutant avec des réfugiés près du point de contrôle de Bruzgi à la frontière entre la Biélorussie et la Pologne. Selon l'agence de presse Belta, M. Loukachenko

a observé que de nombreux réfugiés disposaient de téléphones portables et que les gens recevaient par Internet des informations sur ce qui se passe.

«Il y a de nombreux signaux différents sur vos téléphones.

La moitié d'entre eux sont honnêtes et justes. Et l'autre

moitié n'est pas vraie. Et vous devez, en étant ici, apprendre à distinguer entre le vrai et le faux», a déclaré le président.

Près de 2.000 réfugiés, principalement en provenance du Moyen-Orient, ont tenté de traverser la frontière entre la Biélorussie et la Pologne pour entrer dans

l'Union européenne en début novembre.

La Pologne a envoyé des troupes à la frontière et empêché les réfugiés d'entrer sur son territoire. Des centaines de personnes restent à la frontière, espérant entrer dans l'Union européenne pour y demander asile.

CÔTE D'IVOIRE

Près de 2.500 cas de violences faites aux femmes en deux ans à Abidjan

Près de 2.500 cas de violences faites aux femmes ont été enregistrés en 2019 et 2020 dans la seule ville d'Abidjan, capitale économique de Côte d'Ivoire, selon l'étude d'une ONG rendue publique vendredi.

«Les (petites) filles et les jeunes filles sont beaucoup plus exposées aux violences, notamment les mariages forcés», selon cette enquête de l'Organisation des citoyennes pour la promotion et défense des droits des enfants, femmes et minorités (CPDEFM). Elle précise que 1.290 mariages forcés de filles de moins de 18 ans et 1.121 viols ont été recensés en 2019 et 2020 dans la seule capitale économique ivoirienne où il y a également eu 416 féminicides sur la même période.



Cette enquête ne porte que sur Abidjan, ville d'environ cinq millions d'habitants, et il n'existe pas de chiffres fiables et officiels sur le reste de la Côte d'Ivoire qui compte quelque 25 millions d'habitants. Selon Malamita Ouattara, membre du

Collectif des activistes de Côte d'Ivoire (CACI), «le silence demeure par ailleurs la norme» et les victimes «sont plus promptes à s'exprimer quand elles sont placées en position de témoin», raison pour laquelle son organisation plaide pour «une assis-

tance médicale et judiciaires aux victimes». Le CACI a salué l'initiative d'un projet de loi sur les mesures de protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles, envisagé par le gouvernement ivoirien qui a «pris conscience de l'ampleur du phénomène». Fin août, la diffusion sur une chaîne privée de télévision d'une émission au cours de laquelle l'animateur avait invité un ancien violeur pour expliquer comment il s'y prendrait afin d'abuser de ses victimes, avait suscité l'indignation en Côte d'Ivoire.

Cet animateur avait été condamné peu après par un tribunal d'Abidjan à 12 mois de prison avec sursis pour «apologie de viol» et «atteinte à la pudeur».

MEXIQUE

19 pèlerins tués dans un accident d'autocar

Au moins 19 personnes qui se rendaient à un pèlerinage religieux au Mexique sont mortes vendredi dans un accident d'autocar et 20 autres ont été blessées, ont indiqué les autorités locales. Selon un membre du gouvernement de l'Etat de Mexico (centre), les pèlerins originaires de l'Etat voisin du Michoacan se rendaient au sanctuaire catholique de Chalma, le deuxième lieu de pèlerinage le plus important du Mexique.

Les circonstances de l'accident survenu sur une route secondaire demeuraient encore inconnues des autorités.

Des photos publiées sur des médias locaux montraient l'autocar encastré contre une maison. Toutes les victimes étaient des passagers de l'autocar, dont le conducteur.

KOSOVO

Trois morts, dont deux enfants, dans l'attaque d'un bus scolaire

Un homme armé a ouvert le feu vendredi soir dans le centre du Kosovo contre un bus transportant des élèves, tuant deux d'entre eux, un garçon et une fille, ainsi que le chauffeur, a annoncé la police. Un élève de 14 ans a également été blessé, mais son état est stable, a précisé à la télévision d'Etat RTK Skender Dreshaj, le responsable d'un hôpital proche du lieu de l'attaque. Selon des médias locaux, le tireur portait un masque et était armé d'un fusil mitrailleur AK47. Les raisons de son geste restent inexplicables. Le bus était rempli d'élèves rentrant de l'école, a déclaré à RTK le chef du village de Glogjan (centre), Mustafa Selmani. La présidente du Kosovo, Vjosa Osmani, a condamné l'attaque et appelé la police à retrouver ses auteurs le plus rapidement possible pour les remettre à la justice.

«Attaquer un bus avec des élèves est un coup porté à la sécurité et à l'ordre», a-t-elle posté sur Facebook.

ETHIOPIE

Plus de 9 millions de personnes souffrent de la faim dans le nord (PAM)

Plus de neuf millions de personnes ont désormais besoin d'aide alimentaire dans le nord de l'Ethiopie, en proie depuis plus d'un an à la guerre, a affirmé vendredi le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Les récents développements du conflit en Ethiopie, où les rebelles tigréens menacent de marcher sur la capitale Addis Abeba, inquiètent la communauté internationale, qui tente d'obtenir un cessez-le-feu. Plusieurs Etats, dont le Royaume-Uni, la France et les Etats-Unis, ont appelé leurs ressortissants à quitter le pays. Marqué par les atrocités et la famine, le conflit a fait plusieurs milliers de morts et plus de deux millions de déplacés. Vendredi, le PAM a sonné l'alarme: la situation humanitaire s'est rapidement détériorée au cours des derniers mois au Tigré mais aussi dans les régions de l'Amhara et de l'Afar, où le conflit s'est étendu.

Selon un communiqué de l'organisation, 9,4 millions de personnes y souffrent de la faim «en conséquence directe du conflit en cours», contre environ 7 millions en septembre. «La région Amhara (où les combats se déroulent en ce moment, ndlr) a observé la plus grande progression des chiffres avec 3,7 millions de personnes désormais en besoin urgent d'aide alimentaire», dit le PAM. «De tous les gens qui dans le nord de l'Ethiopie ont besoin d'aide, plus de 80% (7,8 millions) sont au-delà de la ligne de front». Cette semaine, de la nourriture a été distribuée à Dessie et Kombolcha pour la première fois depuis que ces villes ont été prises par les rebelles il y a près d'un mois, affirme l'organisation.

GRIPPE SAISONNIÈRE La campagne de vaccination débutera le 29 novembre (Institut Pasteur d'Algérie)



La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera le 29 novembre, a annoncé vendredi le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Dr Fawzi Derrar. «La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, pour laquelle le ministère de la Santé a mobilisé tous les moyens nécessaires, débutera le 29 novembre», a déclaré à l'APS M. Derrar, en marge de la Téléconférence des ministres africains de la Santé, en prévision de l'Assemblée extraordinaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), prévue lundi à Genève (Suisse).

Le Directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie a fait état de l'acquisition de deux (2) millions de doses de vaccins qui sont en cours de distribution aux établissements sanitaires et hospitaliers participant à la campagne vaccinale aux côtés des pharmacies d'officine.

M. Derrar a appelé les citoyens, notamment les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes, à se faire vacciner contre la grippe saisonnière pour se protéger et protéger la société.

Selon les recommandations de l'OMS, il n'y a pas de contre-indication à recevoir en même temps le vaccin antigrippal et celui anti-covid, a assuré le responsable.

ORAN La pandémie de Covid-19 a impacté le dépistage du VIH (spécialiste)

Le dépistage du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) à Oran a été significativement impacté par la pandémie de Covid-19, a indiqué jeudi le chef de service des maladies infectieuses du CHU d'Oran, Pr Nadjet Mouffok.

"Depuis la déclaration de l'épidémie à Oran en mars 2020, nous n'organisons plus de campagnes de dépistage du sida", a-t-elle déclaré en marge du 6e congrès des médecins spécialistes libéraux, ouvert jeudi à Oran, sur le thème "Le Covid et les pathologies cardio-métaboliques".

Le service des maladies infectieuses du CHU d'Oran, classé comme un centre de référence régional de la prise en charge du sida, accueille des malades de toute la région Ouest et du Sud-ouest du pays.

Il avait l'habitude d'organiser plusieurs campagnes de dépistage annuellement.

Le dépistage du sida n'est pas le seul à être impacté, mais la prise en charge de cette partie des malades l'a été aussi pendant un bon bout de temps, "dans la période du confinement notamment", a affirmé le Pr Mouffok, signalant qu'une grande partie des malades qui habitent hors wilaya ne pouvait pas se déplacer pour faire le suivi et s'approvisionner en médicaments.

La prise en charge s'est améliorée en 2021 par rapport au 2020, avec l'allègement puis la levée des restrictions d'une part, et l'ouverture de structures dédiées au Covid-19 (hôpital d'El Kerma), ce qui a permis au service des maladies infectieuses de reprendre son rythme habituel, d'une autre part, s'est toutefois réjoui la même responsable.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 163 nouveaux cas, 127 guérisons et 6 décès

Cent soixante-trois (163) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 127 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 209980, celui des décès à 6052 cas, alors que le nombre de patients guéris

est passé à 144029 cas. Par ailleurs, 21 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 32 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 12 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 4 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

ALGÉRIE - ONU Benbouzid reçoit le coordonnateur résident de l'ONU en Algérie (ministère)

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a reçu le coordonnateur résident de l'ONU en Algérie, Alejandro Enrique Alvarez, en compagnie du directeur du programme conjoint des Nations Unies de lutte contre le SIDA (ONUSIDA), Zeddam Adel, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Les deux parties ont rappelé, mercredi, le partenariat historique qui lie le ministère de la Santé aux agences onusiennes, à l'instar de l'ONUSIDA, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unicef et le Fonds des Nations-Unies pour la Population (FNUAP), et récemment le programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en matière de riposte au SIDA, aux maladies transmissibles et non transmissibles, de santé mère-enfant, de santé de procréation, de planification familiale, de contrôle sanitaire aux frontières, de



santé des migrants et de riposte à la Covid-19 ces dernières années, selon la même source.

Lors de cette rencontre, M. Benbouzid a exprimé sa disposition à renforcer ce partenariat, dans le cadre de la réalisation des objectifs durables, notamment en ce qui concerne le troisième objectif de développement durable qui consiste à garantir la santé et le bien-être de tous, à travers une couver-

ture sanitaire globale, saluant "l'appui" accordé par les agences onusiennes en matière de lutte contre la pandémie de la Covid-19.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accompagner l'ONU dans le processus de réforme du système sanitaire pour améliorer la santé de proximité dans le cadre d'une approche globale qui repose sur des compétences de haut niveau ainsi que la mobilisation de ressources

supplémentaires. Des débats seront incessamment lancés au plan technique et porteront sur les orientations du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, dans le cadre des assises sanitaires nationales qui s'inscrivent dans le cadre des recommandations des perspectives de réforme effective du système sanitaire.

Pour sa part, le nouveau coordonnateur résident s'est engagé à mobiliser les agences onusiennes pour hisser le niveau du partenariat avec le ministère de la Santé pour apporter l'appui nécessaire, conformément aux priorités fixées, proposant de tirer profit de l'expérience des experts du système sanitaire algérien.

Le dialogue a porté également sur la nécessité de "mettre en exergue et de renforcer la qualité du partenariat" établi entre le ministère de la Santé et les agences onusiennes et de l'élargir à d'autres domaines.

LUTTE CONTRE LE COVID-19 L'Afrique doit parler d'une seule voix à l'OMS (Benbouzid)

Les pays africains doivent, dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, parler d'une seule voix lors de l'Assemblée extraordinaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévue le 29 novembre à Genève (Suisse), a indiqué vendredi à Alger le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid.

En marge de sa participation à une

téléconférence avec ses homologues africains, à la veille de la tenue de l'Assemblée extraordinaire de l'OMS, M. Benbouzid a estimé qu'il était très important pour les pays africains de parler d'une seule voix lors de la session de l'OMS, prévue la semaine prochaine à Genève, pour exposer les difficultés qui ont affecté les systèmes de santé des pays du continent suite à la

pandémie de Covid-19. Le ministre a appelé les pays africains à s'organiser pour instaurer une solidarité régionale, d'autant que le continent enregistre un très faible taux de vaccination. Dans ce contexte, les ministres africains de la Santé ont exposé les problèmes rencontrés par les pays du continent, notamment l'accès très limité et inégal aux vaccins.

VACCIN ANTI-COVID-19 Impératif d'introduire la 3^e dose pour les personnes âgées et les malades chroniques (institut)

Le Directeur général de l'Institut Pasteur, Fouzi Derrar, a insisté vendredi à Alger sur l'introduction de la 3e dose du vaccin anti-Covid pour les personnes âgées et les malades chroniques.

Dans une déclaration à l'APS en marge de sa participation à une téléconférence des ministres africains de la santé, en prévision de la session extraordinaire de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dont la tenue est prévue lundi prochain à Genève, le même responsable a fait état de la «nécessité de fournir une 3e dose du vaccin anti-Covid au profit des personnes âgées et des catégories souffrant de maladies chroniques conformément aux



recommandations de l'OMS et des instances scientifiques».

«Il est recommandé de prendre une 3e dose de vaccin suite au constat d'une baisse d'immunité, six mois après la

prise des 1ère et 2ème doses chez les personnes âgées et les malades chroniques», a-t-il expliqué, révélant que «20.000 personnes (de ces catégories) ont eu leur troisième dose». Dans le cadre du

lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière lundi prochain à travers tous les wilayas du pays, M. Derrar a appelé les personnes âgées et les malades chroniques à en tirer profit. «La double prise des vaccins anti-Covid et antigrippal ne constitue aucun danger sur la santé de l'être humain selon l'OMS», a-t-il soutenu. «En concomitance avec le lancement de cette campagne, l'Institut Pasteur a importé 2 millions de doses de vaccin antigrippal pour les distribuer aux établissements concernés et aux officines à travers tout le territoire national», selon le même responsable.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 5,1 millions de morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 5.180.276 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles vendredi.

Plus de 259.469.640 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Sur la journée de jeudi, 7.242 nouveaux décès et 568.292 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la Russie avec 1.235 nouveaux morts, l'Ukraine (628) et l'Inde (488, un bilan quotidien comprenant une révision à la hausse des données officielles).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec



775.797 décès pour 48.126.574 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 613.642 morts et 22.055.238 cas, l'Inde avec 467.468 morts (34.555.431 cas),

le Mexique avec 293.449 morts (3.876.391 cas), et la Russie avec 270.292 morts (9.502.879 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 610 décès

pour 100.000 habitants, suivi par la Bulgarie (400), la Bosnie (378), le Monténégro (362), la Macédoine du Nord (360), la Hongrie (349) et la République tchèque (305).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient vendredi à 11H00 GMT 1.537.820 décès pour 46.569.170 cas, l'Europe 1.503.946 décès (82.792.404 cas), l'Asie 893.787 décès (57.024.943 cas), les Etats-Unis et le Canada 805.391 décès (49.903.353 cas), l'Afrique 222.235 décès (8.621.125 cas), le Moyen-Orient 213.841 décès (14.257.213 cas), et l'Océanie 3.256 décès (301.434 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les bureaux de l'AFP auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'OMS.

TUNISIE

4 décès supplémentaires et 127 nouvelles contaminations en 24 heures

Quatre décès supplémentaires et 127 nouvelles contaminations par le coronavirus (un taux de positivité de 3,78%) ont été recensés jeudi en Tunisie, a rapporté vendredi soir le ministère de la santé. Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique dans le pays, le ministère a fait savoir que le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie en

mars 2020, s'est élevé à 25.362 morts. Par ailleurs, le nombre total de guérisons s'est élevé, à la même date, à 690.571 cas après le rétablissement de 108 personnes.

Selon la même source, le nombre d'hospitalisations dans des établissements de santé des secteurs public et privé s'est élevé à 146 malades dont 42 se trouvent dans les services de soins intensifs et 13 sont placés

sous respirateurs artificiels. Par ailleurs, le ministère a précisé au sujet des chiffres liés aux décès que le nombre de morts publié quotidiennement représente le nombre de victimes signalé le même jour, celui des décès survenus au cours des dernières 24 heures et déclarés au cours de la même journée, et les décès non déclarés survenus les jours précédents.

Omicron, le nouveau variant du Covid-19, se répand, le monde isole l'Afrique australe

Le nouveau variant du Covid-19 détecté en Afrique du Sud, baptisé Omicron et jugé "préoccupant" par l'OMS, se répand et atteint l'Europe, où la Belgique a détecté un premier cas, poussant le monde à progressivement fermer ses frontières à l'Afrique australe.

Potentiellement très contagieux et aux mutations multiples, l'identification de ce nouveau variant du Covid-19 a été annoncée jeudi en Afrique du Sud.

Un cas a été signalé à Hong Kong, un en Israël sur une personne revenue du Malawi et un autre en Belgique.

"Il s'agit de quelqu'un qui venait de l'étranger.

Testé positivement le 22 novembre.

Qui n'était pas vacciné", a expliqué le ministre belge de la Santé, Frank Vandenbroucke.

Son cabinet a précisé qu'il venait d'Egypte, avait transité par la Turquie et était arrivé en Belgique le 11 novembre.

"C'est un variant suspect, on ne sait pas si c'est un variant très dangereux.

Pas de panique", a martelé le ministre.

Mais dans le sillage du Royaume-Uni, qui fournit un gros contingent de voyageurs, plusieurs pays européens dont la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie et la Suisse, ont interdit les vols en provenance d'Afrique du Sud et des pays voisins.

En début de soirée, l'Union européenne a recommandé de suspendre tous les voyages en

provenance d'Afrique du Sud et six autres pays de la région.

Puis le Canada et les Etats-Unis ont à leur tour annoncé interdire l'entrée sur leur sol aux voyageurs en provenance d'Afrique australe, alors que le Japon a durci ses restrictions d'entrée, avec notamment 10 jours d'isolement pour les personnes en provenance de cette zone.

"Les informations sur ce nouveau variant devraient rendre plus évident que jamais que cette pandémie ne prendra pas fin sans vaccinations au niveau mondial.

Les Etats-Unis ont déjà donné plus de vaccins à d'autres pays que tous les autres pays additionnés.

Il est temps que d'autres pays fassent autant que l'Amérique", a souligné le président américain Joe Biden dans un communiqué.

Des "réactions injustifiées", a regretté le ministre sud-africain de la Santé Joe Phaahla, évoquant "des réactions instinctives de panique".

Jamais un variant n'avait provoqué autant d'inquiétude dans le monde depuis l'émergence du variant Delta.

Baptisé Omicron, il "présente un grand nombre de mutations, dont certaines sont préoccupantes", a indiqué le groupe d'experts chargé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de suivre l'évolution du Covid-19.

La pandémie a fait plus de 5,18 millions de morts dans le monde selon les chiffres offi-

ciels, un bilan qui pourrait en réalité être deux à trois fois élevé, selon l'OMS.

Ces interdictions de voyage sont une tragédie pour le gouvernement sud-africain, juste avant l'été austral, quand les parcs animaliers et les hôtels font normalement le plein.

Le secteur du tourisme commençait à peine à espérer une saison normale.

"Notre préoccupation immédiate est le préjudice que cette décision va causer aux industries du tourisme et aux entreprises", a expliqué le ministre sud-africain des Affaires étrangères Naledi Pandor dans un communiqué.

Sur place, certains visiteurs ne pensaient qu'à plier bagage, notamment des équipes européennes de l'United Rugby Championship qui devaient disputer la 6e journée du championnat et des golfeurs venus pour l'Open de Johannesburg.

Les craintes liées à ce nouveau variant, à un moment où les restrictions sanitaires suscitent des tensions sociales et où la défiance envers la vaccination persiste, ont fait chuter les prix du pétrole et entraîné de fortes baisses des bourses mondiales.

Il faudra "plusieurs semaines" pour comprendre le niveau de transmissibilité et de virulence du nouveau variant, a souligné vendredi le porte-parole de l'OMS.

Pour l'Agence européenne des médicaments (EMA), il est "prématuré" de prévoir une

adaptation des vaccins au variant Omicron.

A ce jour, 22 cas ont été signalés, touchant principalement des jeunes, selon l'Institut national sud-africain des maladies transmissibles (NICD).

Des cas ont également été signalés au Botswana voisin.

Les restrictions de voyage, outre l'Afrique du Sud, concernent le Botswana, le Zimbabwe, la Namibie, le Lesotho, l'Eswatini, le Mozambique et dans certains cas le Malawi.

Les métamorphoses du virus initial peuvent potentiellement le rendre plus transmissible, jusqu'à rendre le variant dominant.

"Ce qui nous préoccupe, c'est que ce variant pourrait non seulement avoir une capacité de transmission accrue, mais aussi être capable de contourner certaines parties de notre système immunitaire", a déclaré jeudi soir un chercheur sud-africain, Richard Lessells.

Près de 54% de la population mondiale a reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19, mais seulement 5,6% dans les pays à faible revenu, selon le site Our World in Data.

En Afrique du Sud, pays le plus touché du continent, 23,8% des personnes sont complètement vaccinées.

Malgré ces lenteurs, la Namibie pourrait prochainement devoir détruire 270.000 vaccins, bientôt périmés en raison de la lenteur de la campagne d'immunisation.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'OMS
La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique appelle à «une approche unifiée» face au Covid-19

La directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, Rebecca Matshidiso Moeti a mis l'accent vendredi sur la nécessité pour le continent d'adopter «une approche unifiée» face à la pandémie de Covid-19 lors de la session extraordinaire de l'OMS tenue lundi à Genève.

Intervenant en visio-conférence des ministres africains de la santé, Mme Matshidiso Moeti a indiqué que «les pays de la région ont beaucoup souffert, pendant presque deux ans, en raison de la pandémie de Covid19 qui a impacté leurs systèmes de santé entraînant une crise économique et sociale», appelant les pays africains à adopter «une approche unifiée» face à la situation épidémiologique lors de la session extraordinaire de l'OMS.

La directrice régionale a mis en garde les pays de la région contre une quatrième vague les appelant «à s'y préparer et à coordonner les efforts pour atténuer ses effets».

Evoquant la distribution des quotas de vaccin, Dr.

Matshidiso a déploré «la répartition non équitable» entre les pays, vu que les Etats riches se sont taillés la part du lion grâce à leurs capacités financières, faisant savoir que les populations africaines n'ont bénéficié que de 10% de leurs quotas de vaccin alors que seulement un quart (1/4) des professionnels de la santé ont été vaccinés.

Concernant le financement de l'OMS, la même responsable a révélé que 80% de ce dernier était destiné aux priorités sanitaires.

Les participants à cette conférence ont appelé à «la mise place de nouveaux mécanismes qui pourraient aider à acquérir des quantités suffisantes de vaccin et à assurer une répartition équitable».

Ils ont émis le souhait de voir les recommandations de l'Assemblée générale (AG) de l'OMS, qui se tiendra en mars prochain, se concrétiser notamment en ce qui concerne le développement des systèmes sanitaires africains.

ALLEMAGNE
Découverte d'un premier cas suspect de variant Omicron

Un premier cas suspect du nouveau variant Omicron a été détecté en Allemagne chez une personne récemment rentrée d'Afrique du Sud, ont annoncé samedi les autorités régionales de l'Etat de Hesse (ouest). «Le variant Omicron est, selon toute vraisemblance, déjà présent en Allemagne», a annoncé sur Twitter le ministre régional des Affaires sociales, Kai Klose.

Des tests réalisés vendredi soir sur un passager arrivé à l'aéroport de Francfort en provenance d'Afrique du Sud ont révélé «plusieurs mutations typiques d'Omicron», a-t-il ajouté.

Ce nouveau variant du coronavirus, détecté pour la première fois jeudi en Afrique du Sud, est jugé «préoccupant» par l'OMS.

Il présenterait un risque accru de contagion par rapport aux autres variants, dont le Delta, dominant et déjà très contagieux.

«En raison de cette forte suspicion, cette personne est en isolement à son domicile. L'analyse complète des résultats est encore en cours», a souligné le ministre.

Le nouveau variant a déjà été détecté en Europe, en Belgique.

Omicron a aussi été identifié au Malawi, au Botswana et à Hong Kong.

GRAND FROID

COMMENT SE RÉCHAUFFER ?

La vague de froid annoncée est bel et bien installée : on frissonne, on grelotte... Comment faire face à ce froid polaire ? Nos conseils pour faire monter votre température corporelle et avoir plus chaud illico.

FRICTIONNEZ VOTRE VISAGE

Le visage est la partie du corps la plus sensible et la plus exposée lorsqu'on est dehors. C'est donc celle qui souffre le plus des variations de température.

Avant de sortir et de passer du chaud au froid, frottez vigoureusement vos mains l'une contre l'autre, jusqu'à ressentir de la chaleur.

Posez-les un instant sur les joues, le nez, le front, le menton...

Lissez, tapotez ou frottez délicatement votre visage du bout des doigts en partant du centre vers l'extérieur. Cela va stimuler la microcirculation et préparer la peau à affronter le froid.

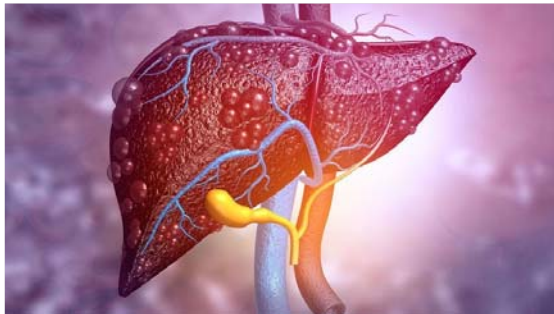
FROTTEZ VOS OREILLES

Ce geste simple peut être pratiqué à n'importe quel moment, dehors comme dedans. Il apporte rapidement une agréable sensation de chaleur.

Formez d'abord un V avec l'index et le majeur de chaque main.

Placez les index derrière chaque oreille et les majeurs devant.

Fricctionnez vigoureusement de haut en bas et de bas en haut, l'avant et l'arrière des oreilles. Continuer pendant 30 secondes à 1 minute.



Terminez en malaxant avec les doigts, d'abord les lobes, puis les contours de chaque oreille, jusqu'à la pointe.

MALAXEZ VOS BRAS

En améliorant la circulation du sang, ce geste réchauffe les bras. Il a aussi l'intérêt de soulager les épaules.

Mettez la paume de la main droite sur l'épaule gauche et pincez à pleine main en expirant, comme si vous vouliez "décoller" le muscle.

Continuez les pincements sur le biceps (sur les côtés et à l'avant du bras).

Remontez jusqu'à l'épaule pour pincer le triceps (à l'arrière du bras).

Recommencez 3 fois et changez de bras.

Terminez en frottant les bras énergiquement pendant 30 secondes.

TAPOTEZ LE BAS DU DOS

La médecine chinoise sait que le froid entre dans le corps par la région lombaire, d'où l'intérêt de réchauffer

souvent cette zone.

Ar rondissez le bas du dos, fermez les poings, puis tapotez le milieu du dos et de chaque côté de la colonne vertébrale par petites percussions fermes, en gardant le poignet souple.

Continuez en descendant vers les lombaires et en couvrant tout le bas du dos. Pendant 30 secondes à 1 minute.

Terminez en fricctionnant la zone lombaire vigoureusement de haut en bas et de bas en haut avec les poings fermés, pendant 30 secondes.

3 ASTUCES LORSQUE VOUS SORTEZ

1. Portez un bonnet. Il faut avant tout éviter la déperdition de chaleur, or environ 30% de la chaleur corporelle s'échappe par la tête.

2. Côté chaussettes, préférez une bonne paire de chaussettes en laine au coton. Si besoin, superposez 2 paires fines (en prévoir une de rechange si on transpire beaucoup).

3. Si vous êtes asthmatique, couvrez-vous le nez avec une écharpe. Cela réchauffe l'air qui entre dans les bronches et limite le risque de crise d'asthme.

LE FROID EST-IL BON OU MAUVAIS POUR L'ORGANISME ?

Les températures plafonnent en dessous des moyennes saisonnières avec un pic attendu dimanche. Bonne nouvelle : le froid peut avoir un effet positif sur notre organisme. A commencer par notre tour de taille, notre peau et notre sommeil.

La vague de froid devrait persister la semaine prochaine. Une mauvaise nouvelle pour certains comme ceux qui ont le coeur fragile car à ces très basses températures, notre coeur doit réduire d'efforts pour bien fonctionner. Mais une bonne nouvelle pour d'autres, notamment ceux qui souffrent de troubles du sommeil ou de douleurs des articulations. On vous dit pourquoi.

LE FROID, C'EST BON POUR LE SOMMEIL

La température du corps doit baisser pour assurer un sommeil réparateur. "Elle n'est pas en plateau à 37°C tout le temps, il y a un minimum qui se situe entre 4 et 6 heures du matin", précise le Dr Sylvie Royant-Parola, auteure de Comment retrouver le sommeil par soi-même (éd. Odile Jacob). Celle de la chambre a donc de l'importance. La température idéale pour bien dormir, entre 16 et 18°. Entourez-vous dans la fenêtre de la chambre quelques minutes avant de vous coucher, laissez entrer l'air polaire avant de vous glisser sous la couette et vous trouverez plus facilement le sommeil.

Pourquoi ? Lors du sommeil paradoxal, qui survient à la fin de chaque cycle, il n'y a plus de régulation de la température. Celle de notre corps s'équilibre donc sur celle de la pièce. Or notre cerveau n'aime pas voir sa température s'élever. C'est pourquoi, s'il fait très chaud, non seulement on a du mal à s'endormir (car le som-

meil se produit quand la température du corps diminue), mais on se réveille en outre à chaque cycle. Dormir au frais l'hiver est important, car la baisse de luminosité augmente le risque de dépression saisonnière.

LE FROID, C'EST BON POUR LE TOUR DE TAILLE

Avec le froid, entrent en scène les graisses brunes ou, pour le dire plus élégamment, le tissu adipeux brun, qui brûle plus vite les calories que la graisse blanche. Il est très présent chez les mammifères qui hibernent, pour les aider à garder une bonne température corporelle : c'est ce qu'on appelle la thermogénèse. Les nourrissons en possèdent eux aussi, ce qui leur permet de maintenir leur température à 37°C. Or, il se trouve qu'un certain pourcentage de ces graisses brunes est encore présent chez les adultes, chez les femmes surtout. "C'est intéressant en hiver, car les deux graisses ne fondent pas de la même manière. Pour la blanche, c'est le sport, et pour l'autre, c'est le froid", explique le Dr Frédéric Saldmann, cardiologue et nutritionniste.

Pourquoi ? Parce que cette graisse brune, riche en mitochondries (produisant de l'énergie et de la chaleur), possède la capacité de se fournir au corps en dehors de tout effort musculaire, seulement sous l'effet du froid ?", poursuit notre spécialiste. Si on résume, le froid fait fondre !

MAIS... LE FROID, C'EST MOINS BON POUR L'IMMUNITÉ

C'est pas une idée reçue de penser que le froid diminue la réponse immunitaire. Car le sang se concentre sur les organes vitaux, ce qui empêche les cellules chargées de l'immunité,



comme les globules blancs et les polymucopolaires, de bien circuler dans l'ensemble de notre corps. Résultat : on devient nettement plus sensible aux petits bobos... et aux virus. D'où l'importance de suivre à la lettre les gestes barrière contre le coronavirus. Le conseil : "Autrefois, on se frictionnait très fort, en rentrant chez soi, en pensant que serait un bon moyen de faire barrage aux rhumes. Eh bien, on n'avait pas tort, ce n'était pas un geste inutile, il avait un fondement scientifique car, en réactivant la circulation, on réactivait les défenses", remarque Christine Renard, chercheuse au CNRS.

LE FROID, C'EST MOINS BON POUR LES COEURS FRAGILES

À l'arrivée de l'hiver, notre cœur se prépare à nous défendre contre le froid, mais le combat ne sera pas à armes égales pour les personnes hy-

perpendues ou ayant un antécédent d'infarctus. Car "l'organisme doit mobiliser davantage d'énergie pour maintenir la température du corps, c'est-à-dire que le cœur va battre plus rapidement, sans consommation d'oxygène va augmenter, les vaisseaux vont se contracter, ce qui favorise la coagulation du sang", note le Dr Patrick Assayag, vice-président de la Fédération française de cardiologie. "En hiver, la moindre activité physique demande un effort important au cœur, si bien que marcher dans le froid équivaut à courir un 100 mètres. Et les fumeurs sont plus à risque, car le tabac intensifie le rétrécissement des artères coronaires." Enfin, le froid est source de déshydratation, ce qui réduit la fluidité du sang et demande aussi plus d'effort au cœur.

Le conseil : se couvrir les extrémités et la tête, pour éviter les phénomènes vasoconstricteurs, s'échauffer avant de s'exposer.

5 GESTES POUR PROTÉGER SA PEAU DU FROID

Température en baisse, vent, pluie ou neige... Votre peau est mise à rude épreuve. Changez vos habitudes pour afficher un joli teint pendant tout l'hiver.

Les deux clés d'une peau protégée, même par temps froid ? Adaptez votre alimentation et utilisez des produits de beauté aux formules onctueuses.

1-PRÉSERVER SES LÈVRES

Leur peau fine, dépourvue de glandes sébacées, ne résiste pas au vent et au froid. On adopte un baume enrichi en beurre végétal (coton, karité) que l'on applique généreusement au fil de la journée, et le soir avant de se coucher.

Les conseils en +

On change de formule de baume à lever régulièrement, selon la peau s'habitue et le soin devient moins efficace.

Quant on laisse poser un masque visage hydratant, on pense à l'appliquer jusqu'aux lèvres, pour une bouche extra douce.

2-APPLIQUER UN PRODUIT DE TEINT PROTÉCTEUR

On joue l'effet mille-feuilles, comme un coupe-vent posé sur la peau. On superpose sérum hydratant et crème de jour, puis on ajoute une BB ou CC crème, enrichie en actifs hydratants et protecteurs, parfois dotée de filtre anti UV. Elle joue les boucliers contre les agressions extérieures et on uniformise le teint.

3-CIBLER SES PRODUITS DE MAQUILLAGE

Sur les yeux et les joues on privilégie les textures grasses, beaucoup plus confortables et moins asséchantes que les poudres. Elles ont un fini soyeux et ultra lumineux, très adaptés à la faible luminosité de l'hiver.

4-REMINÉRALISER SON CORPS

Sous l'effet du stress et d'une alimentation déséquilibrée, l'organisme s'acidifie. On retrouve un équilibre alcalin en plongeant 3 soirs de suite dans un bain enrichi en sel d'Epsom riche en magnésium (2 mg de sel pour une immersion de 15 minutes). On se tient déshydraté, et l'organisme a fait le plein de minéraux. Nos cellules évoluent dans un écosystème propre et notre peau est mieux hydratée.

5-MANGER VERT

On adopte un smoothie "belle peau" le matin, composé de 50 % de légumes verts à feuilles (riches en magnésium et potassium) et de 50 % de fruits de saison. On ajoute des graines de lin, riches en oméga 3 anti-inflammatoires, parafait pour les peaux sensibles. Ces graines contribuent aussi au bon fonctionnement des intestins, facteur indispensable pour afficher un joli teint.

AU SAUT DU LIT : ON LES FAIT BOUGER

Ces exercices simples relancent la circulation sanguine et contractent les muscles qui vont produire de la chaleur et la diffuser dans le corps... jusqu'au bout des orteils !

Allongé sur le lit : effectuer des flexions avant et arrière du pied, puis de petits cercles de la cheville dans un sens et dans l'autre, suivis de grands cercles dans un sens et dans l'autre. Répéter 10 fois chaque mouvement en respirant calmement.

Debout (une main appuyée contre le mur si besoin) : monter et descendre sur la pointe des pieds, 10 fois lentement et 10 fois plus rapidement. Puis, garder les talons au sol et soulever l'avant du pied, 10 à 20 fois.

AVANT DE SORTIR : ON LES PRÉPARE AU FROID EXTÉRIEUR

Pour ne pas avoir les pieds en mode glaçon dès qu'on met le nez dehors, on réchauffe ses chaussettes en les plaçant sur le radiateur quelques minutes. On en profite pour hydrater ses pieds en les frottant avec de l'huile d'amande douce quelques minutes. On en profite pour hydrater ses pieds en les frottant avec de l'huile d'amande douce dans laquelle on aura dilué quelques gouttes d'huile essentielle de cyprès, bénéfique pour la circulation.

EN FIN DE JOURNÉE : ON LES DÉTEND AVEC UN BAIN DE PIEDS

Dans un bassin d'eau chaude, mettre un gilet effervescent pour bain de pieds ou verser une petite poignée de gros sel agrémenté de quelques gouttes d'huile essentielle de lavande. Plonger ses pieds dedans et essayer de se relaxer une dizaine de minutes en respirant calmement (on vous apprend à bien respirer ici). Pour une détente optimale, placer une petite balle ferme (style balle de golf) dans la bassine et la faire rouler sous un pied, puis l'autre, dans tous les sens et sur toute leur surface.

FROID AUX PIEDS LES ASTUCES ANTI-PIEDS GÊLÉS

Vous faites partie de celles qui ont toujours froid aux pieds ? Du réveil au coucher, découvrez les gestes à faire tout au long de la journée pour réchauffer vos pieds en cette période de grand froid.



AVANT DE DORMIR : ON LES CHOUCHOUTE AVEC UN MASSAGE

Frotter vigoureusement ses mains l'une contre l'autre pour les réchauffer et appliquer une crème bien riche ou une huile végétale sur chaque pied. Fricter la plante avec le poing, du talon vers les orteils.

Avec les pouces, masser en petits mouvements circulaires, du talon vers les orteils.

Empaumer le talon puis le presser afin de relancer la circulation sanguine. Saisir ensuite chaque doigt de pied entre le pouce et l'index, en commençant par le gros orteil. Presser depuis la base de l'orteil en remontant jusqu'à la base de l'ongle, pincer ensuite de chaque côté de l'ongle avant de relâcher d'un coup sec.

Terminer en malaxant longuement chaque orteil et

en le faisant tourner sur lui-même, comme pour le débiter.

Dans la journée, bouger régulièrement ses orteils pour relancer la circulation sanguine dans les extrémités. Exit les chaussettes, bas ou collants trop serrés empêchant le retour veineux. Idem pour les chaussettes dont la semelle dort, en outre, être assez épaisse pour bien isoler les pieds du froid.

Porter des chaussettes en laine. Si besoin, superposer 2 paires fines (en prévoir une de rechange si on transpire beaucoup). Attention : Si vos orteils deviennent soudainement froids, insensibles, blancs, n'hésitez pas à consulter un dermatologue. Vous souffrez peut-être de la maladie de Raynaud. Le médecin vous prescrira le cas échéant des vasodilatateurs afin d'améliorer la circulation sanguine.

12 ALIMENTS QUI AIDENT À SE RÉCHAUFFER

corps. Plus vous en mettez dans votre plat, plus vous aurez chaud !

6/12 - Le gingembre

Son principe actif (le gignol) booste la thermogénèse, c'est-à-dire la production de chaleur par l'organisme ; on n'hésite donc pas à râper un peu de gingembre frais (c'est très efficace) dans nos soupes et purées d'hiver. Par ailleurs, en médecine traditionnelle chinoise, le gingembre est réputé pour renforcer les poumons : en cas de rhume ou de coup de froid, il est recommandé de le consommer en infusion.

7/12 - Les fruits secs

Raisins, abricots, pruneaux, mais aussi noisettes, amandes, noix... Les fruits secs sont à adopter pendant l'hiver pour plusieurs raisons. Primo, ils sont moins caloriques qu'une barre chocolatée : c'est donc un en-cas approprié en cette saison où on a tendance à se réfugier dans la junk food... Deuzio, ils apportent des sucres à index glycémique (IG) élevé qui sont rapidement brûlés par l'organisme, notamment pour fabriquer de la chaleur. Tertio, ils contiennent des nutriments intéressants, comme le magnésium, le fer, le cuivre, le sélénium, le manganèse ou le zinc.

8/12 - L'huile de coco

En hiver, on remplace avantageusement l'huile d'olive ou de colza par de l'huile... de coco ! Cette huile naturelle contribue en effet à la thermogénèse, c'est-à-dire la production de chaleur par le corps : les spécialistes estiment qu'une consommation régulière de 5 g à 10 g d'huile de coco (entre 1 c. à c. et 1 c. à s. régulièrement) augmente d'environ 5 % la thermogénèse par l'organisme.

9/12 - Le curcuma

Cette épice malheureusement méconnue est hyper-utile en plein hiver : grâce aux vitamines C et B3 qu'il contient,

le curcuma accentue la production de chaleur par l'organisme (la fameuse thermogénèse) et booste le système immunitaire. Par ailleurs, parce qu'il contient un taux important de magnésium, le curcuma contribue à lutter contre la déprime saisonnière !

10/12 - L'ail

L'ail est un puissant antibactérien : c'est une certitude depuis les travaux de Louis Pasteur. Mais une étude publiée en 2001 a montré qu'une consommation régulière d'ail pendant l'hiver permettait de réduire le risque de développer un rhume : en cas de pathologie ORL (rhume, grippe...), les spécialistes recommandent ainsi de consommer jusqu'à 4 gousses d'ail fraîches par jour ! On peut aussi renouer avec un classique de grand-mère : l'infusion de thym à l'ail...

11/12 - Les agrumes

En plein hiver, les oranges et les clémentines sont sur tous les étals : à raison, car ces agrumes (que l'on privilégie bio et issus de circuits courts) sont hyper-riches en vitamine C, une molécule indispensable au bon fonctionnement du système immunitaire. L'orange amère est particulièrement intéressante puisque ce fruit (que l'on appelle aussi "bigarade" ou "orange de Séville") puisqu'elle donne un coup de pouce à la thermogénèse, donc à la fabrication de chaleur par l'organisme.

12/12 - Le thé vert

Sans surprise, en hiver, il est préférable de consommer des boissons chaudes qui fluidifient les sécrétions et aident à bien respirer. On peut, par exemple, se tourner vers le thé vert que l'on sait bon pour la santé puisqu'il recèle de nombreuses substances antioxydantes (des polyphénols, par exemple) : on y ajoute du thym, du romarin ou encore du surcau, autant de plantes qui luttent contre les maladies hivernales.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Un enfant sahraoui tué par un drone de l'armée marocaine (Médias)

Un enfant sahraoui de 15 ans a été tué et d'autres Sahraouis blessés à Aguinid dans les territoires libérés du Sahara Occidental, par un drone de l'armée de l'occupation marocaine, rapportent des sources médiatiques sahraouies. «Un mineur de 15 ans a été tué, et d'autres Sahraouis blessés à Aguinid dans les zones libérées du Sahara occidental, bombardés par des drones utilisés par l'armée marocaine contre des civils Sahraouis dans ces zones», a tweeté le collectif sahraoui Equipe média qui documente et diffuse des informations sur les violations des droits de l'homme au Sahara Occidental occupé. Selon le réseau d'information Polisario News, «l'armée de l'occupation marocaine a ciblé par drone une voiture civile sahraouie, tuant l'enfant sahraoui Elben Ould Ahmine, âgé de moins de 15 ans et a gravement blessé le conducteur». «Les forces de l'occupation continuent de commettre des crimes de guerre», dénonce le réseau d'information.

ARMÉE SAHRAOUIE Nouvelles attaques contre les positions des forces de l'occupant marocain

Les forces de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain le long du mur de la honte, a indiqué le ministère de la Défense sahraoui dans son communiqué militaire n 379.

Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie «les unités de l'APLS ont exécuté, vendredi, des attaques contre les retranchements des forces de l'occupant marocain dans la région de Feddat El-Mers et Guelb Direct au secteur Housa et la région de Agurara El-Frisk au secteur Mehbes». Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines qui subissent des pertes humaines et matérielles considérables le long du mur de la honte, a conclu la même source.

CENTRAFRIQUE Un ministre, incarcéré pour crimes de guerre présumés, exfiltré par des gendarmes

Un ministre en fonction et ex-chef rebelle incarcéré il y a une semaine en Centrafrique, accusé de crimes de guerre et contre l'humanité, a été exfiltré vendredi de sa prison par des gendarmes, a annoncé la Cour pénale spéciale (CPS) à Bangui, qui dénonce une «entrave à la justice». Ce pays parmi les plus pauvres du monde est le théâtre, depuis 2013, d'une guerre civile d'abord très meurtrière mais qui a considérablement baissé d'intensité après 2018. Boubou Ali Hassan, ministre de l'Élevage et de la Santé animale, ancien conseiller de l'actuel président Faustin Archange Touadéra, avait été arrêté le 19 novembre à son ministère sur ordre de cette juridiction spécialisée. Il devait être présenté vendredi à des juges d'instruction mais, dans la matinée, «l'unité chargée de son extraction a été empêchée d'accéder au lieu de sa détention, rendant ainsi impossible la représentation» de l'inculpé aux juges d'instruction», assure la CPS dans un communiqué. «La CPS, depuis, a appris avec beaucoup d'indignation la sortie de prison de l'inculpé (...) et avec consternation qu'il a été reconduit par la gendarmerie nationale à son domicile», lit-on encore dans ce texte. «La Cour condamne fermement cette entrave au bon fonctionnement de la justice» et dénonce «un acte qui remet en cause l'autorité de la Cour et l'indépendance de la justice», poursuit la juridiction spéciale, qui «solicite l'appui du gouvernement pour l'exécution» des actes qu'elle ordonne.

LOPIS

L'étude du statut de la femme dans les pays du Sahel «vivement» recommandée (communiqué final)

La mise en place d'un groupe de réflexion composé des membres du bureau exécutif chargé d'étudier le statut de la femme dans les pays du Sahel a été «vivement recommandée», vendredi après-midi à Niamey (Niger), à la clôture des travaux du 13ème atelier régional de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (Lopis).

Dans le communiqué final ayant sanctionné les travaux de deux jours, il a été proposé également d'œuvrer à expurger la culture islamique des traditions sociétales ayant gravement nuit à l'islam, en mettant en place les outils et les mécanismes idoines pour la promotion de la vraie conception de l'islam concernant la femme et les questions féminines. Les participants ont suggéré de consolider le rôle capital de la femme et l'impliquer dans la consolidation de la quiétude sociale, en tant que source de tranquillité, à travers le renforcement des politiques publiques en matière d'instruction, d'éducation et de la formation. Il s'agit aussi d'utiliser de manière efficiente les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les réseaux sociaux pour mettre en évidence le rôle de la femme dans l'éducation et l'orientation de la société.

Il s'agit d'encourager la



femme à jouer pleinement son rôle dans la promotion et la pratique de la foi musulmane. Les participants ont recommandé également d'organiser des Ateliers de formation dédiés aux acteurs impliqués dans la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme religieux à partir de l'exploitation du manuel de lutte contre le radicalisme édité par la Ligue. Ces ateliers de formation permettront d'offrir à ces acteurs les outils adéquats pour développer un contre discours en mesure de porter la contra-

dition à l'idéologie extrémiste. Les imams ont appelé, à cette occasion, «au développement des conditions socio-économiques des femmes dans les pays du Sahel», afin de leur permettre une autonomie d'action et de la prémunir de toute tentative d'enrôlement.

Ils ont, enfin, souligné la «nécessité d'identifier et soutenir» les expériences les plus efficaces promouvant les capacités des femmes en tant qu'artisanes de la paix et moteurs du changement et d'organiser des com-

pagnes de sensibilisation et de mobilisation au profit des responsables des associations des femmes autour des thématiques liées à la prévention contre le radicalisme et l'extrémisme religieux. Les membres du Lopis, dont le thème : «Le rôle de la femme dans la prévention de la radicalisation et l'extrémisme religieux», devaient répondre à la question du rôle que pourrait jouer la femme dans la région du Sahel, des moyens que devraient être mis à sa disposition pour jouer un rôle, quel qu'il soit, ainsi que des obstacles qui doivent être ôtés de son chemin pour qu'elle puisse jouer un rôle dans la société. La Lopis compte des imams, prêcheurs et oulémas de 11 pays membres, en l'occurrence les huit pays membres permanents de l'UFL (Algérie, Burkina Faso, Libye, Mauritanie, Mali, Niger, Nigeria et Tchad), et de trois pays observateurs dans ladite Unité (Guinée, Sénégal et Côte d'Ivoire).

DÉGRADATION DE LA SITUATION SOCIALE AU MAROC Un syndicat critique le gouvernement

Un syndicat marocain a tenu le gouvernement pour entièrement responsable du «blocage social» que connaît le Maroc depuis plusieurs mois, ont rapporté vendredi des médias. Dans un communiqué relayé, la Confédération démocratique du travail, a tenu le gouvernement marocain pour entièrement responsable de la situation sociale actuelle au Maroc, marquée par une hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité, la déception des Marocains par la loi de finances, en plus de l'absence de dialogue et la prise de décisions unilatérales de la part des autorités et qui portent atteinte au principe de l'égalité des chances et au droit au travail. Le syndicat

a appelé, en outre, à remédier au problème de l'instabilité professionnelle et à la précarité de l'emploi, à supprimer les emplois contractuels et à intégrer dans le système de la fonction publique l'ensemble des travailleurs exerçant sous contrat. Le Maroc est confronté depuis plusieurs mois à des actions de protestation populaires et étudiantes massives contre notamment l'imposition du vaccin anti-covid et la limitation de l'âge pour prétendre à un emploi dans le secteur de l'éducation. Le Royaume fait face aussi à la grogne des enseignants contractuels ainsi qu'à la colère de la classe ouvrière, des chômeurs et des habitants des quartiers défavorisés. Mercredi der-

nier, le Front social marocain a dénoncé la poursuite des restrictions, la répression, les atteintes aux droits et libertés, appelant à des manifestations à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme en décembre prochain. Enfin, l'accueil au Maroc du ministre sioniste de la Défense a soulevé également l'ire des populations au Royaume. Des manifestations ont été réprimées par les forces de sécurité à Rabat, et d'autres actions ont été interdites au niveau d'autres régions du pays. A noter que des actions sont également prévues à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

LIBYE

L'ONU condamne l'attaque contre le tribunal de Sebha

La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) a dénoncé vendredi l'attaque contre le tribunal de Sebha. Jeudi, des hommes armés non identifiés ont fait irruption dans le tribunal de première instance à Sebha (sud), l'un des trois centres de dépôt des candidatures et recours, avec Tripoli (ouest) et Benghazi (Est), le forçant à fermer ses portes, alors que les avocats du fils de l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi s'apprétaient à faire appel du rejet de sa candidature à la présidentielle.

Se disant «alarmée» par cette «attaque» marquée par l'expulsion du personnel de l'instance, la Manul a condamné dans un communiqué, repris par des médias, «toute forme de violence liée aux élections», réitérant son appel à «protéger le processus» électoral. «Les attaques contre les installations judiciaires ou électorales ne sont pas seulement des actes criminels, punissables par la loi libyenne, mais portent également atteinte au droit des Libyens de participer au processus politique», a-t-elle poursuivi.

BURKINA FASO

La police disperse des manifestants contre le pouvoir à Ouagadougou

La police burkinabè a dispersé samedi matin à l'aide de gaz lacrymogène plusieurs centaines de personnes qui souhaitaient manifester à Ouagadougou contre le pouvoir lors d'un rassemblement interdit par la mairie, ont rapporté des médias. Les policiers anti-émeutes ont tiré du gaz lacrymogène pour empêcher les manifestants de se rassembler place de la Nation, dans le centre de la capitale burkinabè quadrillé par un important dispositif de sécurité et où tous les commerces étaient fermés.

«La marche est interdite, dispersez-vous, rentrez chez vous», a lancé un policier aux manifestants avant la dispersion. Le rassemblement des manifestants qui souhaitaient dénoncer «l'incapacité» du pouvoir à faire face à la violence terroriste qui ravage le Burkina, avait été interdit par la mairie de Ouagadougou.

«Je vous invite à prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour

qu'aucune manifestation illégale ne puisse se dérouler sur le territoire communal» de Ouagadougou, a demandé le maire Armand Beouindé, dans une note adressée aux commandants de la gendarmerie, de la police nationale et municipale.

L'un des manifestants, Fabrice Sawadogo, un jeune de 28 ans, a affirmé qu'«après sept ans d'incapacité face aux attaques terroristes qui nous endeuillent chaque jour, il est temps de demander le départ du régime». «Nous n'avons pas à négocier avec un gouvernement incom pétent qui doit admettre qu'il a échoué», a-t-il affirmé.

La Coalition du 27 novembre, regroupant trois organisations de la société civile, avait appelé «l'ensemble des Burkinabè à sortir massivement» samedi «dans une ambiance pacifique, pour dénoncer l'insécurité grandissante et exiger le départ du chef de l'Etat», Roch Marc Christian Kaboré. Qualifiant de «très

chaotique» la situation au Burkina Faso «marquée par une sécurité en lambeaux», le porte-parole de la coalition, Moussa Konaté, a annoncé qu'outre Ouagadougou, des manifestations étaient également prévues à Bobo Dioulasso, deuxième ville du pays, et dans d'autres grandes villes. Burkina Faso est pris depuis 2015 dans une spirale de violences attribuées à des groupes armés terroristes, affiliés à Al-Qaïda et à l'Etat islamique.

Les attaques qui visent civils et militaires sont de plus en plus fréquentes et en grande majorité concentrées dans le nord et l'est du pays. L'attaque le 14 novembre d'un détachement de gendarmerie à Inata (nord) qui avait auparavant appelé à l'aide - l'une des plus meurtrières contre les forces de sécurité depuis six ans - a profondément choqué les Burkinabè: au moins 57 personnes, dont 53 gendarmes, ont été tuées par des terroristes armés.

RENCONTRE PÉRIODIQUE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Président Tebboune : «La diplomatie algérienne, une vitrine des efforts consentis à tous les niveaux»

La diplomatie algérienne sera «une vitrine» reflétant l'image de l'Algérie et les efforts déployés à tous les niveaux, a affirmé vendredi le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Lors de sa rencontre périodique avec des représentants de la presse nationale, M. Tebboune a précisé qu'«aujourd'hui, beaucoup de gens ignorent la réalité de l'Algérie, que ce soit à l'intérieur ou à l'étranger», relevant que «les médias, notamment occidentaux, ne véhiculent pas les points positifs que connaît l'Algérie, mais focalisent plutôt sur le négatif».

«De nombreuses parties à l'intérieur et à l'extérieur ignorent que l'Algérie a un immense réseau routier, et plus de 75 barrages construits ainsi que d'autres en cours de réalisation. Beaucoup ignorent que 12 millions d'élèves poursuivent leurs études, pris en charge par le budget de l'Etat, et que nous avons plus de 100 centres universitaires et quelque 12 écoles supérieures».

Et d'ajouter que «l'on ne rapporte que du négatif sur l'Algérie, à l'instar des informations sur l'arrestation ou l'emprisonnement de certaines personnes». «Comparée aux autres pays de la région, l'Algérie a réalisé des acquis importants», a assuré le Président Tebboune qui a souligné que «des victoires réalisées par le peuple et les cadres d'Etat dans plusieurs domaines, notamment sanitaire, n'ont pas été mises en évidence». Il a cité à titre d'exemple «les cadres de l'Etat qui ont réussi à contenir le Covid-19 et faire reculer le nombre de contaminations au moment où les grandes puissances enregistrent chaque



jour des milliers de cas». Le Président Tebboune a relevé l'existence d'un black-out médiatique concernant l'évolution positive qu'a connue l'Algérie, ajoutant que les médias occidentaux n'évo-

quent nullement «des expériences réussies de l'Algérie dans nombre de domaines et braquent les projecteurs sur les points négatifs seulement».

«Cela intervient au moment

où les mêmes médias passent sous silence des développements dans d'autres pays où les peuples souffrent d'oppression et de famine, et n'évoquent en aucun cas leurs affaires internes, ce qui confirme l'existence d'un plan pour mettre l'Algérie à genoux», a-t-il fait observer. Les grands problèmes qui ont connu l'intervention de la diplomatie algérienne ont été résolus grâce au principe de la confidentialité, a rappelé le Président Tebboune.

«La diplomatie algérienne adopte à l'heure actuelle la politique d'égal à égal. Nous riposterons à toute attaque, et ce, quelle que soit la nature de l'adversaire», a assuré le président de la République.

«L'Algérie est un pays fédérateur et le prochain sommet arabe doit être unificateur

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi, que «l'Algérie est un Etat qui rassemble les belligérants», en allusion à la participation de la Syrie au prochain sommet arabe prévu le 22 mars 2022 à Alger, ajoutant que cette rencontre devrait être unificatrice. «Lorsque nous organisons un sommet arabe, il faut qu'il soit rassembleur. La Syrie est censée y participer», a souligné le Président Tebboune lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux, diffusée vendredi soir, souhaitant que «ce sommet puisse constituer un nouveau départ pour un monde arabe déchiré», a-t-il poursuivi.

«L'Algérie n'approuve pas la discorde et la division entre les pays arabes, c'est un Etat qui fédère les belligérants en Afrique, dans le monde arabe et

même en Europe et dans les Balkans», a mis en avant le Président Tebboune. Evoquant la réforme de la Ligue arabe, le Président de la République a fait savoir que «cette dernière n'a pas changé depuis 1948». «Toutes les organisations ont changé sauf la Ligue arabe», a déclaré le Chef de l'Etat, rappelant dans ce sens l'Organisation des Nations unies (ONU) appelée auparavant la Société des Nations (SDN) ou bien l'Union africaine (UA) ex-Organisation de l'unité africaine (OUA), régies actuellement par des règlements intérieurs efficaces. «Nos relations sont d'abord méditerranéennes, maghrébines et arabes. Nous entretenons de bonnes relations avec l'ensemble des pays musulmans, hormis ceux qui nous sont hostiles. L'Algérie n'a de haine pour aucun pays», a conclu le Président de la République.

PALESTINE Inauguration d'une stèle commémorative en hommage aux martyrs de l'Etat algérien à Jénine en Cisjordanie

Une stèle commémorative en hommage aux martyrs de l'Etat algérien a été inaugurée jeudi dans la ville de Jénine en Cisjordanie, a indiqué le quotidien palestinien «El Hayat El Jadida». La cérémonie d'inauguration a été marquée par la présence du Gouverneur de la ville de Jénine en Cisjordanie, Akram Radjoub, du membre du Comité central du Mouvement de libération nationale «FATAH», Abbas Zaki, du président de l'Autorité de l'environnement, Djamil Moutaouar et du président de la Commune de Burquin, Mohamed Sabah.

Etaient également présents le représentant du Mouvement «FATAH» dans la région de Jénine, Oussama Bazour, le président de l'Instance nationale de commémoration des martyrs arabes, Mohamed Habach, le vice-président du Comité populaire des réfugiés dans le Gouvernorat de Jénine, Fedaa Turkman et le Secrétaire du mouvement «FATAH» à Burquin, Mohamed Sabri, ainsi que le membre du Comité central du Front de libération arabe, Abdallah Kabha. A cette occasion, MM. Zaki et Habach ont rendu hommage à l'Etat algérien et a salué les sacrifices des Chouhada, tombés au champ d'honneur en Palestine en 1936 et 1948. Ils ont salué en outre le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne.

De son côté, le président de la Commune de Burquin, Mohamed Sabah a souligné que cette stèle commémorative se voulait «un signe de reconnaissance envers l'Algérie pour ses positions honorables à l'égard du peuple palestinien».

NUCLÉAIRE IRANIEN-AIEA Téhéran dénonce un «traitement discriminatoire»

L'Iran a dénoncé jeudi un traitement «discriminatoire», de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), quelques jours après avoir reçu à Téhéran son directeur général Rafael Grossi. «C'est une réalité. L'AIEA ne traite pas l'Iran comme elle le devrait et nous l'avons appelé à plusieurs reprises», a déclaré à la télévision iranienne, le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Behrouz Kamalvandi.

Selon M. Kamalvandi, si l'Iran «est victime» d'un tel traitement, c'est «d'abord parce que les organisations internationales sont sous l'influence de pays puissants». «Ces derniers les financent et en exerçant font pression sur elles», estime-t-il.

A quelques jours de la reprise, prévue lundi à Vienne, des négociations avec les grandes puissances pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien, suspendues depuis juin, l'ambiance est tendue. «Des discussions ont été constructives mais nous n'avons pas pu parvenir à un accord malgré tous mes efforts», a déclaré jeudi Rafael Grossi, après sa visite à Téhéran et au premier jour d'un Conseil des gouverneurs de l'AIEA dans la capitale autrichienne.

«Nous essayons, face à l'attitude de la communauté internationale, de faire valoir nos droits et de contrer l'image négative qu'ils essaient de fabriquer contre nous. (Les Occidentaux) disent que nous recherchons à obtenir l'arme nucléaire et qu'il fallait à tout prix nous en empêcher», a dénoncé encore le responsable iranien.

Selon le porte-parole, «l'industrie nucléaire est une industrie essentielle et dans laquelle nous devons nous engager. Il ne faut surtout pas baisser les bras mais au contraire poursuivre nos efforts». L'accord de Vienne, conclu en 2015 entre l'Iran d'une part et les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la Chine, la Russie, la France et l'Allemagne de l'autre, offrait à Téhéran la levée d'une partie des sanctions internationales étrangement son économie en échange d'une réduction drastique de son programme nucléaire, placé sous un strict contrôle de l'ONU. Mais les Etats-Unis ont quitté unilatéralement l'accord en 2018 sous la présidence de Donald Trump, et rétabli leurs sanctions contre Téhéran, accusé de chercher à se doter de l'arme atomique sous couvert de programme nucléaire civil.

VIOLENCES AUX ANTILLES

Le gouvernement français «prêt» à parler de l'autonomie de la Guadeloupe

Le gouvernement est «prêt» à parler de l'autonomie de la Guadeloupe, département touché par une violente crise, a indiqué vendredi le ministre français des Outre-mer Sébastien Lecornu, annonçant également la création de «1.000 emplois aidés pour les jeunes». Lors des réunions de ces derniers jours pour tenter de résoudre la crise, née d'un refus de l'obligation vaccinale avant d'adresser des revendications sociales, certains élus ont posé la question en creux de l'autonomie», a déclaré Sébastien Lecornu dans une allocution télévisée aux Guadeloupéens.

«D'après eux, la Guadeloupe pourrait mieux se gérer d'elle-même. Ils souhaitent moins d'égalité avec l'Hexagone, plus de liberté de décision par les décideurs locaux. Le gouvernement est prêt à parler, il n'y a pas de mauvais débats du moment que ces débats servent à résoudre les vrais problèmes du quotidien des Guadeloupéens», a poursuivi le ministre. M. Lecornu a également annoncé le financement de «1.000 emplois aidés pour les jeunes, avec un accompagnement spécifique et une formation, dans le secteur non marchand, pour soutenir les collectivités ou les associations sociales, sportives, environnementales du territoire».

En Guadeloupe, 34,5% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté nationale, avec un fort taux de chômage (19%), notamment chez les jeunes (35% en 2020 contre une moyenne nationale

de 20%). Pour tenter d'apaiser les esprits et mettre fin aux violences, le gouvernement avait auparavant indiqué qu'il repoussait au 31 décembre la mise en oeuvre de l'obligation vaccinale des soignants et pompiers en Guadeloupe comme en Martinique, où la contestation a fait tache d'huile. Par ailleurs, le préfet de Guadeloupe «a décidé la prorogation du couvre-feu de 18 heures à 5 heures jusqu'au lundi 29 novembre 2021 à 5 heures». Jeudi, le préfet de Martinique avait, lui, instauré un couvre-feu «de 19h00 à 5h00 jusqu'au retour au calme».

Ce qui avait commencé il y a quelques jours dans ces deux îles avec des blocages et des piquets de grèves a vite dérapé en violences contre les forces de l'ordre, incendies et pillages. Forces de l'ordre et journalistes ont été ciblés par des tirs dans la nuit de jeudi à vendredi en Martinique, où les violences ont fait dix blessés parmi les policiers, dont cinq par balles.

«Dans la nuit, un gradé de la gendarmerie qui intervenait avec ses collègues sur un cambriolage a été violemment heurté par le véhicule des pilliers. Il est grièvement blessé et est opéré ce jour», a expliqué le parquet de Fort-de-France.

Une dizaine d'interpellations ont eu lieu en Martinique dans la nuit, selon le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin. Il «y a eu près de 150 interpellations depuis le début de cette situation en Guadeloupe et en Martinique», a déclaré de son côté le porte-parole du gouvernement, Gabriel

Attal.

Par ailleurs, le procureur de Pointe-à-Pitre, Patrick Desjardins, a indiqué vendredi dans un communiqué que les premiers résultats d'une enquête diligentée après la blessure d'un jeune homme mercredi à proximité d'un barrage montrent «que la blessure ne provient en aucun cas d'un tir par arme à feu mais plus vraisemblablement de l'impact d'un morceau de grenade lacrymogène tiré par les forces de gendarmerie dans le cadre de l'opération de maintien de l'ordre». Sébastien Lecornu et le ministre de la Santé Olivier Veran ont aussi annoncé la levée des suspensions pour les personnels qui acceptent un accompagnement individuel. Par contre, ceux qui refuseront «poursuivront leur suspension», ajoute le ministre. «C'est une dérogation pour que cette loi ne soit pas appliquée chez nous! Et pas que chez les pompiers!», a pour sa part clamé Jocelyn Zou, représentant du syndicat Force Ouvrière chez les pompiers, à l'antenne de la radio RCI.

95.000 DISPARUS AU MEXIQUE

L'ONU critique «l'inefficacité» des autorités

Un comité des Nations unies contre les disparitions forcées a dénoncé «l'inefficacité» des autorités pour enquêter sur les quelque 95.000 personnes portées disparues au Mexique, ainsi que l'«impunité» dont jouissent les auteurs de ces enlèvements et assassinats souvent liés au trafic de drogue. «Nous regrettons de constater qu'il y a toujours des disparitions généralisées sur une grande partie du territoire de l'Etat pour lesquelles, comme nous le signalons dès 2015, prédomine l'impunité», a déclaré à la presse la représentante du comité onusien Carmen Rosa Villa, vendredi à l'issue d'une visite au Mexique d'une dizaine de jours. Plus d'une centaine de personnes aurait disparu «pendant notre séjour», a ajouté la représentante du comité arrivé mi-novembre à Mexico. Au total 95.121 personnes figurent au Registre national des personnes disparues et non-localisées. Le comité onusien a critiqué «l'inefficacité» des enquêtes ainsi que «l'arbitraire» des décisions du

parquet dans les affaires de disparition, dans un pays où les forces de sécurité et la justice sont suspectées d'être infiltrées par les réseaux criminels du trafic de drogue dans plusieurs des 32 états.

Le Mexique doit adopter «une politique nationale de prévention pour éradiquer les disparitions, une politique qui implique toutes les autorités et qui rende effectif le droit des victimes à la vérité, la justice et aux réparations», a déclaré le comité onusien, qui visitait le Mexique pour la première fois.

Le comité a estimé que cette première visite marquait une «ouverture» au soutien international de la part du président Andres Manuel Lopez Obrador, au pouvoir depuis fin 2018. Le nombre des disparitions a explosé autant que les assassinats à partir de 2006, quand l'ex-président Felipe Calderon déclara la guerre totale au narco-trafic.

REPORTAGE

ARTS PLASTIQUES

«Rencontre» : un beau florilège d'œuvres d'art

Une exposition collective, un beau florilège d'œuvres d'art, se tient actuellement au Théâtre National Algérien « Mahieddine Bachtarzi » sous le titre « La rencontre ».

Par Djamel BOUDDA

« On a intitulé cette exposition La rencontre parce qu'elle a été programmée en 2020 et reportée à cause de la pandémie de la COVID 19. Donc cette présente manifestation culturelle a permis aux artistes de se retrouver après une absence de deux ans et ce dans une ambiance conviviale », a déclaré à DK News la commissaire de l'exposition, la plasticienne Nour Chiraz ajoutant que cette rencontre permettra aux jeunes plasticiens d'échanger leurs expériences et de profiter des conseils de leurs aînés.

Cette exposition, qui se tient de la galerie du rez-de-chaussée du TNA, qui en compte une deuxième au premier étage, a vu la participation de quarante plasticiens, dont des professionnels comme El Hachemi Ameer, Abla Retab, Abderrahmane Bekhti, Madjid Guemroud et Lamine Amor Driss Dokman, sollicités pour « parrainer » les artistes plus jeunes ou ayant moins d'expérience.

Cette rencontre, qui sera suivie cette année par bien d'autres, selon la commissaire de cette exposition, dont la prochaine aura lieu au niveau de la galerie du premier étage, actuellement en travaux, a regroupé quarante et un tableaux de différents genres styles (figuratif, abstrait, semi-abstrait nature morte), techniques (peinture à l'huile, acrylique, crayon, techniques mixtes, miniature, crayon et crayons de couleurs) et représentant différentes écoles (classique, impressionnisme) ainsi que des photographies.

Ouatis Mounir a exposé une technique mixte incluant de la miniature et des crayons de couleurs, El Djad Yasmine une miniature de style moderne ainsi qu'une peinture sur toile de style figuratif représentant une femme africaine dans toute sa beauté et sa noblesse tandis que Toufik Mazit a présenté une œuvre s'inspirant de la miniature turque appelée mangala, une forme d'art de la période médiévale qui dépeint d'une manière réaliste les événements tout en respectant les règles traditionnelles de l'art musulman.

Radjem Imène a exposé un tableau de style figuratif, Bendou Abdelhak une peinture à l'huile s'inspirant des anciens tableaux, Hassan Farid une Casbah toujours de style figuratif mais réalisée avec la technique du sable pour donner plus de relief à son œuvre. La Casbah est aussi le thème de la peinture à l'huile sur toile de tendance moderne de Tigriouart Abdessalam Walid qui a reproduit la beauté de la cité séculaire, thème choisi également par Meftahi Affaf qui a donné, elle aussi beaucoup de vie à l'œuvre en représentant une femme portant élégamment le haïk.

Le patrimoine est également la source d'inspiration de Akil Badreddine qui a repris des éléments d'artisanat tels que des pièces en cuivre, en poterie et en laine avec au centre le personnage d'un vieillard au visage serein reflétant la sagesse et portant le costume traditionnel composé d'un chèche, d'une gandoura et d'un burnous. Akil Badreddine a confié qu'il a réalisé une collection de peintures sur le patrimoine national, son thème de prédilection.

Quant à Hamza Mahdjane, il a exposé un paysage très coloré inspiré du cubisme, l'un des grands mouvements modernes du premier quart du XXe siècle, élaboré sous l'influence de Cézanne, par Pablo Picasso et George Braque en première ligne, qui s'est construit de manière hermétique avant d'intéresser de nombreux peintres tels que Juan Gris, Fernand Léger et Robert Delaunay. Taboulat Sid Ali a aussi choisi le même thème et donné un aperçu de son talent à travers un paysage champêtre printanier alors que Bellili Chendrat a peint un paysage marin en s'inspirant de la plage d'Iflicen, région située entre Dellys et Azeffoun. « J'adore la mer. C'est



pour cela que j'ai choisi ce sujet. Je ne peins que des paysages marins », a confié l'artiste qui a réalisé une acrylique sur toile. Le paysage marin est aussi le sujet de prédilection de Bensaci Hani qui a exposé un tableau de style figuratif et aux couleurs harmonieuses avec des prédominances de bleu et de vert pour exprimer la beauté de la nature. Retab Abla a présenté une œuvre très colorée de style réaliste représentant une femme regardant l'horizon et toujours dans le réalisme Kahli Félicia a réalisé un tableau avec beaucoup de lignes donnant l'impression de mouvements et représentant une danseuse ballerine alors que Taoussi Nawel a opté pour le surréalisme, mouvement poétique et artistique du XXe siècle qui s'inspire des théories psychanalytiques de Freud à travers une exploration de l'inconscient et l'interprétation des rêves.

En peinture, le chef de file de ce mouvement est l'artiste Espagnol Salvador Dalí. L'aquarelle est la technique de prédilection de Bourama Fahima qui a réalisé une œuvre représentant un oiseau aux couleurs pastels, Gouraya Meriem Mouflida, s'inspirant, elle aussi de la nature, a peint une fleur utilisant une palette de couleurs printanière donnant ainsi à son tableau une note poétique, note poétique que l'on retrouve aussi dans la peinture de Annie Charbonnet Colette représentant un lac avec des cygnes avec une prédominance de vert tendre dans des tons dégradés créant ainsi une atmosphère de plénitude. Plénitude retrouvée aussi dans l'œuvre de Benchaiba Abla qui a opté pour les techniques mixtes pour réaliser une œuvre intitulée « Cosmos ».

El Khorba Nihad, quant à elle, a opté pour le style abstrait pour composer un tableau agrémenté de signes aux courbes majestueuses. Les signes dominent aussi l'œuvre de Madjid Guemroud qui a réalisé une œuvre représentant une cité alors que Tamin Amar a axé son travail sur des motifs géométriques qu'il a mis en relief en utilisant une palette de couleurs froides. Khaldoun Khireddine, pour sa part, a fait appel à des tons roses pour réaliser un tableau de style semi-figuratif avec en avant-plan des formes harmonieuses donnant une impression de mouvements. Egalement dans le style semi-figuratif, est exposé un tableau signé Dahmouni Khaled, représentant les touches d'un piano, un violon et des notes de musique réalisés selon la technique peinture à l'huile.

Toujours dans le style semi-figuratif, Dokman Lamine Driss Amor, a réalisé une

peinture tout en relief composée de visages de femmes aux couleurs chatoyantes et harmonieuses. Les visages de femmes avec des dominances de rose sont esquissés aussi par Khalifaou Bachira Safia dans une acrylique de grande valeur plastique.

La nature morte est la technique préfé-

rée de Mistari Khadidja qui a exposé un tableau très poétique et comprenant des fruits tels que le raisin et les pommes dans une composition très équilibrée et d'un grand esthétisme. Toujours dans le genre nature morte, Saadia Chérif a réalisé aux crayons de couleurs une œuvre empreinte de beaucoup de poésie représentant une pêche, une pomme, des roses avec en arrière-plan un rideau et ce dans des tons pastels.

Seghir Noureddine, de son nom d'artiste Zouhir Ressaym, a choisi comme thème la tendresse maternelle à travers une œuvre d'une grande sensibilité réalisée au crayon et au fusain. « J'essaye d'avoir mon propre style, un style répondant à ma personnalité. Bien sûr, je travaille en m'inspirant des différentes écoles plastiques », a indiqué cet artiste qui projette d'organiser plus tard une exposition personnelle. Le crayon est aussi la technique utilisée par Zineddine Lahmari qui a exposé une œuvre de style figuratif tendant vers l'abstraction.

Abderrahmane Bakhti a présenté une œuvre réalisée avec de l'encre de Chine en redessinant selon son inspiration toute une panoplie de symboles. El Hachemi Ameer, qui s'inspire de la vie quotidienne, a pour sa part, présenté une acrylique de tendance très contemporaine.

Bourema Islam, le plus jeune exposant, il est âgé à peine de seize ans - quant à lui choisi la photographie pour mettre en valeur l'immensité de la plage. Redouane Zemzar a lui aussi exposé une photographie exprimant la beauté et la féerie d'un paysage nocturne.

D.B

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

EPE / SPA
NIF : 000216001808337
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONAL N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER
DIRECTION OPERATIONNELLE ALGER-EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 21 /AT/DO-ALGER EST /2021

Un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale est lancé pour :
TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION FTTX
Les Travaux objet du présent cahier des charges sont allotés en six lots distincts

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :
Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil, travaux publics, bâtiments et hydrauliques, de droit algérien, ayant des capacités pour la réalisation du projet selon les paliers suivants:
Palier 01: pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres : Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification 01 et plus sont appelés à soumissionner.
Palier 02: pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres : Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.
Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après:

**DIRECTION OPERATIONNELLE ALGER-EST
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE ACHATS
02 Rue Djoudji Zitouni Houssein Dey/Alger**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de deux mille dinars (2000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° 001 00611 0300000014/10.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Présentation des offres :
Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

1- **D'un dossier administratif :** comprend un (1) original en format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention « Dossier Administratif ».

2- **D'une offre technique :** comprend un (1) original en format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention « Offre technique ».

3- **D'une offre financière :** comprend un (1) original en format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention « Offre financière ».

EPE / SPA
NIF : 000216001808337
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONAL N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER
Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :
**ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER EST
APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 21 /AT/DO-ALGER-EST/2021
TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION FTTX
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours à partir du premier affichage sur le site web.
La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres 08h00 à 14h00.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS **Anep : 2116020902 du 28/11/2021**

DÉVELOPPEMENT LANGAGIER ET COGNITIF DE L'ENFANT

Les influences numériques soulignées (document)

L'avènement du numérique favorise les troubles du langage et perturbe le développement cognitif chez l'enfant, selon un document de spécialistes du langage de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS), Fernane Hanafi, de Oued-Aissi à Tizi-Ouzou.



Cette irruption, note le document dont l'APS a reçu vendredi une copie, a provoqué «des changements fondamentaux» au sein de la société et aussi chez les enfants à cause, entre autres, de «l'augmentation du nombre d'écrans au sein des foyers, notamment, avec l'apparition récente des écrans mobiles interactifs».

Du coup, observent les rédacteurs du document, «la durée d'exposition aux écrans ne se limite plus à la télévision, mais s'étend aux écrans mobiles smartphones et tablettes» et les enfants y sont «exposés de plus en plus tôt».

Un temps durant lequel l'enfant «ne joue pas, ne développe pas des capacités primordiales pour son développement», alors que les enfants «ont des besoins spécifiques, les interactions, échanges et manipulations sont essentielles pour leur développement et les écrans ne peuvent se substituer aux stimulants vécus dans le monde réel».

«Le développement langagier et cognitif de l'enfant repose sur plusieurs facteurs indispensables dont la manipulation d'objets du monde environnant, les capacités d'imitation, le développement des jeux et l'ennui», précise le texte.

Et de manière générale «les stimulations proposées par les écrans sont moins riches que l'interaction de l'enfant avec le

monde qui l'entoure, ce qui n'est pas sans conséquences». De même que «les écrans ont une influence délétère quand ils apportent à l'enfant des stimulations cognitives, physiques ou sociales plus pauvres que celles potentiellement contenues dans son environnement physique», ajoute la même source.

Les enfants trouvent, par ailleurs, «des difficultés à transférer les apprentissages réalisés à partir de contextes bidimensionnels (tels que les écrans) alors qu'ils peuvent le faire aisément à partir de situations tridimensionnelles (interaction avec un adulte)», estiment les spécialistes.

Au sein de la famille, «les écrans fonctionnels agissent sur les échanges familiaux et limitent les possibilités pour les parents et l'enfant d'investir la communication orale» et «des interactions parents-enfants ou au sein de la fratrie sont moins nombreuses et donc moins de verbalisation».

C'est pourquoi, il est primordial de «contrôler l'utilisation des écrans pour éviter les conséquences sur le développement de l'enfant» et de «prendre conscience, sans jugement ni culpabilisation, de sa propre situation afin de trouver au mieux les solutions adéquates selon les divers schémas familiaux», conclut le document.

RUSSIE

Le nouveau module spatial russe s'est amarré à l'ISS

Le nouveau module spatial russe, le Pritchal, s'est amarré vendredi avec succès à la Station spatiale internationale (ISS), devenant le deuxième engin de ce type mis en orbite par Moscou cette année après le Nauka.

L'amarrage au segment russe de l'ISS s'est fait en mode automatique à 15h19 GMT, selon l'agence spatiale Roscosmos, qui a diffusé des images du module flottant dans l'espace avec les océans bleus et les nuages blancs de la Terre en fond.

«Une fois les contrôles d'étanchéité terminés, les membres de l'équipage russe ouvriront les écoutilles de transition et effectueront les opérations finales», a-t-elle précisé. «Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que le segment russe de la Station spatiale internationale est terminé», s'est félicité dans un communiqué le directeur de Roscosmos, Dmitri Rogozine. Le Pritchal («Quai» en russe) avait décollé mercredi avec une fusée Soyouz 2.1B depuis le cosmodrome russe de Baïkonour au Kazakhstan.

Les cosmonautes russes devront désormais connecter le Pritchal à l'ISS lors d'une sortie dans l'espace prévue le 19 janvier et, le 18 mars, son premier vais-

seau spatial habité, le Soyouz MS-21, y sera amarré.

Outre le module, la mission a également livré à l'ISS près de 700 kilogrammes de vivres et d'équipements. Le Pritchal doit servir de noeud d'amarrage permanent pour le segment russe de l'ISS aux côtés du Nauka («Science» en russe), module scientifique dont le lancement avait été retardé de presque 15 ans en raison de déboires techniques.

En juillet, l'amarrage du Nauka avait été perturbé par l'allumage inattendu des moteurs du module, qui avait déplacé l'ISS hors de sa position normale pendant quelques minutes.

Le secteur spatial russe souffre depuis la chute de l'URSS de problèmes de financement, d'errements bureaucratiques et de scandales de corruption. Plusieurs incidents techniques ont eu lieu ces dernières années tant sur des vols habités que sur des lancements de vaisseaux-cargo. Moscou a néanmoins multiplié les annonces de projets ambitieux, tels que la construction de sa propre station spatiale afin de remplacer l'ISS ou celle d'une base lunaire avec la Chine.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République algérienne démocratique et populaire
وزارة السكن والعمران والمدينة
Ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville
مديرية التعمير والهندسة المعمارية والبناء لولاية بجاية
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE N° .16../2021

La Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bejaia lance un avis d'appel d'offres national Ouvert Avec Exigence de Capacité Minimale pour la **REALISATION TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE DE 07 SITES.**

SITE: MERLOT 1- commune de TAZMALT.
LOT : Revêtement de la voirie en béton bitumineux

L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises publiques et privée satisfaisant l'ensemble des conditions ci-dessous :

- A)- **Capacité professionnelle :** Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privée ayant la qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie Quatre (IV) ou plus, dans le domaine travaux public activité principale

B)- **Capacité technique:**

- 1/- **Moyens humains :**
- 01 Chef de projet : Ingénieur d'état en travaux public (Justifié par diplômes et affiliations CNAS)
- 2/- **Moyens matériels :** le soumissionnaire devra avoir minimum
- 01 Niveauiseur, ou retro chargeur et deux (02) camions de 10 T ou plus.

3/- **Références professionnelles :**

- Les entreprises doivent avoir réalisé durant les Dix (10) dernières années y compris l'année en cours au moins un projet de même nature d'un montant quinze millions de dinars (15 000 000,00 DA) justifié par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivré par maître d'ouvrage public.
- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges par une personne dûment mandatée auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bejaia, sise au: **RUE HASSIBA BEN BOUALI EX BRANDY**

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées dans l'instruction aux soumissionnaires du dossier d'appel d'offres.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière conformément à l'article 67 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le dossier comprend :

A - DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit contenir une déclaration de candidature

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité (renseignée et signée).
- Le statut pour les sociétés (copie).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et de classification dans la spécialité demandée (copie) travaux publics.
- Les bilans des trois dernières années, visés par l'administration fiscale. (2018-2019-2020).

- Les références bancaires (copie).
- Liste moyens humains et matériels
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution de même nature d'un montant de **quinze (15 000 000,00DA)** durant les **Dix (10)** dernières années y compris l'année en cours signées par le maître de l'ouvrage (copie)..
- Le reçu de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises de personnalités morales.

B - OFFRE TECHNIQUE :

- L'offre technique (chaque page dûment paraphée).
- La déclaration à soussigner (renseignée et signée).
- Planning et délai global de réalisation
- La mention « lu et accepte » doit être noté par le soumissionnaire.

C - OFFRE FINANCIERE :

- Soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Dix (10) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse et le BOMOP.

Les **trois (03)** enveloppes séparées doivent être introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant uniquement la mention suivante :

**« À NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES
PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »**

**« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ
MINIMALE N° .16 ... /2021 »**

INTÉULÉ : TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE DE 07 SITES.

SITE: MERLOT 1- commune de TAZMALT.

LOT : REVETEMENT DE LA VOIRIE EN BETON BITUMINEUX

Les offres devront être déposées à la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Bejaia, sise au **RUE HASSIBA BEN BOUALI EX BRANDY**.

Les offres qui ne répondent pas aux conditions du cahier de charges de l'appel d'offres notamment la présentation de la soumission en 3 volets distincts (dossier de candidature, offre technique et offre financière) dans 3 enveloppes séparées seront rejetées par la commission d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **Trois (03)** mois augmentée de la durée de préparation des offres qui est de **Dix (10) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14h00** au siège de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la construction de la Wilaya de Bejaia .

ATHLÉTISME

Championnats arabes U18 (2e journée)

Six nouvelles médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne des moins de 18 ans a bonifié de six médailles sa moisson aux Championnats arabes d'athlétisme actuellement en cours au Stade Radès de Tunis, en raflant 1 or, 2 argent et 3 bronze, lors de la deuxième journée de compétition, disputée vendredi.

Les athlètes du demi-fond étaient les premiers à sa distinguer, en raflant trois médailles sur le 800 mètres, dont une en or.

Cette breloque en métal précieux a été l'œuvre de Heythem Chentif, devant son compatriote Massinissa Mati, qui a pris le bronze sur la même distance, tout comme Mountaha Chenghal chez les filles.

Les deux médailles d'argent, elles, ont été décrochées sur le 400 mètres, respectivement par Seif-Eddine Hafsi chez les garçons, et Aya Lina Kendal chez les filles, alors que la sixième et dernière médaille de la journée a été l'œuvre de Kousseila Talbi, au décathlon. Un ratio qui



porte le total provisoire de l'Algérie à dix médailles, après deux journées de compétition : 2 or, 4 argent et 4 bronze.

Deux des quatre précédentes médailles algé-

riennes ont été décrochées par Wissal Harkas, ayant commencé par prendre l'or sur le 100 mètres/haies, avant de décrocher une deuxième médaille, en argent, dans le concours de

saut en hauteur. Les deux autres médailles, elles, ont été l'œuvre de Yasser Redaoudia (argent) sur le 10.000 mètres/marche, et Leticia Waia (bronze) au saut en longueur.

La sélection algérienne prend part au rendez-vous de Radès avec un groupe de 39 athlètes : 19 garçons et 20 filles.

Au total, 381 athlètes, représentant 18 pays, prennent part à cette compétition.

Il s'agit de : Tunisie (Organisateur), l'Algérie, le Bahreïn, l'Égypte, l'Irak, le Koweït, le Liban, la Syrie, le Djibouti, Oman, la Palestine, Qatar, l'Arabie saoudite, le Yémen, et le Maroc.

CYCLISME

Championnats arabes de VTT (3e journée)

Deux nouvelles médailles pour l'Algérie, dont une en or

Les cyclistes Nour Al-Islam Benramdane et Taoufik Ghoubach ont bonifié de deux médailles la moisson algérienne aux Championnats arabes 2021 de vélo tout terrain actuellement en cours en Égypte, en décrochant respectivement l'or et l'argent, lors de l'épreuve de Descente (Down Hill/Seniors), disputée vendredi.

Outre les deux cyclistes suscités, l'Algérie a engagé deux autres représentants dans cette épreuve, disputée sur une distance de 1,4 kilomètres, en l'occurrence: Abderrahmane Mansouri et Abdeldjalil Si, qui cependant n'ont pas réussi à décrocher le podium.

L'Algérie porte ainsi son total provisoire de médailles à quatre: 1 or, 2 argent et 1 bronze.

Les deux premières médailles ont été décrochées jeudi, lors de la deuxième journée de compétition, et qui fut consacrée aux épreuves de l'XCO (Toutes catégories).

Anes Riahi avait pris l'argent chez les cadets, au moment où son compatriote Abderrahmane Mansouri s'était contenté du bronze chez les seniors (Elite).

Lors de la première journée de compétition, disputée mercredi, aucun des trois Algériens engagés n'avait réussi à monter sur le podium.

Le meilleur d'entre eux, Abderrahmane Rechache, avait terminé en quatrième position, suivi de son compatriote Walid Zaid (5e), alors que le troisième et dernier représentant algérien, Abdelkrim Belarbi, s'était contenté de la septième place.

L'Algérie a engagé un total de quinze cyclistes dans ce Championnat arabe 2021 de VTT, qui représente la troisième et dernière compétition inscrite au programme du Festival arabe de cyclisme, après les épreuves sur route et piste, clôturées dernièrement en Égypte.

L'Algérien Younes Khetta 5e au lancer du marteau

L'Algérien Younes Khetta s'est contenté de la cinquième place au lancer du marteau des Championnats arabes 2021 (cadets/garçons) actuellement en cours en Tunisie, avec un jet à 50,78 mètres.

Le concours, disputé vendredi matin dans le Stade Radès, a été remporté par le Tunisien Moti Bouziane, avec un jet mesuré à 63,74, devançant ainsi le Marocain Othmane Al-Hiloufi (60,92m), au moment où un autre tunisien, Youssef Al-Ayadi a pris la

troisième place, avec un jet à 59,38 mètres. Ainsi, et pour l'heure, le total provisoire de l'Algérie reste bloqué à seulement quatre médailles : 1 or, 2 argent, 1 bronze.

La breloque en métal précieux a été l'œuvre de Wissal Harkati, sur le 100 mètres/haies, avant de décrocher une deuxième médaille, en argent, dans le concours du saut en hauteur.

Les deux autres médailles ont été l'œuvre de Yasser Rdaoudia (argent) sur le 10.000 mètres/marche, et

Litissia Waaba (bronze) au saut en longueur. La sélection algérienne prend part au rendez-vous de Radès avec 39 athlètes (19 garçons et 20 filles).

Un total de 381 athlètes, issus de 18 pays, prennent part à cette compétition. Ils représentent, la Tunisie (pays hôte), l'Algérie, le Bahreïn, l'Égypte, l'Irak, le Koweït, le Liban, la Syrie, le Djibouti, Oman, la Palestine, Qatar, l'Arabie saoudite, le Yémen, et le Maroc.

TAEKWONDO - ALGÉRIE

La fédération en attente de l'accord du MJS pour le recrutement d'un expert égyptien

La Fédération algérienne de Taekwondo «est toujours en attente d'une réponse de la part de la tutelle» pour le recrutement d'un expert égyptien, susceptible de contribuer aux différents projets de formation, a appris l'APS auprès du secrétaire général de l'instance, Samir Maiana.

«Nous avons interpellé le ministère de la Jeunesse et des Sports pour le recrutement d'un expert égyptien en Taekwondo, dans la perspective de former de nouveaux entraîneurs et arbitres de la discipline.

Le problème réside dans la capacité de la tutelle à assumer les différentes charges liées à ce recrutement, et nous sommes toujours en attente d'une réponse.

D'ici là, nous continuons à travailler avec les moyens du bord» a indiqué Maiana. Le niveau du Taekwondo algérien est relativement modeste par rapport à celui des autres nations, y compris sur le plan continental, car ne disposant que de peu de moyens, aussi bien pour les athlètes et les entraîneurs que pour les arbi-

tres. La fédération algérienne a procédé dernièrement à un rajeunissement de sa sélection nationale (seniors) dans une tentative de booster les choses, en transférant ses quartiers au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Souidania, alors qu'auparavant, ils se regroupaient au complexe sportif de Baba-Hassan.

«La salle que nous avons louée à Souidania coûte vingt millions de centimes, alors que les frais de location ne dépassaient pas les quatorze millions à Baba-Hassan» a encore précisé la même source.

Avant la reprise de la compétition, la fédération avait organisé une multitude de stages théoriques au profit des entraîneurs et des arbitres, pour les informer des nouvelles règles instaurées par la fédération internationale de la discipline.

Certaines parmi ces formations étaient d'envergure internationale, mais elles ont été marquées par l'absence des athlètes d'élite et de la sélection nationale. «L'an dernier, malgré les nombreuses

contraintes générées par la pandémie du nouveau coronavirus, nous avons réussi à organiser plusieurs grands événements, dont une Caravane nationale pour la promotion du Taekwondo» a commencé par rappeler Maiana, avant de préciser que «c'était au mois de février dernier, en présence de certains experts coréens.

Nous avons visité 11 wilayas, à savoir : Alger, Tizi-Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel, Constantine, Oum El Bouaghi, Batna, Ghardaïa, Médéa et Oran.

Côté compétition, Maiana a évoqué le Championnat national (Toutes catégories), disputé entre juin et juillet dernier, en mode visioconférence, en raison des contraintes liées à la pandémie du nouveau coronavirus. «Un total de 452 athlètes avait participé à cette compétition» a-t-il encore rappelé, évoquant au passage le Championnat Maghrébin (Cadets/Juniors/Seniors), auquel avait participé l'Algérie, tout comme la Mauritanie, pour laquelle il s'agissait d'une première historique.

HANDBALL - EXCELLENCE MESSIEURS
Le comité directeur confirme la formule avec 25 clubs

Le comité directeur de la Fédération algérienne de handball (FAHB) a confirmé vendredi que la nouvelle saison du Championnat national d'Excellence (messieurs) se jouera en deux phases avec 25 clubs, sans préciser la date du coup d'envoi de la compétition.

«La première phase de l'Excellence se disputera en aller-retour avec 25 clubs répartis en cinq groupes.

Les trois premiers de chaque groupe (15 clubs) auxquels s'ajoutera une équipe issue d'un tournoi regroupant les quatrièmes de chaque poule, se qualifieront à la 2e phase», explique la FAHB dans un communiqué, précisant que cette décision a été prise suite à une réunion avec les présidents de clubs, les techniciens et les joueurs.

Concernant le déroulement de la 2e phase de la compétition, le sort des neuf équipes restantes (play-down) et la date du coup d'envoi du championnat, l'instance a indiqué que «les décisions seront prises lors du Collège technique national, prévu le 8 décembre». Dans une déclaration à l'APS, le président comité directeur de la

FAHB, Abdelkrim Bendjemil, a indiqué que son instance a été à l'écoute de toutes les parties concernées pour trouver une solution et lancer la compétition. «Les neuf clubs qui ont été promus ne sont pas fautifs, d'où la nécessité de trouver une solution équitable pour tous. Personnellement je suis contre une formule à 25 clubs, qui sera préjudiciable au handball national», a-t-il estimé.

Pour rappel, la FAHB est dirigée depuis septembre 2021, par un comité directeur présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, suite à la suspension «temporaire», du président élu Habib Labane et son bureau fédéral, par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en raison de manquements dans la gestion du mandat 2017-2020.

Ce comité directeur avait bloqué, en octobre dernier, le coup d'envoi du Championnat d'Excellence 2021-2022, avec une formule décidée par l'ancien bureau fédéral, regroupant 25 clubs répartis sur 5 poules composées de 5 équipes chacune.

COUPE ARABE FIFA-2021

Les Verts à pied d'oeuvre à Doha

La sélection algérienne de football (A) a rallié, samedi, la capitale qatarie Doha, pour prendre part à la Coupe arabe 2021 de la Fifa, prévue du 30 novembre au 18 décembre, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAF).

"La délégation algérienne s'est envolée dans la nuit (4h00) depuis l'aéroport international d'Alger, avec à bord le staff technique, conduit par Madjid Bougherra, le sélectionneur national des A Djamel Belmadi, et les cinq joueurs qui évoluent dans le championnat national. Par la suite, le plan de vol incluait un arrêt à Tunis en vue d'embarquer l'ensemble des éléments évoluant dans le Championnat tunisien", précise le communiqué de la FAF. Par ailleurs, les joueurs algériens évoluant dans le Championnat saoudien ont pu se rendre à Doha dès vendredi. Une délégation de joueurs quasi complète à l'exception de trois éléments, à savoir M'Bohi et Abdellaoui (Al Ettifaq) et Sayoud (Al Tae), qui disputaient hier des rencontres de championnat avec leur clubs respectifs.

En revanche, les joueurs évoluant dans le championnat qatari, à savoir Belaili, Benlamri, Bounedjah et Brahimi, ont rejoint directement leurs coéquipiers sur le lieu d'hébergement à Doha après avoir disputé leurs matchs respectifs en Coupe.

Pour rappel, les Verts sont versés dans le Groupe D en compagnie du Soudan, du Liban



et de l'Egypte. Les joueurs de Madjid Bougherra entameront cette compétition face au Soudan le 1er décembre au Stade Ahmed Ben Ali à Doha (11h00 heure algérienne), avant d'enchaîner contre le Liban le samedi

4 décembre au Stade Al Janoub (14h00). Enfin, l'EN A' bouclera cette phase de poules par un derby nord-africain face à l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au Stade Al Janoub (20h00).

Abeid forfait, remplacé par Titraoui

Le milieu de terrain international algérien d'Al-Nasr Dubaï (Div.1 émiratie) Mehdi Abeid, blessé au genou, a déclaré forfait pour la Coupe arabe des nations de la Fifa, prévue à Doha (30 novembre - 18 décembre), et remplacé par le sociétaire du Paradou AC (Algérie), Yacine Titraoui, a appris l'APS vendredi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Convoqué dans la liste des 23 joueurs, dévoilée le sélectionneur national de l'équipe

A', Madjid Bougherra, samedi, Abeid (29 ans) s'est blessé dimanche, lors du match du championnat face au Shabab Al-Ahly (1-1). Bougherra a appelé en renfort le jeune milieu de terrain du PAC, Titraoui (18 ans), auteur d'excellentes prestations avec la sélection des U20, lors de la Coupe arabe des nations, disputés l'été dernier en Egypte. En revanche, le défenseur de l'ES Tunis (Ligue 1 tunisienne), Mohamed Amine Tougaï, sorti sur blessure jeudi, lors de la victoire décrochée

par l'Espérance en championnat face à Hammam-Sousse (1-0), n'a rien de grave, et fera le déplacement pour Doha. Par ailleurs, la délégation algérienne, constituée de 46 membres et emmenée par le vice-président de la (FAF) et président de la commission du football professionnel, Dr Yacine Benhamza, a décalé à samedi (3h00 du matin), son départ pour la capitale qatarie, après avoir été prévu vendredi.

Le vol spécial fera une escale à Tunis pour embarquer les

joueurs évoluant en Tunisie, convoqués pour la Coupe arabe. Lors du rendez-vous arabe, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Egypte, du Soudan et du Liban.

Les Algériens entameront le tournoi le mercredi 1er décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (11h00 algériennes), avant d'affronter le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (14h00), puis l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (20h00).

LIGUE 1 (15^E JOURNÉE) OGC NICE

Retour de Boudaoui dans le groupe pour la réception de Metz

L'international algérien Hicham Boudaoui, victime d'une lombalgie avant la réception de Montpellier le 5 novembre dernier, effectue son retour dans le groupe de 21 Aiglons pour la réception de Metz, la lanterne rouge de Ligue 1, ce samedi à l'Allianz Riviera à 21h00, pour le compte de la 15^e journée du championnat de France de football. L'entraîneur Christophe Galtier attendait la dernière

séance d'entraînement de ce vendredi matin pour sceller sa décision quant à la convocation de l'ancien joueur de Paradou pour la rencontre de ce samedi. Le milieu de terrain Hicham Boudaoui qui s'est entraîné normalement jeudi, était incertain.

À l'inverse, le latéral droit algérien, Youcef Atal, éloigné des terrains depuis quelques semaines à cause d'une blessure aux ischio-

jambiers, et qui a fait une partie de la séance d'entraînement jeudi, est trop juste pour la réception de Metz. Les deux joueurs algériens avaient manqué les deux derniers matchs de l'équipe nationale, en déplacement au Caire face à Djibouti (4-0) et à Blida devant le Burkina Faso (2-2), pour le compte des deux dernières journées du 2^e tour des éliminatoires du Mondial 2022 au Qatar.

MONDIAL 2022 (ZONE AFRIQUE)

Les barrages se joueront en deux manches, tirage attendu en janvier

Le Bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), réuni jeudi au Caire (Egypte), a maintenu les barrages qualificatifs à la Coupe du monde 2022 au Qatar, sous une formule en aller et retour, rapportent les médias locaux vendredi. Le tirage au sort, quant à lui, aura lieu entre les 22 et 26 janvier 2022, soit durant

la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février). Le COMEX a également pris la décision d'utiliser la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage) en barrages. Ainsi, l'ensemble des dix pays qualifiés pour ce dernier tour qualificatif, devront assurer cette technologie au niveau de leurs

stades respectifs. La CAF a précisé que les dix équipes qualifiées pour les barrages, seront réparties selon le dernier classement de la Fédération internationale (Fifa), dévoilé vendredi dernier par l'instance internationale. Ainsi, le chapeau 1 est composé du Sénégal, de la Tunisie, de l'Algérie, du Nigeria, et du Maroc, alors que le

chapeau 2 comprend l'Egypte, la RD Congo, le Ghana, le Cameroun, et le Mali. La double confrontation (aller-retour) se jouera en mars 2022. L'Algérie a validé son billet aux barrages en terminant leader du groupe A du 2^e tour des éliminatoires, avec 14 points, devant le Burkina Faso (12 pts), le Niger (7 pts), et Djibouti (0 point).

CAN-2021 (PRÉPARATION)

"Le stage pré-compétitif aura lieu au Qatar" (Charaf-Eddine)

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Amara Charaf-Eddine, a confirmé vendredi le choix du Qatar, pour le déroulement du stage pré-compétitif de l'équipe nationale, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 au Cameroun (reportée à 2022, ndlr) du 9 janvier au 6 février.

"Nous allons commencer par un stage pré-compétitif au Qatar, avec au menu deux matchs amicaux contre des adversaires africains, dont je préfère taire les noms actuellement, avant de s'envoler ensuite directement pour Douala", a indiqué le patron de la FAF sur les ondes de la radio nationale, confirmant ainsi l'information rapportée vendredi dernier par l'APS. L'Algérie, tenante du trophée, évoluera dans le groupe E, en compagnie de la Sierra Leone, la Guinée équatoriale, et la Côte d'Ivoire. Les "Verts" entameront la défense de leur titre, le mardi 11 janvier 2022, en affrontant la Sierra Leone, au stade de Japoma à Douala (14h00, algériennes), avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier 2022 à Douala (20h00), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier 2022, sur le même stade (17h00).

"Notre principal objectif est de préserver notre titre. Nous sommes préparés à cet objectif, nous sommes conscients que nous serons attendus au tournant par nos adversaires", a-t-il ajouté.

Interrogé sur sa relation avec le sélectionneur national Djamel Belmadi, le président de la FAF a tenu à clarifier la situation. "J'entretiens d'excellentes relations avec Djamel Belmadi. Nous travaillons pour le même objectif, nous avons une sélection qu'il faudra encourager pour atteindre ses objectifs".

La première étape de préparation des "Verts", sera entamée durant la troisième semaine du mois de décembre au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, et qui concerne dans un premier temps, les joueurs qui évoluent dans les championnats européens, dont la trêve hivernale est prévue à partir du 20 décembre.

L'effectif des champions d'Afrique, appelé à prendre part à la CAN-2021, sera au grand complet à partir du 27 décembre prochain. Des joueurs à l'image de Ramy Bensebaini (Borussia Monchengladbach/ Allemagne), Youcef Atal (OGC Nice), ou encore Haris Belkebla (Stade brestois), devraient constituer le premier contingent à rejoindre Sidi Moussa. Le choix de se préparer à Doha avait été déjà adopté avant la dernière CAN-2019 en Egypte, remportée par l'Algérie. Les "Verts" ont disputés deux tests amicaux avant leur départ au Caire : face au Burundi (1-1) et au Mali (3-2).

TIZI-OUZOU

Décès de l'ancien joueur de la JSK, Arezki Koufi

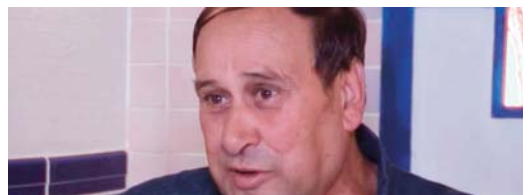
L'ancien joueurs du club de football Jeunesse sportive de Kabylie, Arezki Koufi, est décédé vendredi à l'âge de 72 ans, a annoncé dans un message de condoléances, la direction de la jeunesse et

des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou. Arezki Koufi, ancien avant-centre droit de la JS Kabylie est l'auteur du but qui a permis à la JSK lors du match contre le Widad athlétique de Boufarik (WAB) en

1968, de quitter la division d'honneur pour accéder en division 1, rappelle-t-on.

Le wali de Tizi-Ouzou, Djilali Doumi et le président de la JSK, Yazid Larichene ont présenté leurs condo-

léances à la famille du défunt et à la grande familles de la JSK. L'enterrement aura lieu demain samedi au cimetière de Mdouha dans la commune de Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué. APS



LIGUE 1 (5^E JOURNÉE) Statu quo en tête du classement

L'US Biskra et le Paradou AC, vainqueurs jeudi à domicile respectivement devant le HB Chelghoum-Laid (2-0) et le WA Tlemcen (1-0), ont préservé leur position en tête du classement du Championnat de Ligue 1 de football, au terme de la 5^e journée, alors que l'affiche opposant l'ES Sétif au CR Belouizdad s'est soldé par un match nul (2-2).

Comme il fallait s'y attendre, l'USB et le PAC, les deux invités surprises dans le haut du tableau, continuent à se parer du fauteuil de leader, en assurant l'essentiel à domicile. L'USB (1er - 12 pts), qui restait sur une lourde défaite à Alger face à l'USMA (3-0), concédée en présence d'un effectif issu de la réserve, s'est rachetée en dansant le pion au nouveau promu, dont l'apprentissage en élite est dur. Il s'agit de la troisième défaite en cinq matchs pour le HBCL, qui aura certainement du mal à assurer son maintien en Ligue 1. Le Paradou AC a confirmé ses ambitions en ce début du nouvel exercice, en disposant du difficilement du WT, grâce à un penalty transformé par Bouzok (71e). Un succès précieux pour les Académiciens, qui infligent aux Tlemcéniens leur quatrième revers de suite. Da ns le choc de cette 5^e journée, les Belouizdadiens ont raté l'occasion de revenir avec les trois points de la victoire, en concédant le match nul sur le fil, après avoir mené 2 à 0. Le CRB (7^e - 8 pts) a dominé la première mi-temps en inscrivant deux buts par Bakir (39e) et Benhamou (43e), mais a cédé en deuxième période sous les assauts des Sétifiens, qui sont parvenus à réduire le score par Deghommou (55e), avant d'égaliser sur penalty transformé par Boudebous (88e).

De son côté, l'USM Alger a enchaîné avec un deuxième succès de rang, en dominant le RC Relizane (3-1). A la faveur de cette victoire, les Rouge et Noir se hissent à la 3^e place du classement conjointement avec le CS Constantine et l'OM Médéa avec 10 points. Pour sa part, le CS Constantine a réussi la passe de trois, en battant nettement et assez facilement le MC Alger (3-0), qui concède pour l'occasion son premier revers de la saison. Euphoriques, les Constantinois se sont baladés tout au long de la partie, devant une équipe moulloudéenne dans un jour sans, et dont le compartiment défensif a été le véritable maillon faible. Un succès qui permet au CSC de monter sur le podium (3^e).

Dans la capitale du "Titteri", l'Olympique Médéa s'est fait peur durant la seconde période du match à domicile face au NC Magra, en concédant l'ouverture du score (47e) avant de renverser son adversaire, grâce notamment au doublé de son attaquant Lakroum (69e, 85e). Une victoire qui permet aux joueurs de l'entraîneur tunisien Lotfi Sellimi de rejoindre le podium. Le NC Magra continue de manger son pain noir, et reste scotché à sa position de lanterne rouge, alors que l'avenir de l'entraîneur Aziz Abbès est en pointillés.

Le Nasria, sous la conduite de Karim Zaoui, continue à impressionner, en s'offrant cette fois-ci le MC Oran (2-1), grâce à un doublé de Rachid Nadjji (27e, 47e). Rien ne va plus, en revanche, au Mouloudia d'Oran, en attendant l'arrivée de l'entraîneur tuniso-suisse Moez Bouakaz, dont l'objectif immédiat est de redresser la barre et remettre de l'ordre dans la maison. Auteur d'un match nul salubre à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-1) lors de la précédente journée, l'autre promu le RC Arbaâ s'est contenté du point du match nul à Boufarik face à l'ASO Chlef (0-0). Il s'agit du troisième nul de suite pour les Chéliens, qui n'arrivent pas à amorcer leur départ. Le dernier match de cette journée entre la JS Saoura et la JS Kabylie a été décalé à mardi 14 décembre, en raison de l'engagement des deux clubs dimanche, au 2^e tour préliminaire additionnel (aller) de la Coupe de la Confédération.

ELIMINATOIRES CAN-2022 FÉMININE - PRÉPARATION Deuxième match test des Algériennes face aux Tunisiennes

La sélection algérienne féminine de football jouera son deuxième match amical face à la Tunisie, dimanche à Tunis, en prévision du dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, prévue au Maroc.

Les Algériennes s'étaient imposées (1-0) lors du premier test match disputé jeudi, sur un but inscrit par Amira Ould Braham à la 38^e minute. En stage jusqu'au 1^{er} décembre dans la capitale tunisienne, les joueuses algériennes ont repris le chemin des entraînements vendredi pour une séance de récupération où toutes les joueuses étaient présentes, à l'exception d'Amira Ould Braham, qui souffrait d'une "légère blessure", a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

"La sélection nationale, Radia Fertoul, a préparé une séance bien adaptée pour permettre aux joueuses ayant pris part au match de se remettre en jambes et aux autres de parfaire leur forme", précise l'instance. La sélection nationale effectuée un dernier entraînement ce samedi avant la seconde manche amicale contre leurs homologues tunisiennes, dimanche au stade d'Ariana de Tunis.

Pour rappel, l'Algérie défiera l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique en titre, lors du 2^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, prévu les 14 et 23 février 2022. De son côté, la Tunisie affrontera la Guinée Equatoriale.

L'Algérie avait dominé au 1^{er} tour des éliminatoires le Soudan, en s'imposant lors du match aller disputé à Alger sur le score fleuve de 14 à 0, alors que le match retour prévu à Khartoum avait été annulé à cause de la situation politique au Soudan.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION - 2E TOUR PRÉLIMINAIRE ADDITIONNEL (ALLER) La JSK et la JSS pour prendre option en déplacement

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football (CAF) : la JS Kabylie et la JS Saoura, tenteront de prendre option pour la phase de poules, en affrontant dimanche en déplacement respectivement, Royal Leopards (Eswatini) et Hearts of Oak (Ghana), dans le cadre du 2^e tour préliminaire additionnel (aller).

Les deux clubs algériens aborderont cette première manche avec l'intention de revenir avec un bon résultat, face à deux adversaires qui semblent, a priori, à leur portée. Qualifiée aux dépens des Marocains de l'AS des FAR (aller : 1-0, retour : 2-1), la JSK défiera une équipe du Royal Leopards, qui semble avoir le vent en poupe, en témoigne sa position de leader de son championnat local, au terme de la 4^e journée, réussissant à réaliser un parcours sans faute. Reversé en Coupe de la Confédération, après son élimination en Ligue des champions, face aux Angolais de Sagrada Esperanca (aller : 1-3, retour : 1-0), le Royal Leopards reste sur une large victoire à domicile (5-2) en championnat face à Malanti Chiefs FC. L'entraineur tunisien des "Canaris" Ammar Souayah aura l'embarras du choix pour composer un onze conquérant et compétitif, capable de réaliser un bon résultat au stade de Manzini. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral sénégalais conduit par Nelson Emile Louis Fred, assisté de ses compatriotes Gerard Pool et Stephen Dugasse.

De son côté, la JSS, dirigée sur le banc par le Tunisien Kais Yaakoubi, devra rester vigilante à Accra face aux Ghanéens de Hearts of Oak, habitués à jouer les compétitions continentales. La JSS, qui a réussi à se qualifier à ce tour en éliminant les Mauritiens de l'ASAC Concorde (aller : 2-1, retour

: 1-1), affrontera une équipe ghanéenne, qui traverse une mauvaise période. Avec 3 points récoltés lors des quatre premières journées du championnat du Ghana, les Hearts of Oak restent sur une défaite concédée dimanche dernier sur le terrain de l'Ashtanti Gold SC (2-0), de qui semer le doute avant la réception des gars de Béchar. Les Hearts of Oak ont été éliminés au 2^e tour préliminaire de la Ligue des champions par les Marocains du Wydad Casablanca. Après avoir remporté la première manche (1-0) à la maison, les Ghanéens ont chuté lourdement au match retour (6-1). Cette première manche sera dirigée par un trio arbitral sénégalais conduit par Adalbert Diouf, assisté de ses compatriotes El-Hadji Gueye et Mamadou Ngom. La seconde manche est programmée le 5 décembre.

Le programme

13:00 : Tusker (Kenya) - CS Sfaxien (Tunisie)
14:00 : Zanaco (Zambie) -



Binga (Mali)

14:00 : Simba SC (Tanzanie) - Red Arrows (Zambie)
14:00 : APR (Rwanda) - RS Berkane (Maroc)

14:00 : Royal Leopards (Eswatini) - JS Kabylie (Algérie)
15:00 : TP Mazembe (RD Congo) - Marumo Gallants (Afrique du Sud)

15:30 : AS Otoho (Congo) - Gor Mahia (Kenya)

16:00 : Hearts of Oak (Ghana) - JS Saoura (Algérie)
16:00 : Rivers United (Nigeria) - Al Masry (Egypte)

16:00 : AS Maniema Union (RD Congo) - Pyramids (Egypte)

16:30 : Gendarmerie Nationale (Niger) - DC Motema Pembe (RD Congo)

17:00 : ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) - GD Interclube (Angola)

17:00 : Nouadhibou (Mauritanie) - Coton Sport (Cameroun)

17:00 : Stade Malien (Mali) - Ahly Tripoli (Libye)

17:00 : LPRC Oilers (Libéria) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)
19:00 : Al-Ittihad (Libye) - Enyimba (Nigeria)
NB : La seconde manche se jouera le 5 décembre.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE WILAYA DE BEJAÏA

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 29/2021

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour la :
«CONSTRUCTION DE 03 SALLES DE SPORT AU LYCÉE BEJAÏA, IGHIL ALI ET TAZEMALT » en :
LOT N°01 : Salle De Sport En TCE Au Lycée Chouhada Stambouli - Sidi Ahmed - (Bejaïa).
LOT N°02 : Salle De Sport En TCE Au Lycée Aggoune Md Lyazid Ighil Ali.
LOT N°03 : Salle De Sport En TCE Au Lycée Foudala Tazemalt.

Entreprises qualifiées en activité principale Travaux Bâtiment ayant la Catégorie **Trois (III) et plus** en cours de validité disposant d'une attestation de bonne exécution en travaux de réalisation d'une salle de sport de 25.000.000,00 DA minimum et accompagnée d'un procès-verbal de réception définitive, délivrée par un maître d'ouvrage public durant les dix (10) dernières années y compris l'année en cours. Condition exigée et critère d'élimination
- Toute entreprise peut soumissionner pour les trois lots et sera retenue que pour un seul lot.
NB : les délais sont plafonnés à huit (08) mois.
Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres (dossier de candidature + offre technique + offre financière) auprès de la direction des équipements publics de la wilaya de Bejaïa sis à Cité Rabiaa, Bloc Administratif 3^{ème} étage gratuitement. N° téléphone : 034.12.9763 TEL FAX : 034.12.9736

A. LE DOSSIER DE CANDIDATURE Contient : - Déclaration de candidature -
Ainsi que Les documents suivants :

1) **Capacités professionnelles** : Déclaration de probité. Statut pour les sociétés. - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires, le cas échéant des sous-traitants.

2) **Capacités Financières** : Moyens financiers justifiés : par des bilans et les références bancaires exercée (2018-2019 et 2020).

3) **Capacité Techniques** : Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, - Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution des dix (10) dernières années y compris l'année en cours avec les montants et accompagnées par d'un procès-verbal de réception définitive délivrés par le maître d'ouvrage public - Moyens matériel : pour les moyens roulants (suivant

mémoire technique justificatif, accompagné des cartes grises et assurance et rapport d'expertise établi par un expert en risque industriel et automobile, daté au moins d'une année, ou contrat de location notarié) » - Moyens humains : (suivant mémoire technique : justificatif avec diplômes et attestation d'affiliation pour l'encadrement auprès de la CNAS).

- La main d'œuvre (suivant mémoire technique justificatif dûment renseignée signé et cacheté, accompagné des affiliations CNAS).

- Délai d'exécution accompagné d'un planning de réalisation.

B. L'OFFRE TECHNIQUE Contient :

- Déclaration à souscrire - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».

C. L'OFFRE FINANCIÈRE Contient :

A) La lettre de Soumission signée et datée.
B) Le cahier des prescriptions spéciales.
C) Clauses administratives
D) Clauses techniques générales
E) Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné en lettre et en chiffre
F) Devis quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres devront parvenir à Monsieur le Directeur des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaïa Bloc Administratif 45 locaux Cité RABEA Bejaïa 3^{ème} étage, N° téléphone 034.12.9763 N° fax : 034.12.9736 dans les quinze (15) jours à compter de la 1^{re} parution du présent avis dans la presse nationale sous double enveloppe fermée et anonymes portant la mention :
«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES PORTANT «CONSTRUCTION DE 03 SALLES DE SPORT AU LYCÉE BEJAÏA, IGHIL ALI ET TAZEMALT »
«AVEC INDICATION : - SOUMISSION À NE PAS OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION ET LE LOT CONCERNÉ».

La date limite de dépôt des offres coïncidera quinze jours après la date de première parution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à 14H00. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 90 jours. L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique au siège de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bejaïa le dernier jour de dépôt des offres à 14H00.

Rudi Garcia ne dément pas la rumeur !

Alors que la piste Mauricio Pochettino a pris du plomb dans l'aile à Manchester United, le nom de Rudi Garcia est évoqué ce mercredi pour prendre la succession d'Ole Gunnar Solskjaer sur le banc des Red Devils. Interrogé sur Canal+ avant le match Manchester City - PSG, dont il sera le consultant ce soir, le technicien français n'a pas démenti l'information. "On m'annonce à Manchester, j'y suis ! Je suis venu pour commenter le match City-PSG, a commencé l'ancien coach de l'OL et de l'OM sur le ton de l'humour. Je n'ai pas eu l'habitude par le passé de commenter les rumeurs de négociations avec les clubs, donc je n'ai rien à dire sur le sujet. (...) C'est un des plus grands clubs européens, mais je ne confirme ni n'infirmes ces rumeurs du jour, ou ces informations du jour..."



LA JUVE TENTE DE DEVANCER LE PSG SUR VLAHOVIC

Annoncé comme une cible du PSG pour compenser le départ de Mbappé, Dusan Vlahovic fait également rêver la Juventus de Turin. La Vieille Dame passera à l'action dès cet hiver.

L'attaquant de la Fiorentina, Duvan Vlahovic propose un début de saison incroyable avec 12 buts en 14 matchs. Le Serbe de 21 ans est déjà la cible des plus grands clubs européens. Le PSG, Manchester City et la Juve sont tous les trois sur le dossier. Mais c'est le club italien qui compte rafler la mise en proposant une offre à la Fiorentina dès cet hiver.

Selon les informations de la Gazzetta dello Sport, les Bianconeri souhaite recruter le Serbe dès cet hiver et compte bien mettre les moyens pour convaincre la Fiorentina. Il est question d'une offre de 50 millions d'euros. Une offre conséquente qui pourrait faire réfléchir les dirigeants de la Viola.

En effet, son club souhaite le conserver au moins jusqu'à la fin de la saison. La perte de Vlahovic pourrait grandement se répercuter sur les résultats de l'équipe. En plus de cela, au vu de la concurrence sur le dossier, la Fiorentina pourrait en tirer quasiment 80 millions d'euros cet été. À un an de la fin du contrat de Dusan Vlahovic.

ZIDANE A-T-IL REFUSÉ LE PSG ?

Les rumeurs vont bon train, au PSG, concernant un possible départ de Mauricio Pochettino et une arrivée de Zinedine Zidane. Certaines sources affirment néanmoins que le Français a recalé les Parisiens.

La presse anglaise est unanime : Mauricio Pochettino n'apprécie pas le fonctionnement du club parisien et souhaite partir. Le PSG serait disposé à lui accorder un bon de sortie moyennant une indemnité de 11 millions d'euros. Et pour le remplacer, il penserait à... Zinedine Zidane. Or, le natif de Marseille vient justement de (se) rappeler son attachement pour l'OM. Il a même indiqué qu'il regretterait de ne pas avoir porté ses couleurs, durant sa carrière. Une signature au PSG, quelques jours après, ferait tâche... Selon les informations rapportées par As, l'ancien coach du Real Madrid a pour l'instant recalé les dirigeants parisiens. Il ne souhaiterait pas prendre une équipe en cours de saison. De plus, il aurait d'autres ambitions, et en particulier celle de prendre la succession de Didier Deschamps à la tête de l'équipe de France. Pour rappel, le contrat de Didier Deschamps ne court que jusqu'au Mondial qui est censé se disputer au Qatar. Noël Le Graët n'est pour l'instant pas très clair sur la suite.



MARQUINHOS ALERTE SES COÉQUIPIERS

Forcément déçu après la défaite contre Manchester City (2-1) en Ligue des Champions, Marquinhos (27 ans, 5 matchs en LdC cette saison) a envoyé un message à ses coéquipiers. Pour le défenseur central et capitaine, le Paris Saint-Germain doit mieux défendre collectivement. "Il faut travailler sur les détails, a confié le Brésilien sur Canal+. Je pense qu'on peut s'améliorer, surtout défensivement. On sait qu'on a une force offensive qui est importante. Si on arrive à bien gérer l'aspect défensif... Il faut savoir que l'aspect défensif, c'est aussi une affaire collective. Il faut que tout le monde fasse mieux pour qu'on prenne moins de buts. Parce qu'après, on va marquer devant."

LEICESTER : LE RÊVE DE WESLEY FOFANA

Natif de la cité phocéenne, Wesley Fofana a éclaté à l'AS Saint-Etienne avant de s'envoler pour l'Angleterre et rejoindre Leicester, club dans lequel il semble pleinement s'épanouir. Vu comme l'une des dernières révélations à ce poste en Premier League, l'ancien de l'ASSE serait l'une des pistes privilégiées des Blues de Chelsea. Eloigné des terrains depuis plusieurs mois suite à une fracture du péroné, le défenseur central à la tête sur les épaules et sait que de nombreux clubs pensent à lui malgré sa blessure. Pourtant, un nom résonne particulièrement dans sa tête, l'OM. A 20 ans, Wesley Fofana serait une piste de choix pour Pablo Longoria qui devra batailler avec Arsenal pour tenter de conserver William Saliba au terme de son prêt. « Jouer à l'OM un jour ? Peut-être, on verra bien. Je suis supporter marseillais depuis ma naissance. Marseille, c'est un rêve. On ne sait pas ce dont est fait le foot. Il y a Marseille, le Real Madrid, le Barça. En Premier League, il y a Chelsea, United, City... Mais il faut travailler pour réaliser ses rêves. Par le travail, on peut tout réussir, a déclaré l'ancien de l'ASSE dans une interview accordée à Fabrice Hawkins.



UN CLUB ANGLAIS POUR RELANCER ISCO AU MERCATO

Sur une très belle dynamique depuis plusieurs rencontres, Arsenal sort la tête de l'eau et peut croire en une qualification européenne. Des performances qui offrent du crédit à Mikel Arteta qui s'attend à de nouvelles recrues. Isco est l'une des pistes prioritaires. Arsenal ne s'arrête plus ! Après un début de saison mitigé, les Gunners (5ème, 20 pts) enchaînent les bons résultats et se mêlent, à la surprise générale, à la lutte pour une qualification en Coupe d'Europe. Ces bons résultats offrent du crédit à Mikel Arteta qui pourrait bientôt voir débarquer de nouvelles recrues prometteuses. Selon les informations du média espagnol, TodoFichajes, Arsenal pointe le bout de son nez pour Isco. En fin de contrat en juin prochain, le milieu offensif du Real Madrid apparaît comme une véritable opportunité aux yeux des dirigeants londoniens. L'Espagnol est indésirable à Madrid et un départ est plus que pressenti. La Premier League pourrait lui permettre de rebondir.



LORS DE SA RENCONTRE PÉRIODIQUE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Président Tebboune : «Il est triste qu'un ministre de l'entité sioniste menace un pays arabe à partir d'un autre pays arabe»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi soir, qu'il était triste qu'un ministre de l'entité sioniste menace un pays arabe (l'Algérie) à partir d'un autre pays arabe (le Maroc), qualifiant cet acte d'«infâme et déshonorant».

«C'est la première depuis 1948 qu'un ministre de cette entité visite un pays arabe et y profère des menaces à l'encontre d'un autre pays arabe. Un tel acte entache d'opprobre le pays hôte», a précisé le Président Tebboune lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux. Lors d'une visite effectuée en août dernier au Maroc, le ministre des



Affaires étrangères de l'entité sioniste s'en était pris à l'Algérie, qualifiant «de préoccupant, son rôle dans la région». «Cet aventurisme dangereux du ministre sioniste bat en brèche le slogan de la prétendue + main tendue + que la propagande marocaine continue de répandre abusivement et vainement», avait rétorqué alors la diplomatie algérienne.

Le retour à la normale des relations algéro-françaises conditionné à un traitement d'«égal à égal» (Président Tebboune)

Le retour à la normale des relations algéro-françaises ne se fera que sur la base d'un traitement d'«égal à égal», a affirmé vendredi le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Le retour à la normale des relations algéro-françaises est inéluctable, mais à des conditions. L'autre partie doit comprendre que le traitement d'«égal à égal» n'est nullement une provocation, mais plutôt un garant de la souveraineté d'un pays, arrachée au prix de 5.630.000 de martyrs

tombés au champ d'honneur entre 1830 et 1962», a indiqué le Président Tebboune lors de son entrevue périodique avec les représentants de médias nationaux, diffusée vendredi soir. «Les relations entre les deux pays doivent désormais obéir à un traitement d'«égal à égal...L'Algérie ne tolérera aucun diktat», a affirmé le Président Tebboune qui a souligné que «l'établissement de relations avec la France ne sera pas synonyme de placement sous sa tutelle».

DÉCÈS DU GÉNÉRAL-MAJOR RACHID LALLALI Le Président Tebboune présente ses condoléances à la famille du défunt

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille de feu général-major Rachid Lallali, dans lequel il a salué les qualités du défunt qui a «eu le mérite et l'honneur d'appartenir à l'institution militaire». «J'ai appris avec profonde affliction la triste nouvelle du décès de Rachid Lallali, paix à son âme», a écrit le Président Tebboune dans son message de condoléances publié sur le site web de la Présidence de la République. Et d'ajouter: «En ces moments où nous faisons nos adieux à l'un de ceux qui sont restés fidèles à la patrie alors qu'ils accomplissent leurs devoirs et les missions au sein des rangs de

l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), nous nous remettons avec déférence les qualités du défunt qui a eu le mérite et l'honneur d'appartenir à l'institution militaire où il a gravi plusieurs grades tout en restant fidèle et attaché aux missions et responsabilités militaires qu'il a eues à assumer». «Je vous présente mes condoléances les plus sincères et ma profonde compassion, priant Allah le tout puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de vous prêter patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», a ajouté le président de la République.

Le chef d'Etat-major de l'ANP présente ses condoléances à la famille du défunt Rachid Laalali (MDN)

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances, à la famille du défunt, le Général-major à la retraite Rachid Laalali, indiquant samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Le Général-Major à la retraite Rachid Laalali est décédé, hier soir vendredi 26 novembre 2021, à l'hôpital central de l'Armée Mohamed-Seghir-Nekkache, suite

à un malaise», précise le communiqué. «En cette douloureuse circonstance, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'ANP présente en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille et aux proches du défunt, priant Allah Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son vaste Paradis, et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette dure épreuve», souligne la même source.

ANNIVERSAIRE DE L'ALLÉGEANCE À L'EMIR ABDELKADER L'Emir, un symbole de résistance contre le colonialisme (Rebiga)

L'Emir Abdelkader restera «un symbole» de la résistance populaire contre le colonialisme et une «figure universelle» par ses positions humanistes, a affirmé samedi le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laid Rebiga. «En ce jour glorieux où l'Algérie parachève l'édification de ses institutions constitutionnelles, nous commémorons le 189^e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader sous l'arbre mythique de Dardara à Ghris dans la wilaya de Mascara, le 27 novembre 1832», a écrit M. Rebiga sur sa page Twitter, à l'occasion du 189^e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader qui coïncide avec la tenue des élections locales. Et d'affirmer: «Notre auguste émir, fondateur de l'Etat algérien moderne, demeurera un des symboles de la résistance populaire contre le colonialisme et une figure universelle, de par ses glorieuses positions humanistes». Les valeurs prônées par l'Emir Abdelkader «guideront à jamais les générations qui en puiseront la sagesse, la clairvoyance et le sacrifice pour le pays», a souligné le ministre.

ALGÉRIE-FMI Conseil de la nation: Goudjil salue les performances de l'économie nationale

Le Président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a salué, jeudi, les performances de l'économie nationale dont le taux de croissance a dépassé les 6% durant le troisième trimestre de l'année en cours, soulignant que le Fonds monétaire international (FMI) a reconnu les efforts de développement en Algérie.

Dans une allocution au terme de l'adoption par le conseil du texte de Loi de finances 2022, M. Goudjil a précisé que «le taux de croissance économique en Algérie est passé de 0,7 en 2019 à plus de 6% en 2021, ce qui est une bonne progression comme l'a souligné le FMI lors de sa dernière réunion». Il a indiqué que «maintenant que le FMI a constaté les résultats réalisés par l'Algérie durant la période entre 2019 et 2021, il y a moins de commentaires (négatifs) autour des rapports de cette institution sur l'Algérie». Le président du Conseil de la nation a félicité le gouvernement pour les résultats réalisés en matière de croissance économique, saluant les efforts consentis dans ce cadre. Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a récemment félicité les autorités algériennes pour leur stratégie visant à relancer la croissance et à réduire la dépendance aux hydrocarbures, tout en soutenant les réformes permettant la transition vers un modèle de croissance globale et pérenne.

ALGÉRIE-TUNISIE La visite du Président Tebboune en Tunisie interviendra «en temps voulu» (Lamamra)

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a affirmé samedi à Alger, que la visite prévue du président de la République, Abdelmadjid Tebboune en Tunisie «interviendra en temps voulu». Dans une déclaration à la presse en marge de l'accomplissement de son devoir électoral à l'école Ahmed Aroua de Staouéli, dans le cadre des élections des Assemblées communales et de wilaya (APC-APW) du 27 novembre, M. Lamamra a indiqué que «la visite prévue du président de la

République en Tunisie, en pays frère, interviendra en temps voulu». Dans le même contexte, le ministre a qualifié d'«importante» la visite jeudi dernier de la cheffe du Gouvernement tunisien, Najla Bouden en Algérie, laquelle intervient dans le cadre de la consolidation de la coopération entre les deux pays. La visite de la responsable tunisienne est la première effectuée depuis son accession au poste de cheffe du Gouvernement, ce qui «dénote la qualité des relations bilatérales», a-t-il dit.

Mme Bouden qui avait été reçue, lors de sa visite, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait affirmé que cette rencontre «s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques qui nous réunissent ensemble, afin de renforcer nos relations bilatérales, et de passer au plus important, en lançant une stratégie intégrée entre l'Algérie et la Tunisie».

ALGÉRIE-REPUBLIQUE DE CORÉE

La Corée fait un don en médicaments et équipements médicaux aux victimes des feux de forêt en Algérie

Un don d'une valeur de 180.000 dollars comprenant des médicaments et des équipements médicaux destinés aux familles des victimes des feux de forêts ayant frappé plusieurs wilayas du pays l'été dernier, a été remis, jeudi à Alger, par l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Kim Chang-Mo, au Croissant rouge algérien (CRA). Dans le cadre de l'élan de solidarité avec l'Algérie, suite aux feux de forêts ravageurs ayant touché plusieurs régions du pays, l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Kim Chang-Mo et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) ont remis mercredi un don d'une valeur de 180.000 dollars au CRA comprenant des médicaments pour le traitement des brûlures, des équipements médicaux tels que des fauteuils roulants et des groupes

électrogènes pour les zones isolées. La cérémonie de remise de ces aides humanitaires s'est déroulée en présence de représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire ainsi que de la présidente du CRA, Saïda Benhabiles. Ces aides seront distribuées à travers les wilayas touchées par les incendies, à savoir Tizi-Ouzou, Bejaia, Sétif, Jijel, Skikda, Souk-Ahras, Oum El-Bouaghi, Khenchela, Bouira, Médéa, El-Tarf et Boumerdes. A cette occasion, l'ambassadeur de la République de Corée a renouvelé ses condoléances aux familles des victimes et exprimé «le vœu que ce soutien puisse refléter la constance de la relation d'amitié et de solidarité entre les deux pays».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le terroriste «Cherki Billal» arrêté mercredi à Ghardaïa (MDN)

Un terroriste qui activait au sein d'une organisation terroriste au Sahel, le dénommé «Cherki Billal», a été arrêté mercredi à Ghardaïa, a annoncé jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, les services de sécurité relevant de l'Armée nationale populaire ont capturé, hier 24 novembre 2021 à

Ghardaïa en 4^e Région militaire, un (01) terroriste, qui activait au sein d'une organisation terroriste au Sahel, a-t-il indiqué dans un communiqué. «Il s'agit du dénommé «Cherki Billal» qui utilise les pseudos «Houhaïfa» et «Abou El-Bassir», qui avait rallié les groupes terroristes en 2016», a précisé le MDN, soulignant que «les investigations approfondies ont permis l'arresta-

tion de (03) autres individus». Selon la même source, «cette opération réitérée, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par l'Armée nationale populaire et ses services de sécurité et les efforts consentis par nos Forces armées sur le terrain afin de venir à bout du fléau du terrorisme dans notre pays, et assoier la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national».